

Dans un autre brillant match

Le Canada et l'URSS annulent 4-4

WINNIPEG (Le Devoir) — Après un troisième match de hockey historique entre le Canada et la Russie, on ne sait encore quelle équipe finira par dominer et gagner cette mémorable série. Hier soir, les deux clubs ont tour à tour brillé avant de finalement être obligés de se contenter d'un match nul au compte 4-4.

S'il est vrai que les joueurs soviétiques ont encore montré qu'ils avaient un remarquable jeu de passes et un admirable coup de patin, il faut admettre que

c'est leur jeune gardien de but de 20 ans, Vladislav Tretiak, qui a le plus empêché le Canada de remporter une deuxième victoire.

Les Canadiens ont lancé pas moins de 38 fois contre lui (à comparer à un total de 25 lancers pour la Russie contre Tony Esposito). S'il leur permit 4 buts, on peut certes dire qu'il leur en vola au moins 4 autres en cours de match. D'autre part, il faut admettre que l'URSS aurait dû réussir deux autres buts.

La preuve que Tretiak est d'emblée le meilleur joueur soviétique de cette série est bien que, pour la 3ème fois d'affilée, il a été nommé "le joueur de la partie" chez les Russes, l'honneur, chez les Canadiens, revenant à un Paul Henderson auquel, justement, Tretiak vola une couple de buts.

Le match en fut un encore plus rapide que les deux premiers et aussi honnêtement rude que celui de lundi soir à Toronto. Les arbitres, cette fois, ne

favorisèrent certainement pas le Canada. Ils ignorèrent deux ou trois pénalités alors que les Russes auraient certes méritées.

Phil Esposito, de nouveau, a été la grande vedette du club Canada à l'offensive. Le grand joueur de centre a encore donné tout ce qu'il avait. On aura aussi noté un Yvan Cournoyer retrouvant sa fougue des saisons régulières. De fait et généralement, on peut dire que la forme physique des Canadiens s'améliore d'un match à l'autre, ce qui m'em-

pêche évidemment pas les joueurs soviétiques de bien garder la leur!

Le résultat nul d'hier soir ne le fut pas en vérité puisqu'il aura servi à nous promettre, pour demain soir à Vancouver, un autre match du tonnerre, le quatrième d'affilée. On n'aura jamais vu du hockey aussi spectaculaire, extraordinaire et palpitant. On n'avait pas osé, de part et d'autre d'ailleurs, l'espérer. Le tout devrait aussi se poursuivre à Moscou lorsque l'équipe du Canada

s'y rendra les 22, 24, 26 et 28 prochains. Après qu'on eut observé une minute de silence avant le match en hommage aux athlètes israéliens assassinés à Munich, la partie commença à vive allure, le gardien Tony Esposito devant se surpasser dès la 1ère minute pour enlever un but à Maltsev.

Mais quelques secondes après, le Canada devait marquer un but pour son premier lancer en direction du filet

Voir page 19: Canada-URSS

Jour de deuil à Munich

Le jeu a repris mais le coeur n'y est plus

MUNICH (Reuter) — On va donc continuer, puisque c'est la règle du sport, comme du théâtre, mais le coeur n'y est plus. A 16 heures 45, l'énorme machine des jeux s'est remise en marche hier, mais comme à regret: les esprits étaient ailleurs et le sentiment du sacrilège hantait plus d'une délégation, partagée entre l'idée de plier bagage ou de poursuivre jusqu'au finish.

Alors que les lutteurs, les haltérophiles, les boxeurs et les joueurs de hand ball ont repris leurs compétitions, le gouvernement ouest-allemand et la police bavaroise ont commencé une enquête approfondie pour déterminer les causes de la tragédie de l'aérodrome de Fuerstentfeldbruck.

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées hier soir à la demande du maire de Munich, M. Georg Kronswitter, sur une grande place de la ville pour protester contre l'attentat perpétré par les fedayin.

M. Kronswitter, M. Hans Innm, chef de la communauté juive de Munich et les représentants locaux des trois grands partis politiques allemands se sont adressés à la foule sur la Koenigsplatz

illuminée condamnant les assassinats horribles, les crimes brutaux et la terreur fanatique des fedayin.

M. Innm a annoncé qu'il accompagnerait à Tel Aviv les cercueils des onze victimes israéliennes.

Peu avant le début de la manifestation, la foule a dispersé un groupe de contre-manifestants communistes venus protester contre l'action de la police lors de la fusillade de l'aéroport.

Les trois survivants des huit fedayin devront comparaître vendredi devant un juge d'instruction pour être inculpés officiellement. Les charges retenues contre eux n'ont pas encore été formulées.

D'après les papiers qu'ils portaient

Montréal ne renonce pas aux jeux Olympiques de 1976, déclare le maire Drapeau (page 6)

sur eux, mais qui sont probablement faux, les trois hommes sont célibataires, étudiants et ont vécu récemment en Syrie et en Jordanie, a déclaré un porte-parole de la police allemande, sans toutefois révéler leur nationalité ni la date de leur entrée en Allemagne fédérale.

Le chef de la police de Munich, M. Manfred Schreiber, qui a reçu de Bonn l'ordre de préparer un rapport minutieux sur les événements, s'est efforcé de justifier l'action de la police, affirmant que c'était la seule chance de libérer les otages. La tentative échoua, et la fusillade qui s'ensuivit a fait dix-sept morts: onze otages, cinq fedayin et un policier.

M. Schreiber a déclaré qu'il pensait bien que c'est la police qui a ouvert le feu auparavant, plusieurs versions avaient circulé à ce sujet.

L'Allemagne fédérale saisira les Nations-Unies de la question du terrorisme et des mesures à prendre pour y faire face, a annoncé M. Conrad Ahlers, porte-parole du gouvernement, à l'issue d'un conseil extraordinaire du cabinet qui a fait le bilan des tragiques événements.

M. Ahlers a précisé que la RFA, qui n'est pas membre des Nations-Unies, demandera au secrétaire général de l'ONU M. Kurt Waldheim de porter ce problème devant l'assemblée générale. La question des mesures à prendre pour faire face au terrorisme sera également l'objet de consultations avec les pays de la CEE.

Le chef de l'opposition, M. Rainer Brazel, n'a pas caché qu'il avait l'intention de faire de cette affaire une question politique de première importance.

Il a déclaré dans une interview que ces événements avaient fait beaucoup de tort à la cause arabe, mais qu'il aurait aussi quelques questions à poser au gouvernement.

En Allemagne fédérale, les sièges de nombreuses compagnies aériennes et de consulats arabes sont placés sous la garde de la police et à Munich, un certain nombre de ressortissants ou de firmes arabes ont reçu des menaces de mort ou d'attentat à la bombe.

Dans le monde entier, les condamnations des actes de terrorisme et les marques de sympathie pour les victimes ont afflué de toutes parts. Certains pays réclament également une action plus résolue au niveau international.

Pouvait-on éviter la catastrophe? On ne cessait d'en parler hier soir, et on en parlera longtemps. Les dispositifs de sécurité étaient suffisants, affirme le champion Mark Spitz, israélien, sept médailles d'or, à son escale à Londres, en route pour les Etats-Unis. A Bonn, le porte-parole du gouvernement Conrad Ahlers a déclaré mercredi que les autorités fédérales avaient proposé au cours des derniers jours de renforcer les mesures de sécurité pour l'équipe olympique israélienne à Munich, mais que l'équipe n'en avait pas voulu. A-t-on suffisamment tenu compte des menaces et des avertissements qui auraient été adressés à la police? Les responsables feront sans doute remarquer qu'on ne peut pas transformer un village

Voir page 6: Le jeu



Jean-Paul Parise, dont on aperçoit la chevelure au-dessus du casque du défenseur Vladimir Lutchenko (no 3), vient de marquer le 1er but du Canada à la 2ème minute de la 3ème période; aussi sur la photo, un peu de Phil Esposito et Alexander Yakushev (15) et, évidemment, le jeune et brillant gardien Vladislav Tretiak. (Téléphoto PC)

En Beauce

Le feu détruit une usine et fait 225 mises à pied

par Jean-Pierre Charbonneau

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE — Un violent incendie a complètement détruit hier après-midi l'usine de maisons mobiles de la compagnie Les Maisons Mobiles Glendale du Québec Ltée., à Saint-Joseph de Beauce, provoquant ainsi la mise à pied temporaire d'environ 225 employés.

Toutefois, le maire de Saint-Joseph-de-Beauce, M. Adrien Ouellet, qui a qualifié la destruction de l'usine Glendale de "terrible catastrophe pour la région de la Beauce", a indiqué que les autorités de la compagnie songent à reconstruire immédiatement, et dans un délai maximum de cinq semaines, l'usine détruite. A ce sujet, le maire a envoyé dès hier soir un télégramme au ministre du travail du Québec, M. Jean Cournoyer, lui demandant l'autorisation immédiate de reconstruire l'usine avec l'aide des employés de la compagnie Glendale. Le maire a aussi fait part au ministre de son intention de rencontrer le plus tôt possible.

Pour leur part, les autorités de l'usine, filiale de la compagnie Glendale Mobile Home Canada Ltd de Stratroy, en Ontario, ont indiqué que les pertes étaient évaluées à environ \$2,5 millions et qu'elles comprenaient, outre la destruction du bâtiment mesurant 600 pieds de longueur sur 100 de largeur, la perte

d'un grand nombre de maisons stockées depuis quelques mois ainsi que celle de l'équipement et de l'outillage.

Un porte-parole de la compagnie a confirmé que la compagnie songeait à reconstruire rapidement l'usine pour reprendre au plus tôt la production. Le porte-parole n'a pu préciser le nombre

Voir page 6: Le feu détruit

Après le massacre de Munich, un éditorial de Claude Ryan (page 4)

D'autres personnalités québécoises suivront Claude Wagner (page 2)

Mgr Paul Grégoire répond à la lettre du père Gaston Michaud (page 15)

Les constructeurs d'habitation veulent rebâtir la confiance (page 13)

David Lewis, le premier sur la ligne de départ

par Donat Valois

OTTAWA (PC) — Les chefs des partis politiques se mettront à l'oeuvre la semaine prochaine: mardi, ils seront tous engagés dans la première phase d'une campagne qui va durer une cinquantaine de jours.

M. David Lewis, leader du NPD, sera le premier à démarrer. Dès lundi, en effet, il entreprend à Vancouver une tournée nationale d'information qui l'amènera, jusqu'au 16 septembre, à parcourir le pays pour donner des interviews, recevoir les journalistes, participer à des émissions de radio et de télévision.

De son côté, le premier ministre, M. Trudeau, inaugure sa campagne le 12 septembre dans sa circonscription de Mont-Royal où il se présentera au congrès pour le choix d'un candidat libéral.

Cette étape étant franchie, il s'adressera aux militants de son comté. Ce même jour, il assistera au cocktail marquant le lancement de son plus récent ouvrage: "Trudeau en direct", publié aux Editions du Jour. Le lendemain, il sera dans la région de London, le jour suivant, à Québec. Il passera la journée du samedi, 16, en Nouvelle-Ecosse et dans l'île du Prince-Édouard.

Pour sa part, le chef du Parti crédit social, M. Réal Caouette, a déjà annoncé qu'il inaugurerait sa campagne à Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice, le 17 septembre. Saint-Maurice est actuellement représenté aux Communes par le ministre des affaires indiennes et du nord canadien, M. Jean Chrétien.

Les organisateurs libéraux ont fait

savoir que M. Trudeau reviendra régulièrement dans la capitale fédérale au cours des 47 jours qu'il consacra à visiter le pays et à tenter de convaincre la nation de reporter son équipe au pouvoir.

MM. Trudeau et Stanfield utiliseront tous deux un appareil DC-9 d'Air Canada pour leur tournée.

Un peu moins de 50 sièges seront disponibles à bord de chacun de ces appareils pour les journalistes.

Les organisateurs libéraux ont dit que M. Trudeau entend mener une "campagne vigoureuse" dans toutes les provinces du pays. Il entend notamment développer le thème de l'intégrité du Canada et convaincre particulièrement les nouveaux électeurs, ceux qui voteront pour la première fois le 30

octobre, d'appuyer le parti libéral.

Le lendemain du lancement de sa campagne, M. Trudeau se rendra en Ontario; puis le 15 septembre, il sera à Québec d'où il partira, en soirée pour Halifax.

Le 16, il visitera la Nouvelle-Ecosse et l'île-du-Prince-Édouard. Les libéraux comptent un seul député dans la première de ces provinces, et aucun dans l'autre.

Le 19 et le 20, le chef du gouvernement fédéral retournera en Ontario, notamment dans la région de London, avant de se diriger vers les provinces de l'Ouest et la Colombie-Britannique.

Le 22, il poursuivra sa campagne au Manitoba et en Saskatchewan; le 23, en Colombie-Britannique; et le 26, en Alberta et en Saskatchewan.

au gré du temps

Esprit scindé

Le petit Canadien a grandi dans la foi que le hockey était son sport national.

Imbu de cet apanage, il a complaisamment fortifié son credo, en se fondant sur le précepte que la dévotion à un culte confère à celui-ci une valeur de fief sacré et tabou.

Il n'en fallut pas plus pour que cette prééminence fût élevée par ses fidèles à la dignité d'un dogme, celui de l'invincibilité.

Or, par un historique samedi de l'an de disgrâce 1972, le petit Canadien a vu les assises de son orthodoxie hockeyiste s'enfoncer.

Du coup, il avait la révélation que dans l'empyrée des sports, seul l'esprit d'équipe souffre.

Albert BRIE

Le carnage de Munich pourrait forcer l'adoption d'une convention répressive

MUNICH (d'après l'AFP) — Le bain de sang de Munich a été dans plusieurs capitales l'occasion d'une prise de conscience et à peine les derniers péripéties du massacre étaient-elles connues que des voix s'élevaient pour réclamer une action commune contre les activités terroristes dans le monde.

La mort des onze otages israéliens dans les circonstances que l'on sait et l'indignation unanime qu'elle a soulevée dans le monde semblent devoir aboutir à l'adoption de nouvelles règles du jeu

ou, à défaut, à des accords internationaux plus vigoureux susceptibles de contrôler les actes terroristes sous leurs formes les plus courantes.

C'est ainsi que le secrétaire d'Etat William Rogers a lancé hier un pressant appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne d'urgence des mesures collectives contre le terrorisme et la piraterie aérienne.

M. Rogers a lancé cet appel au cours d'une intervention faite à l'improvvisé devant la sous-commission juridique de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), réunie à Washington pour étudier un projet de convention imposant des sanctions collectives aux pays qui donnent refuge aux auteurs de détournements d'avions.

Dans une courte allocution chargée d'émotion, le secrétaire d'Etat a demandé aux délégués de se souvenir que les terroristes de Munich avaient exigé qu'un avion soit mis à leur disposition pour fuir le lieu de leur crime.

La communauté internationale doit prendre une action ferme et rapide pour enrayer la piraterie aérienne afin de priver les terroristes internationaux d'une de leurs armes les plus efficaces.

C'est maintenant le moment d'agir, a dit M. Rogers en soulignant les liens entre les tragiques événements de Munich et la sécurité des transports aériens.

Il nous semblerait incompréhensible que des mesures ne puissent pas être prises pour mettre fin à ces actes, a-t-il

ajouté. Je suis fermement convaincu que nous devons prendre des mesures sévères maintenant pour faire comprendre à travers le monde que de tels actes criminels ne sont pas la solution des problèmes du monde.

Le secrétaire d'Etat a affirmé que, pour leur part, les Etats-Unis étaient prêts à se joindre aux mesures les plus énergiques que la communauté internationale voudrait prendre pour mettre fin au terrorisme et à la piraterie aérienne.

Voir page 6: Le carnage

M. L'Allier accusé d'angélisme

par Gilles Constantineau

QUEBEC — Les textes de loi en eux-mêmes ne règlent rien. Le moment venu de les appliquer, il faut soit installer des systèmes "astronomiques" d'inspection, de contrôle et de sanction, soit faire confiance aux talents et à l'honnêteté administratifs des personnes en cause à tous les échelons, a déclaré hier le ministre des communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

M. L'Allier, dont la Commission parlementaire sur les communications a repris l'examen en détail des trois grands projets de loi qui proposent la modification profonde des pouvoirs et des structures de la Régie des services publics, de Radio-Québec et du ministère même des communications, a indiqué qu'il favorisait la solution de confiance et s'est fait taxer d'angélisme par le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay.

Assailli de questions par ses collègues au moment de l'étude d'un article du projet de loi no 37 qui vise à doter son ministère du pouvoir de coordonner les services de communications des organismes publics et des communautés urbaines, M. L'Allier a d'autre part reconnu que la répartition des deniers publics, concernant l'équipement de communication, s'était faite de façon fort inégale, jusqu'à présent, à plusieurs endroits.

"Jusqu'ici, a précisé le ministre, l'implantation des services de communication s'est faite surtout selon la capacité de vente des entreprises d'équipe-

Voir page 6: Davis espiote

Voir page 6: L'Allier accusé

élections  72

Pierre Trudeau, écrivain

C'est le mardi 12 septembre, de 17 heures à 19 heures, dans les salons du Club canadien, que le premier ministre, M. Trudeau, dédicacera son dernier ouvrage, publié aux Editions du Jour de Jacques Hébert. "Trudeau en direct" est un recueil des meilleurs discours prononcés par le premier ministre depuis 1968. On y trouve aussi de larges extraits d'une longue interview accordée à un journal étranger. Ordinairement, les lancements des livres publiés par la maison de M. Hébert ont lieu dans les locaux des Editions du Jour, rue Saint-Denis. Mais, pour l'occasion, à la fois littéraire, mondaine et électorale, il a été jugé plus sage de retenir les salons du Club canadien. Tout le monde sera là.

Jacques Olivier dans Longueuil

Ainsi qu'il était prévu, M. Jacques Olivier a été choisi candidat officiel du Parti libéral dans la circonscription de Longueuil. Agé de 28 ans, M. Olivier était jusqu'ici conseiller spécial du premier ministre dans le domaine des relations ouvrières. Il a été élu sans difficulté, aucun autre aspirant ne s'étant manifesté. M. Olivier succède à M. Jean-Pierre Côté, ex-ministre des postes, nommé la semaine dernière au Sénat.

Le 842-7871 ne répond pas...

Il est reconnu que les conservateurs ont sensiblement accru leurs forces et, du même coup, leurs chances de victoire en recrutant l'illustre Claude Wagner. De même, au plan de l'organisation, ils ont mis en place des comités et des mécanismes de toutes sortes pour assurer l'efficacité de leur campagne. Ils ont créé un service de télécommunications, de communications, d'informations, de télévision, de publicité, de relations extérieures, etc. Ils ont des comités d'"action-jeunesse" et d'"action féminine", ils publient un bulletin périodique sur l'activité du Parti et des ouvrages documentaires sur les grandes questions électorales. Ils ont des locaux d'une superficie de 6,000 pieds carrés, rue Roy, près de Saint-Denis. Bref, toutes les énergies et toutes les ressources du génie inventif du PC ont été mises à contribution. Et pourtant... ils ont oublié une chose: on ne peut pas le atteindre au téléphone. Le 842-7871 ne répond pas: il est constamment occupé, du matin au soir. Bell Canada a "prêté" au PC au moins deux de ses cadres supérieurs pour la campagne, mais il est impossible de joindre le PC au téléphone! Ils ont Wagner mais ils n'ont pas le téléphone...

À vaincre sans péril...

On triomphe sans gloire. C'est inévitable, dans une campagne électorale, il s'en trouve toujours des plus "vinagres" pour dévaloriser ceux-là qui ont eu le courage de répondre à l'appel. Ainsi, dans la prudence du Parti libéral qui a réservé le comté d'Outremont à M. Marc Lalonde, on prétend voir un indice. Lorsqu'un parti au pouvoir se croit obligé de protéger ses plus prestigieux candidats dans des comtés acquis à l'avance, il manque de confiance et confirme sa perte de popularité, affirment-ils.

Six ministres ne sont plus là

Comparé aux lendemains de 1968, le gouvernement Trudeau est amputé de plusieurs membres importants. Six ministres ont depuis remis leur démission ou choisi d'oeuvrer ailleurs; avec la dissolution du Parlement, M. Trudeau annonçait la nomination au sénat des ex-ministres Arthur Laing, des anciens combattants, Jean-Pierre Côté, des Postes, et J.J. Greene, autrefois titulaire de l'énergie, des mines et des ressources. Le ministre des finances, M. Edgar Benson, était nommé à la présidence de la Commission des transports. Enfin, les départs de MM. Eric Kierans et Paul Hellyer remontent à plus loin.

M. Lamoureux ne s'en va pas

Le président de la Chambre des Communes, M. Lucien Lamoureux, dont on anticipait le retrait de la vie publique avec la dissolution du dernier Parlement, a surpris tous les observateurs en annonçant qu'il briguerait à nouveau les suffrages dans le comté ontarien de Stormont-Dundas, à titre de candidat indépendant. Les libéraux du comté avaient organisé une convention pour ce soir et prévoient que M. Brian Lynch serait le porte-couleurs du parti. Ils ont manifesté surprise et déception en apprenant la décision de M. Lamoureux. Ils affirment qu'il y avait eu une "entente" selon laquelle M. Lamoureux devait se retirer de la vie publique. Invité à commenter, M. Lamoureux a expliqué que des pressions de membres du cabinet l'avaient convaincu de revenir sur sa décision. Il a admis avoir pris la décision "la plus difficile" de sa carrière politique.

Trois conventions libérales

Le Parti libéral aura bientôt complété le choix de ses 75 candidats au Québec. En fin de semaine, auront lieu trois nouvelles conventions; pour le comté de Verdun, la réunion se tiendra demain soir à l'école Notre-Dame du Sourire, 1150 rue Galt. Dans la circonscription électorale de Saint-Michel, la réunion se tiendra samedi soir en la salle Paderewski, 3563 rue Bélair. Dans le comté d'Abitibi, les militants choisiront leur candidat dimanche soir au "Château d'Amos".



M. Claude Wagner, qui s'est entretenu hier d'abord avec M. Stanfield puis avec M. Diefenbaker, a créé sur ses deux interlocuteurs une impression très favorable. Mais il n'a pas encore été investi officiellement de l'autorité qui s'attache au poste de premier lieutenant du chef national au Québec. Dans quelques jours, toutefois, les militants du Québec le désigneront comme porte-parole ou leader du PC dans la province. (Photo CP)

**D'autres personnalités suivront
Claude Wagner, déclare Stanfield**

OTTAWA (PC) — Le chef national du parti conservateur, M. Robert Stanfield, et sa nouvelle recrue québécoise, M. Claude Wagner, ont eu un entretien d'une heure, hier, à Ottawa.

A l'issue de cette rencontre, M. Stanfield a laissé entendre que d'autres personnalités prestigieuses du Québec se rallieront au Parti conservateur. M. Stanfield a souligné que M. Wagner n'avait pas encore déterminé le comté dans lequel il posera sa candidature. Il a expliqué que ce n'était pas au parti à imposer ses choix à la population mais plutôt à cette dernière à faire les invitations.

"Nous sommes un vrai parti démocratique", a ajouté M. Stanfield.

Par ailleurs, le chef conservateur a dit que M. Wagner recevrait sans doute plusieurs invitations à prononcer des discours à l'extérieur du Québec, durant la campagne en vue de l'élection du 30 octobre, mais qu'il essaierait de limiter le plus possible ses déplacements à l'intérieur du Québec.

M. Stanfield a d'autre part affirmé qu'il n'existait aucun rapport entre la démission de M. Martial Asselin, ex-député conservateur de Charlevoix, et l'arrivée de M. Wagner au PC.

M. Asselin a été nommé sénateur, vendredi, quelques minutes après que le premier ministre Trudeau eut déclenché les élections générales.

M. Stanfield a précisé que M. Asselin demeurerait conservateur au Sénat et qu'il participerait probablement à la campagne électorale de son parti.

Enfin, le chef tory a précisé qu'il n'avait été averti de la décision de M. Asselin que quelques heures avant qu'elle ne soit publique.

A la suite de son entretien avec M. Stanfield, M. Wagner est allé rencontrer l'ancien premier ministre libéral, M. John Diefenbaker. Les premiers mots échangés ont porté sur la performance de l'équipe nationale de hockey

de l'URSS qui dispute une série avec une équipe du Canada.

A l'issue de cette rencontre, M. Diefenbaker a précisé qu'il avait eu avec M. Wagner "un entretien utile sur des sujets d'importance".

Quant à M. Wagner, il a indiqué qu'il parcourra tout le Québec et même d'autres villes du Canada au cours de la campagne électorale afin de rencontrer le plus de gens possible et de leur faire part du programme de son parti.

Il semble donc que l'ancien juge des sessions de la paix soit plus qu'un simple candidat et, même s'il ne porte pas le titre officiel de lieutenant québécois du parti conservateur ou de M. Stanfield, il agira comme chef de file des candidats de ce parti dans le Québec.

M. Wagner a également laissé entendre aux journalistes qu'il interrogerait qu'il avait choisi le comté dans lequel il se présentera, ajoutant que c'était un comté "très représentatif" du milieu québécois, "excluant donc celui de Town of Mount-Royal".

Mount-Royal est la circonscription représentée aux Communes par le premier ministre Trudeau. Elle regroupe un fort pourcentage de l'élément anglophone du Québec.

M. Wagner n'a pas voulu annoncer immédiatement dans quel comté il sera candidat.

Asselin parti

Les libéraux espèrent reprendre Charlevoix

QUEBEC (par G.L.) — Le départ inopiné de M. Martial Asselin, nommé vendredi dernier au Sénat par M. Trudeau, a ravivé l'espoir des libéraux de reprendre le comté de Charlevoix, le seul que les conservateurs détiennent dans tout l'est du Québec.

D'autant plus, disent des sources qui connaissent bien le comté, que l'adversaire de M. Asselin aux deux derniers scrutins, soit M. Aimé Racine, maire de Petite-Rivière-Saint-François, était loin de valoir le poids. Cette fois, ce sera autre chose, puisque les deux aspirants à la "convention" qui aura lieu dimanche prochain à La Malbaie, soit MM. Jean-Guy Alain, de Pointe-au-Pic, et Jean-Arthur McNicoll, de Saint-Hilarion, peuvent faire une lutte de taille, quel que soit le remplaçant de M. Asselin. Le second, surtout, serait fort bien vu et acceptable dans les deux parties du comté.

Du côté des conservateurs, on en est encore à la période des prises de contact et la date du congrès n'a pas été déterminée. L'un des aspirants les plus sérieux pourrait bien être M. Jean-Pierre Dufour, considéré par plusieurs comme le "dauphin" de M. Asselin. Fonctionnaire provincial depuis des années (il fut notamment chef de cabinet du ministre unioniste Jean-Paul Beaudry), M. Dufour a ses racines dans le comté et il se propose de retourner bientôt à la pratique du notariat. Deux ou trois autres aspirants seraient également en lice.

Le fait que le comté de Charlevoix ait été dans l'opposition durant un grand nombre d'années l'aurait privé d'un certain nombre de "largesses" fédérales.

**Candidat du PCF dans
Maisonneuve**

M. Jean Clermont, fondateur et organisateur en chef du "Parti canadien-français", annonce qu'il se propose de briguer les suffrages dans la circonscription de Maisonneuve et invite tous ses compatriotes qui veulent être candidats sous la bannière du PCF à communiquer avec lui (488-8416).

Dans un communiqué diffusé hier, M. Clermont rappelle et précise la nature et la vocation de son groupe politique. Il y a, dit-il, un pays et deux nations au Canada. "Etant 6.5 millions sur 21 millions de Canadiens, nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'être divisés en libéraux, conservateurs, néo-démocrates ou créditistes, car c'est précisément cette division qui amène notre domination et assimilation au Canada. C'est pourquoi, nous affirmons qu'il doit y avoir une seule force politique francophone indépendante à Ottawa pour contrebalancer notre situation minoritaire."

M. Clermont affirme en outre que les libéraux "cherchent à noyer l'identité nationale des Canadiens français dans une seule nation canadienne intégrée". Le fondateur du PCF, qui cherche à constituer une sorte de bloc québécois, se dit surpris "du silence du Parti québécois et de l'Unité-Québec face à cette politique de fusion de "One Nation Policy" qui se moque de l'autonomie provinciale".

Par suite des nombreuses déclarations de M. René Lévesque sur le scrutin fédéral et de la décision du PQ de participer intensivement à la campagne en cours, on voit mal à quoi réfère M. Clermont lorsqu'il dénonce le "silence" du Parti québécois.

Enfin, M. Clermont annonce l'adhésion au PCF de M. Robert Martin, ancien organisateur néo-démocrate dans Laurier.

**Mangez, parlez...
Oubliez votre
DENTIER**

Utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Avec FASTEETH, ni goût ni sensation désagréables. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

COURS D'INITIATION A LA DECORATION INTERIEURE
SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUEBÉCOIS INC.

1181-1183, RUE ST-PAUL, VIEUX-MONTREAL (127)

RENSEIGNEMENTS: 866-1836

DEBUT DES COURS: le 11 sept. 1972

APPROUVE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

INSTALLATION DE GOUTIÈRES HO-DO

ÉMAILLES • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMES GRATUITS

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL Inc.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

Ce chemin est réservé à ceux qui apprécient confort, détente, bonne chère, tranquillité.

Laissez le volant et venez vivre avec nous, de temps en temps: c'est si reposant. Nos trains sont beaucoup plus qu'un moyen de transport agréable, sûr et confortable... c'est un mode de vie que vous découvrirez à bord.

La plupart de nos trains vous offrent divers services de repas et de boissons, et un vaste choix de voitures-lits.

Grâce aux tarifs Rouge, Blanc, Bleu, il est facile de choisir la date qui convient le mieux à votre budget. Et les billets Famille, Jeunesse, Sagesse et Groupe permettent des économies supplémentaires.

Appelez sans tarder votre agent de voyages ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

MONTRÉAL-HALIFAX 2 trains quotidiens — Ocean et Scotian	\$20.50*	MONTRÉAL-OTTAWA 4 trains quotidiens — 5 le vendredi	\$ 4.35*
MONTRÉAL-VANCOUVER quotidien — Super Continental	\$63.00*	MONTRÉAL-TORONTO 5 trains quotidiens (2 Rapidos)	\$11.50*
MONTRÉAL-QUÉBEC 2 Rapidos quotidiens	\$ 6.40*	*Billet simple, jours de tarif Rouge, voiture-coach (repas non compris)	

vivez moderne voyagez

LPS® cours de conversation anglais-espagnol-allemand

\$99⁰⁰ (10 SEMAINES) 878-2821

LOUEZ CE WINNEBAGO

TARIF SPECIAL APRES 10 SEPT

POUR SEULEMENT **\$195. PAR SEMAINE** (plus milage)

VOYAGEZ AVEC TOUT LE CONFORT DE VOTRE FOYER

RAYMOND LEBLANC INC.
1940 DES LAURENTIDES, LAVAL
(514) 663-8580 (Fermé le dimanche)

LOUEZ un PIANO pour une chanson

Profitez de notre plan familial de location pré-achat, pendant 6 mois.

Venez ou téléphonez **849-6201**

Ed Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine, angle Berri

les tribunaux

par Guy Deshaies

La cour d'appel tente de rattraper ses retards

Les très longs délais de la cour d'appel du Québec en matière pénale sont dus aux retards des transcriptions sténographiques et à d'autres délais imputables à l'administration de la justice.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le juge en chef de la cour d'appel, Lucien Tremblay, au cours de la cérémonie annuelle de la rentrée des tribunaux qui se déroulait dans la salle-patio du nouveau Palais de justice.

Candidate, elle obtient une remise

Mlle Martha Adams, qui entend briguer les suffrages aux élections fédérales du 30 octobre contre le candidat conservateur Claude Wagner, pourra le faire sans crainte d'avoir à subir un procès sous l'accusation d'avoir vécu des fruits de la prostitution.

Hier, le juge Jacques Ducros lui a accordé la remise de procès qu'elle avait demandée la veille par l'entremise de son avocat.

C'est donc le 13 novembre que Mlle Adams, qui sera peut-être alors député indépendant, devra se présenter pour subir son procès devant jury.

Le juge Ducros a dit cependant à l'accusée qu'il lui accordait cette remise non pas à cause des raisons qu'elle a invoquées, c'est-à-dire sa campagne électorale, mais parce qu'il jugeait que cette remise n'était préjudiciable à personne étant donné le rôle chargé devant les assises.

Martha Adams entend se faire l'apôtre de la légalisation de la prostitution durant sa campagne.

Le juge Tremblay a dit que les juges avaient peut-être une part de responsabilité mais il a invité le Barreau à s'occuper du problème des sténographes. Il s'est demandé si les retards de transcription étaient dus à un manque de sténographes ou à un manque d'argent des appelants et il a suggéré que l'administration de la justice se penche sur cet important problème.

Le juge Tremblay s'est plaint aussi des retards qui caractérisent l'acheminement des prisonniers en cour et il a énuméré tous les inconvénients du système actuel de transmission des dossiers aux juges de la cour d'appel et surtout à ceux qui demeurent à Québec et qui reçoivent parfois les dossiers après être arrivés à Montréal pour entendre l'appel.

Enfin le juge Tremblay a annoncé que la cour d'appel siegerait huit semaines de plus en 72-73 et que le rattrapage pourrait se faire de cette façon.

Toujours dans le domaine des difficultés techniques ou administratives, le juge André Fabien, juge en chef des sessions de la paix, a dénoncé, hier, devant quelque 75 juges et 50 avocats présents à la cérémonie, l'exiguïté des salles d'audiences.

Il a annoncé que le ministère de la justice avait dépêché, dès hier, les architectes et que les travaux d'agrandissement de certaines cours allaient être entrepris bientôt dans cette Place de la justice qui a coûté \$40 millions.

Le juge Fabien a d'autre part annoncé qu'il allait augmenter le nombre des cours des sessions afin de rendre une justice plus efficace et plus rapide. On sait que mardi plus de 200 prévenus ont opté pour un procès devant juge seul, c'est-à-dire en cour des sessions de la paix.

Il n'y a pas eu de messe, hier, à cette cérémonie qu'on appelle traditionnel-

Voir page 6: La cour



A l'atelier, on dessine, coupe, scie et moule le jouet de bois qui deviendra bilboquet, boulier, bateau ou canard. L'ACOPAQ c'est le regroupement de jeunes travailleurs de Saint-Henri, installés dans le Vieux-Montréal, sous le nom de "Boîte à surprise", rue Saint-Jean-Baptiste. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Des motards font des jouets qui pourront résister aux coups

par Solange Chalvin

Avez-vous déjà vu des motards au travail? Que font-ils pendant leurs heures de loisirs? Ils fabriquent des jouets éducatifs, beaux et solides, à l'épreuve de tous les mauvais coups.

Ils aiment toujours les motos et les jolies filles, mais ils sont encore plus passionnés par leur nouveau métier: créateur et fabricant de jouets. Ils nichent dans un local fort agréable, rue Saint-Jean-Baptiste dans le Vieux-Montréal, et vous intentent avec vos enfants de moins de 10 ans, à aller leur rendre visite.

Vous y trouverez à l'enseigne de l'ACOPAQ, 409 Saint-Jean-Baptiste, coin Saint-Paul, une gamme d'une trentaine de modèles différents de jouets de bois, plus astucieux les uns que les autres, recouverts de peinture non toxique dans des tons chaleureux, toujours solides, à des prix exceptionnellement bas: de \$1,25 à \$15.

Ils faisaient partie des Dead men; ils avaient des démêlés avec la police; ils étaient chômeurs et s'ennuyaient. Aujourd'hui, ils font toujours du "bicycle" comme ils disent, ont conservé leur chef

et leader incontestable, Normand, mais reçoivent un salaire de \$100 par semaine pour créer des objets qui leur plaisent et qui se vendent.

Grâce à une subvention dans le cadre du projet fédéral Initiatives locales, ils ont mis sur pied leur propre atelier, créé leurs prototypes, et s'apprentent à voler de leurs propres ailes.

Ils ont également reçu la collaboration de certains hommes d'affaires et économistes, tel M. Rosaire Morin du Conseil d'expansion économique et M. Jean Rheaume de la Société de fiducie. Ils ont réussi à acheter un vieil immeuble qui leur sert d'atelier et de boutique tout en offrant la possibilité de louer d'autres locaux qui défraieraient à long terme le coût de l'édifice.

Il est vrai qu'à partir du 30 septembre, à moins d'un miracle, nous serons tous chômeurs, nous dit Normand. Mais nous demanderons d'autres subventions et vivrons s'il le faut avec les allocations de chômage. Une chose est certaine: nous ne lâcherons pas. La "Boîte à surprise" est ouverte au public et elle le demeurera.

"Quand un motard a quelque chose dans la tête, nous dit Gisèle, une tra-

vailleuse sociale adoptée par le groupe, il ne l'a pas dans les pieds. Nous demanderons des subventions au ministère de l'expansion économique; si cela ne suffit pas, nous ferons appel à d'autres sources de financement.

Le groupe comprenait au début 25 jeunes travailleurs de Saint-Henri; il sera réduit à la fin de septembre, et seuls les "mordus" continueront l'aventure. Ils comptent en fait sur la collaboration du public, sur leur enthousiasme et sur certains débouchés de vente comme les maternités, la Fédération des coopératives étudiantes, les magasins Cooprix, etc.

Parmi les jouets que vous trouverez à la "Boîte à surprise", il y a un boulier géant effectuant des opérations arithmétiques de 0 à 1.000.000; un petit canard sur palmiers actionnés par un bâton; des bateaux, des locomotives, des téléphones-banques, des mécanoblocs de bois, des jeux de cubes et la Paula (1,25) version moderne du bilboquet. Pourquoi le "Paula"? Parce que c'est le joujou chéri des motards qui logent dans l'immeuble autrefois occupé par la maison paula, dans le Vieux-Montréal.

Le tribunal l'acquitte et la Ville devra le réembaucher

La cour d'appel du Québec a maintenu, hier, un jugement de la cour supérieure condamnant la ville de Montréal à réembaucher un de ses pompiers et à lui verser la somme de \$10,027 pour salaire perdu.

En 1966 le pompier Claude Desfossez est accusé d'une offense criminelle. Il est aussitôt suspendu de ses fonctions avec perte de traitement. Un mois plus tard, par résolution au comité exécutif de la ville, le pompier est remercié de ses services.

En mai 67, soit un an après, Desfossez est acquitté en cour pénale du délit qu'on lui reproche. Son syndicat place un grief pour le réembauchage de Desfossez et le 7 juin 68 l'arbitre décide que la ville doit reprendre ce pompier à son service

avec les avantages de la convention collective, et ce, rétroactivement.

Par une autre résolution, le comité exécutif refuse de se soumettre à la sentence arbitrale. Desfossez s'adresse à la cour supérieure et obtient un jugement favorable.

Hier, la cour d'appel a maintenu ce jugement en rejetant la prétention de la ville selon laquelle l'arbitre a outrepassé sa compétence en déclarant que le recours de Desfossez n'était pas prescrit en vertu du code du travail.

Comme le juge de la cour supérieure, les juges Owen, Brossard et Lajoie ont unanimement que l'arbitre avait la juridiction en cette matière et que même s'il a erré en droit son jugement est sans appel.

une société de la dernière chance

La croissance économique illimitée conduit-elle notre société à un désastre? Au rythme où nous devons les ressources naturelles, nous les aurons épuisées dans quelques années. Chaque fois qu'une entreprise se développe, rapproche-t-elle l'échéance fatale?



Congrès de la Chambre de commerce de Montréal
Hôtel Bonaventure, 15 septembre

Conférenciers: Maurice Lamontagne et Paul Desmarais - Animateur: Louis Martin. - Et des spécialistes de tous les secteurs de la vie urbaine dans cinq commissions d'études: Roger Charron, Claude Gareau, Marcel Côté, Gérard Lefebvre, André Thibault, Pierre Olivier, Jacques Godbout, Marcel Bussières, Yves Ryan, Irena Lukosevicius, Micheline Corbeil, Henri Colas, André Fauteux, Gilles Lafrance, Robert Duguay, Michel Guay, Léon Dorais, Gilles Bergeron, Demontigny Marchand, Claude Parant, Antonin Boisvert, Léopold Duquette, André Deom, Pierre Shooner, Charles Perreault.



Maurice Lamontagne,



Paul Desmarais,



Louis Martin,

Inscription: \$75 - Renseignements: Manon Lafrance, 866-2861



Vos meubles remis à neuf
Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans
Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.
Estimation gratuite
LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Mt. 721-0947
Nous nous occupons aussi de remboursement

COURS DE LECTURE RAPIDE

Un soir par semaine (7 semaines).
À proximité de l'Université de Montréal

AUGMENTEZ VOTRE PUISSANCE DE LECTURE EN

Temps • Compréhension • Mémoire

5 Sessions d'automne débutant prochainement

Renseignements et inscriptions:
CENTRE DE LECTURE RAPIDE
TEL.: 681-4545

AUX ARMES CITOYENS...

Si vous retournez à l'école, armez-vous chez DAIGNEAULT PLUS.

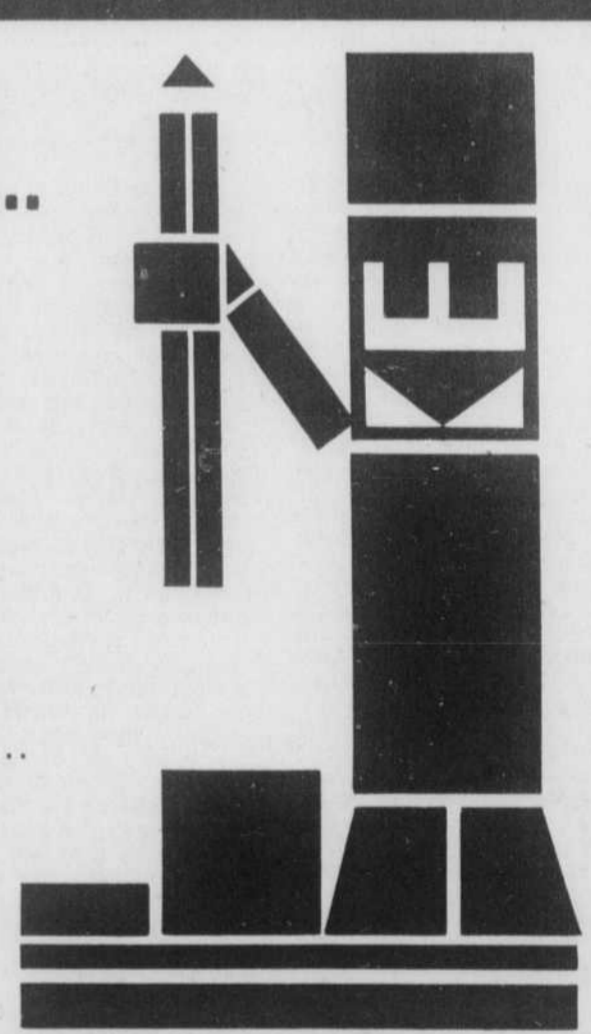
Vous trouverez chez nous des projectiles de toutes sortes: feuilles mobiles, cartables, cahiers, règles, crayons et ainsi de suite.

Daigneault Plus... c'est de bonne guerre

DAIGNEAULT PLUS

au centre laval

688-5425



VIENT DE PARAITRE...

AUX EDITIONS DU JOUR ET AUX EDITIONS ROBERT LAFFONT

TOUT SE JOUE AVANT SIX ANS

par FITZHUGH DODSON

- Vingt ans après le "Spock", voici le "Dodson", un guide incomparable destiné aux parents d'enfants de moins de six ans.
- Un guide clair, vivant, chaleureux.

En vente partout au prix de \$8,10 - distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 - tél.: 274-2551



éditorial

Après le massacre de Munich

C'est avec un sentiment unanime de répulsion et de réprobation que l'opinion mondiale horrifiée a réagi au massacre qui a mis fin, mardi, au suspense cruel qui pesait sur les Jeux olympiques de Munich depuis l'irruption d'un groupe de terroristes palestiniens dans les lieux où logeaient les athlètes israéliens.

Aucune plainte ne saurait émouvoir, dans l'immédiat, le groupe apparemment répressif, mais animé d'un fanatisme absolu, qui a décidé de promouvoir par la violence la cause palestinienne. La solidarité qui relie entre eux les hommes leur inspire cependant, devant un massacre dont les terroristes palestiniens portent la première responsabilité, une protestation douloureuse et unanime.

La république d'Israël est frappée une fois de plus dans des circonstances où il lui était absolument impossible de se défendre. A ce pays formé en grande partie de citoyens qui avaient fui des terres de persécution encore toute chaude pour y trouver la paix, le monde entier adresse aujourd'hui des condoléances émues.

Certains membres du gouvernement israélien n'ont malheureusement pu retenir des paroles de vengeance à peine voilées. On ne saurait, pour aucune considération, les suivre sur ce terrain. On doit déplorer, au contraire, qu'ils s'y soient laissés entraîner à l'heure même où leurs fonctions eussent dû leur inspirer des pensées de paix et de modération. Mais on comprend mieux, à la lumière d'un drame comme celui de Munich, la dimension tragique qui s'attache au destin du peuple d'Israël. Et on ne peut que compatir à la douleur qui l'envahit, sans pour cela souscrire aux propos agressifs de certains de ses dirigeants.

A Munich, les dirigeants des Jeux olympiques ont décidé, pour leur part, de reprendre dès hier les compétitions interrompues par les événements de mardi. On imagine mal comment les athlètes présents à Munich pourront retrouver l'esprit sans lequel ils ne sauraient donner le meilleur d'eux-mêmes. La décision du Comité olympique international rappelle par ailleurs que l'histoire humaine n'a jamais cessé de s'écrire à travers les pires tragédies. Si elle ne devait servir qu'à rappeler aux terroristes du monde entier qu'ils ne réussissent jamais que d'une façon très temporaire à paralyser la vie des peuples, elle trouverait dans ce facteur sa justification.

Par-delà les otages et leurs agresseurs, le drame de mardi impliquait au premier chef des gouvernements, en particulier ceux de l'Allemagne fédérale et d'Israël. Or, autant l'un doit s'émouvoir sans réserve devant le sort tragique des victimes de l'agres-

tion, autant il y a lieu de scruter minutieusement, sous le seul éclairage de la froide raison, la conduite suivie par les gouvernements. Ceux-ci seraient trop heureux de voir leurs actes échapper à la critique légitime de l'opinion à la faveur du mouvement de réprobation qui a traversé l'univers. L'intérêt même de la liberté et de la paix exige pourtant qu'on scrute à la loupe les gestes qu'ils ont posés.

D'après les minces renseignements qui ont filtré jusqu'à maintenant (à ce sujet il faut déplorer sévèrement la politique erratique et très peu limpide suivie par les autorités ouest-allemandes), Bonn obéissant à des indications très nettes en provenance de Tel Aviv, aurait vite opté pour le recours à la force et n'aurait engagé de négociations avec les terroristes que dans le dessein de sauver du temps et de les entraîner dans un guet-apens. Voilà, du moins, ce qu'on peut conclure des déclarations faites hier par M. Ahlers, porte-parole du gouvernement ouest-allemand.

On comprend les circonstances extrêmement pénibles dans lesquelles Bonn devait prendre sa décision. Au moment où il fallait arrêter une ligne de conduite touchant les otages, il y avait déjà deux morts dont on ne pouvait faire abstraction. En arrière-plan, il y avait le dossier très lourd d'un passé encore assez récent. Dans cette ville olympique située à quelques milles à peine de Dachau, comment ne pas se rappeler la mémoire de millions de Juifs exterminés pendant les années '30 et '40? Il fallait également tenir compte de l'avis des autorités israéliennes. Celles-ci optant pour une ligne de résistance inconditionnelle au chantage terroriste, comment refuser de les suivre sans risquer de pécher par mollesse ou par indécision?

Cela dit, le drame de Munich ajoute une page peu glorieuse et peu concluante au dossier des relations entre gouvernements et terroristes. A Munich, comme dans tous les cas analogues qui ont surgi à travers le monde, il y avait, entre les gouvernements et les terroristes, des vies innocentes qu'il fallait d'abord chercher à sauver. On a opté, dans ce cas, non seulement pour l'affrontement mais en même temps pour le faux-fuyant. Les résultats parlent par eux-mêmes.

Il faut demander franchement, même si ces questions risquent de déplaire à des gouvernements trop enclins à régner en s'appuyant sur des actes de foi inconditionnels, si l'autre stratégie, celle de la négociation et du compromis, n'aurait pas pu donner des résultats moins tragiques. D'après les renseignements disponibles, le chancelier Willy Brandt aurait communiqué avec les autorités égyptiennes afin de s'enquérir de la possibilité de transporter au Caire les commandos

et leurs otages. Il aurait exigé, par ailleurs, le retour immédiat à Munich des otages: ce à quoi les autorités égyptiennes auraient refusé d'acquiescer.

Ces précisions incomplètes ne viennent aucunement la question. L'Égypte n'était pas le seul pays où les commandos pouvaient être envoyés. La Tunisie avait aussi fait d'importantes ouvertures. Que s'est-il passé pour que rien ne puisse être arrangé? Le gouvernement ouest-allemand aurait-il lui-même obéi à une logique trop rigoureuse, ou aurait-il cédé trop facilement à l'influence de Tel Aviv?

M. Abba Eban félicitait hier l'Allemagne fédérale d'avoir été le premier pays à répondre, dans un cas semblable, à la force par la force. Il regrettrait seulement que la tactique ait échoué, ajoutant que son propre pays a toujours opté, dans ces cas, pour la force. Une étude complète du dossier des relations entre Israël et ses voisins révélerait facilement que cette règle d'airain a subi de nombreuses exceptions. Même à supposer que Tel Aviv n'aurait jamais fait exception à la règle proclamée par son ministre des affaires étrangères, la question se poserait néanmoins: ce qui a pu être justifiable et efficace pour Israël, l'est-il nécessairement pour tous les autres gouvernements du monde?

Le dénouement tragique et confus du drame de Munich laisse planer de nombreuses questions sur l'attitude adoptée pendant ces heures difficiles par les autorités allemandes. Il appartiendra à celles-ci de faire la lumière sur chaque étape de cette journée sanglante. Ce n'est que dans la mesure où elles consentiront à livrer un dossier complet que leurs appels à une coopération internationale efficace auront un sens concret.

Au lendemain du drame de Munich, gouvernements et hommes d'Etat renouvellent leur engagement de combattre le terrorisme et invitent les peuples à une collaboration plus efficace à cette fin.

L'expérience des dernières années enseigne qu'il sera non moins efficace, à long terme, de s'attaquer aux causes qui alimentent le désespoir et le terrorisme à travers le monde. Ces causes sont bien connues: elles ont nom injustice, spoliation, persécution, dépossession. Les sentiments d'horreur inspirés par les méfaits du terrorisme font oublier pendant un temps ces causes. Ils ne sauraient toutefois les effacer.

La vraie civilisation exige que ceux qui pleurent aujourd'hui les morts de Munich trouvent aussi le douloureux dossier palestinien. A défaut de quoi les larmes versées sur Munich seront stériles.

Claude RYAN



Claude Wagner, superstar

lettres au DEVOIR

La tragédie de Munich à Radio-Canada

A première vue, la nouvelle formule des émissions d'information de Radio-Canada me paraît heureuse: il est intéressant de faire suivre la lecture du bulletin de nouvelles, toujours un peu sèche, de commentaires judicieux (judicieux, le mot est important) et la première émission du genre que j'ai vue, mardi soir après six heures, était loin de répondre à cette norme.

Commentant l'attentat palestinien contre les athlètes israéliens à Munich (il est vrai qu'à ce moment-là il n'y avait que deux morts) un "politologue", M. Jacques Benjamin, et un jeu-

ne interviewer discutent d'un ton blasé: pour eux c'est un geste politique normal!

Le monde entier est saisi d'horreur devant la lâcheté de cet attentat, mais M. Benjamin estime du haut de sa sagesse que la réaction de M. Brundage est "émotive", que les gens qui sont révoltés par cet acte étaient "déjà pro-israéliens de toute façon" et que puisque les populations arabes approuvent de tels actes, alors c'est très bien.

Une certaine gauche pro-palestinienne a décidément perdu tout bon sens: ce fanatisme est aussi dangereux que celui de droite,

et je suis effaré de l'antisémitisme qui s'exprime dans de tels commentaires.

Quelle que soit une cause, rien ne saurait justifier des crimes aussi révoltants, chacun a droit à son opinion, mais il y a une décence élémentaire à observer.

Je blâme vivement Radio-Canada pour avoir encouragé l'expression d'une opinion partisane dans des circonstances aussi tragiques.

Micheline SAURIOL-BENOIT

Montréal, le 6 septembre 1972.

La crédibilité de la FTQ à l'épreuve

Le chef des unions américaines au Québec, M. Louis Laberge devra prendre les dispositions nécessaires pour que la FTQ, évitant tous les organismes gouvernementaux à caractère consultatif, pour donner ainsi suite à ses déclarations folichonnes faites récemment à Trois-Rivières, à l'effet "qu'elle se retirera de tous les organismes gouvernementaux auxquels participera la C.S.D.

La C.S.D. a la ferme intention d'occuper, en tant que centrale à part entière dûment constituée, toute la place qui lui revient au sein de ces organismes, pour représenter et défendre les intérêts des travailleurs et salariés du Québec. Je tiens à en aviser formellement la FTQ. La C.S.D. entrera en pourparlers très prochainement avec le gouvernement du Québec et d'Ottawa à ce sujet. Si les intentions de la FTQ, sont partagées par la C.S.N., mes remarques s'adressent alors à la C.S.N. tout aussi bien. On se rappelle en effet que le président de la C.S.N. avait, il y a quelques semaines, refusé de participer à une émission radiophonique de Radio-Canada, parce qu'un représentant de la C.S.D. y serait.

En dernière analyse, le chef des unions américaines au Québec ne semble pas avoir pesé les implications et la légèreté de sa déclaration.

tion truffée d'un chantage à peine voilé, voire même grossier. Toutefois, j'espère que la FTQ, dotée d'un caractère syndical concret, pour passer honorablement le test de crédibilité. Elle devrait d'ailleurs y inviter la C.S.N. à ce nouveau front commun des maîtres-chanteurs.

Au lendemain de la promulgation du Bill 19, les présidents de la C.S.N., C.E.Q. et FTQ, avaient évoqué cette possibilité de se retirer des organismes consultatifs (Conseil Supérieur de l'Éducation, Conseil Consultatif du travail et de la main-d'œuvre, etc.) mais ce projet est resté sans lendemain.

Quant à l'attitude apparemment conciliante de Louis Laberge à l'égard de la C.S.N., elle m'apparaît tout à fait contradictoire, car la FTQ, tout en évoquant les intérêts supérieurs de la solidarité syndicale, essaie de profiter des malheurs de la C.S.N. pour la raider dans bien des secteurs.

C'est ainsi, que le Secrétaire de la FTQ, Fernand Daoust, dès le début du schisme à la C.S.N. parlait de la FTQ, comme "la plus grande centrale québécoise". On sait aussi que la FTQ regarde du côté de l'Alcan à Arvida et commence déjà à cultiver des contacts dans la construction et même dans les hôpitaux avant même la fin des négociations du secteur public.

construction et dans le secteur hospitalier.

De plus, malgré ce tête-à-tête entre Pèpin et Laberge, au nom d'une solidarité plus apparente que réelle, les membres de la C.S.N., dissidents ou fidèles ont toujours considéré la FTQ comme leur ennemie de tous les temps et l'une des formes les plus vivantes de l'impérialisme américain au Québec.

Quant à l'attitude apparemment conciliante de Louis Laberge à l'égard de la C.S.N., je la qualifie de contradictoire, car la FTQ, tout en évoquant les intérêts supérieurs de la solidarité syndicale, essaie déjà de profiter des malheurs de la C.S.N. pour la raider dans bien des secteurs.

C'est ainsi, que le Secrétaire de la FTQ, Fernand Daoust, dès le début du schisme à la C.S.N. parlait de la FTQ, comme "la plus grande centrale québécoise". On sait aussi que la FTQ regarde du côté de l'Alcan à Arvida et commence déjà à cultiver des contacts dans la construction et même dans les hôpitaux avant même la fin des négociations du secteur public.

Jean-Paul HETU, vice-président Centrale des syndicats démocratiques

Montréal, le 19 septembre 1972

Le bill 65 : une ouverture factice à la participation

Cette lettre veut exprimer notre désaccord sur deux aspects importants de la loi 65. Le premier concerne le pouvoir attribué au futur conseil d'administration du conseil de la santé et des services sociaux. L'autre aspect concerne la participation à la population à l'intérieur du mode choisi par le ministère des affaires sociales.

Ce conseil d'administration dont les objectifs et le fonctionnement sont décrits par en haut, est seulement consultatif. Ce qui signifie qu'il n'a pas de pouvoirs réels. Il n'aura qu'à suivre les politiques déterminées par le ministère des affaires sociales. C'est vrai aussi que les membres auront sûrement le choix de démissionner s'ils sont insatisfaits des politiques gouvernementales. Nous exprimons notre insatisfaction qu'il y ait seulement deux personnes des groupes socio-économiques sur 21 membres pour être nommés aux postes de membres du conseil d'administration du conseil de la santé et des services sociaux de la région.

Nous nous demandons pourquoi les deux personnes des groupes socio-économiques "sont choisies selon le bon plaisir du lieutenant-gouverneur"? Et, pourquoi aussi seulement elles?

Nous ne croyons pas que le ministère des affaires sociales a créé des conditions pour favoriser une participation réelle. Et, cela parce qu'il ne favorise pas une représen-

tation significative des groupes socio-économiques.

Nous soulignons ici que dans les groupes organisés, il n'est pas certain que le travailleur soit représenté sur ce conseil.

Parce qu'il élimine la possibilité de participation à la population non-organisée. Et parce qu'il enlève la liberté aux groupes socio-économiques de nommer leurs représentants en les faisant choisir réellement par le lieutenant-gouverneur en conseil, et enfin en leur donnant seulement 9 jours pour faire parvenir leurs candidats. La soirée d'information a eu lieu le 22 août au soir, et il faut que les formulaires remplis soient entrés avant le 31 août 1972. Ce qui ne favorise pas et rend presque impossible une consultation entre les différents groupes socio-économiques.

Ce qui nous fait croire aussi à cette réalité, c'est que les objectifs et la structure de fonctionnement ont été déterminés par le ministère des affaires sociales et même sans aucune consultation des gens concernés. En plus nous sommes convaincus que si le ministère des affaires sociales avait voulu une participation réelle, il aurait au moins mis ses objectifs et sa structure de fonctionnement comme hypothétique. Ça aurait permis de la tester et d'en arriver à des concessions. Mais non, il a fait une loi, la loi 65. Et la loi, c'est la loi, il faut la suivre.

Nous sommes portés à croire que ce mode de regroupement est une façade pour se donner bonne conscience ou encore pour faire croire à la population qu'elle est représentée.

Après avoir réfléchi à cette question, nous en sommes arrivés à deux options possibles: 1. présenter quand même des membres même si la structure de regroupement est inadéquate 2. ne présenter personne comme candidat

Et nous avons choisi cette deuxième option. Pour nous, c'est par notre participation à l'intérieur de cette structure, nous ne pouvons espérer des changements valables, du fait que le comité est seulement consultatif, donc sans pouvoirs réels. Le seul pouvoir qu'il a ce comité est de faire des suggestions. Notre autre motif en ne présentant pas de candidats est de ne pas nous désaccorder à une structure non démocratique. C'est en réalité le seul pouvoir qu'il nous reste, celui de contester.

Nous préférons mettre du temps et des énergies là où les espoirs de changements sont plus grands.

Pour le Mouvement des Travailleurs Chrétiens de Saint-Hyacinthe M. et Mme Wilfrid THEBERGE Jean-Marie DESMARAIS Nicole et Jean-Paul ST-AMAND St-Hyacinthe, le 1er sept. 1972

bloc-notes

L'Allemagne de l'ouest et les otages

Toutes les nations qui étaient représentées aux Jeux olympiques se sont senties impliquées dans le drame de Munich, mais quelques gouvernements y ont assumé des responsabilités particulières, soit à titre d'intermédiaires, comme la Tunisie par exemple, soit comme participants directs, tels Israël et peut-être l'Égypte. Mais au premier chef, c'est sur le pays-hôte que reposait le fardeau de la sécurité des athlètes et de la vie des victimes de Fuerstenfeldbruck.

A maints égards, le défi auquel durent faire face le gouvernement et la police ouest-allemands, pressés par les événements, était inégalement compliqué et lourd de conséquences, quel qu'en soit le dénouement. Cependant, la décision arrêtée à Bonn, dans des circonstances encore confuses, de briser le commando palestinien au prix de la vie des otages, n'a pas sans soulever de vifs débats en Allemagne de l'ouest et dans le monde. Car, dans un passé encore récent, la RFA avait paru se ranger plutôt parmi les États qui sont prêts à bien des sacrifices et à des risques graves pour sauver, en pareilles circonstances, la vie des otages remis à leur décision.

La RFA avait déjà connu des drames analogues. En Bolivie, au Brésil, en Espagne, où un terrain d'entente avait pu être trouvé avec les ravisseurs, les otages avaient été libérés sains et saufs. Au Guatemala, par contre, où le gouvernement avait refusé de rechercher une solution, l'ambassadeur Karl-Maria von Spretti était tragiquement trouvé la mort aux mains, des "Forces armées révolutionnaires".

Le gouvernement guatémaltèque avait refusé de libérer 24 prisonniers politiques en échange de l'ambassadeur ouest-allemand. L'opinion allemande, réprouvant ce meurtre, s'était également indignée que le Guatemala n'ait pas davantage tenté de sauver la vie de von Spretti. Venu à Ciudad Guatemala ramener la dépouille de l'ambassadeur, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères Sheel avait remis au régime une sévère note de protestation, l'accusant de "violation flagrante du droit international". L'Allemagne de l'ouest était d'autant plus indignée que le régime guatémaltèque, pour sauver son propre ministre des affaires étrangères tombé aux mains des rebelles, avait consenti à la libération de quelques prisonniers, en février de la même année.

La RFA devait cependant, quelques mois plus tard, être plus heureuse au Brésil avec un gouvernement pourtant non moins "dur" que celui du Guatemala. L'ambassadeur Khrenfried von Holleben était relâché par ses ravisseurs du commando révolutionnaire "Juarez de Brito", après que le gouvernement brésilien eut accepté le départ pour Alger de 40 prisonniers politiques. En Bolivie, quelques jours plus tard, deux techniciens ouest-allemands étaient également sauvés, le gouvernement de La Paz ayant accepté de remettre en liberté 10 prisonniers politiques.

À la fin de la même année, des membres de l'ETA basque enlevait le consul ouest-allemand à San Sebastian, Eugène Beihl, pour faire pression sur le gouvernement espagnol durant le fameux procès de Burgos. L'otage avait dans ce cas été remis en liberté sans, en apparence du moins, que la RFA ou l'Espagne ait dû céder quoi que ce soit aux "terroristes". Le régime Franco n'en avait pas moins commué la peine de mort portée contre les accusés de Burgos.

Bref, dans ces drames qui ne s'étaient ni déroulés ni dénoués sur son territoire, l'Allemagne de l'ouest avait semblé préférer la négociation au refus du "chantage". Là où un effort avait été consenti pour sauver la vie des otages, l'opération avait abouti heureusement. Là où les autorités gouvernementales avaient dit non, au Guatemala, l'otage avait trouvé la mort. Dans ce dernier cas, Bonn avait même exprimé son vif mécontentement en rappelant le gros de son personnel diplomatique et en exigeant du Guatemala qu'il fasse de même avec son ambassade en Allemagne.

Que s'est-il passé, cette fois-ci, pour que les autorités allemandes, face à un cas analogue se présentent sur leur propre territoire, donc sous leur responsabilité directe, choisissent apparemment une autre voie, dont l'absurde dénouement a d'autant plus frappé l'opinion mondiale de stupeur que déjà, du moins en apparence, des négociations avaient débuté, qui semblaient devoir trouver sinon une solution, du moins un résultat moins désespérant?

En prévision d'une semblable éventualité, les autorités allemandes avaient-elles arrêté une ligne de conduite? Cette ligne était-elle différente de celle qu'a suivie jusqu'à maintenant Israël dans des cas analogues? Si oui, comment Bonn

a-t-il pu céder au tragique scénario de Fuerstenfeldbruck? Le débat est ouvert. Il intéresse au plus haut point non seulement les citoyens allemands, mais aussi les gouvernements et les peuples qui continueront de faire face, ces prochaines années, à d'aussi cruels dilemmes.

Jean-Claude LECLERC

Le "risque" de Cabano

Décidément, ce n'est pas avec un enthousiasme fou qu'Ottawa envisage de subventionner - peut-être la cartonnerie de Cabano. Le ministère de l'expansion économique régionale voudrait démontrer à tout l'électorat canadien, à la faveur de ce projet, l'extrême rigueur avec laquelle il examine les demandes de subventions, qu'il ne mettrait pas plus de temps à dire "oui" aux gens de Cabano! Après que le gouvernement du Québec eut donné le feu vert au projet, Jean Marchand avait assorti l'aide fédérale de deux conditions: que l'accord d'approvisionnement conclu avec la société Brock Container ne cause aucun préjudice aux fournisseurs habituels de celle-ci, et que Québec s'engage à assumer les éventuels déficits d'exploitation de la nouvelle cartonnerie, pendant les premières années. Ces deux conditions ayant été rapidement satisfaites, nous pouvions nous attendre à ce que se dénouent les cordons de la bourse fédérale. Que non! Nous apprenions cette semaine que M. Marchand juge désormais inopportune la deuxième condition posée par lui; semble-t-il maintenant que la garantie d'absorption des déficits accordée par Québec risque d'engendrer "l'irresponsabilité" chez les actionnaires de la nouvelle entreprise.

Le climat électoral aidant, il ne manquera pas de bonnes âmes pour dénoncer les manoeuvres dilatoires du ministre devant un projet d'investissement "populaire". Lui qui ne cesse de faire pleuvoir les millions sur les grandes entreprises. Jusqu'à ce qu'il ait dit franchement "non", ce qu'il dit parfois le bénéfice du doute à Jean Marchand; présumons même qu'il cherchera désespérément à dire "oui" avant le 30 octobre... et à le faire sans dilapider les fonds publics.

Car ce n'est pas parce qu'il aurait versé inutilement plusieurs millions aux "corporate burns" de David Lewis que le ministère de M. Marchand serait justifié de subventionner à Cabano un projet chambrant. En outre, la demande que lui a adressée la Société populaire des pâtes et papiers du Québec se range aisément parmi les "grosses" demandes que le ministère a reçu jusqu'ici: \$5.5

millions en subventions pour la construction de la cartonnerie, environ \$2.5 millions pour des travaux d'infrastructure liés à son fonctionnement, et enfin une garantie d'emprunt de \$15 millions du ministère des finances. Devant les montants en cause, on comprend que M. Marchand et M. Turner demandent à voir.

Les données rendues publiques jusqu'ici laissent pourtant croire que le projet, sans être une planque à millions, ferait ses frais et rendrait éventuellement de modestes bénéfices - ce qui est suffisant pour en hâter la réalisation, dans une région où la création d'emplois est l'objectif économique absolument prioritaire.

Mais au vrai, la structure financière du projet paraît quelque peu fragile: \$3.5 millions de capital-actions (fournis par Québec et la population de Cabano), environ \$7 millions de subventions et \$15 millions d'emprunts. C'est peut-être trop de capital emprunté pour ce qu'il y a de capital propre.

Si c'est seulement cela qui fait hésiter Ottawa, alors la solution n'est pas introuvable. Plutôt que de garantir \$15 millions d'emprunts, le ministère fédéral des finances n'a qu'à réduire sa garantie à \$10 millions et à fournir \$5 millions sous forme de capital-actions - quitte à exiger en retour deux sièges au conseil d'administration de la cartonnerie, ce qu'il n'a osé faire pour aucun des projets subventionnés par le MEER.

Mais si le projet de Cabano achoppe plutôt sur la norme de rentabilité du ministère (15 pour cent sur capital investi, dit-on), il faudra alors convenir que l'effort de développement régional d'Ottawa est une situation explose et que les fonctionnaires de l'expansion économique régionale ignorent jusqu'aux mécanismes qui ont assuré, depuis un siècle, le développement économique du Canada - à l'ouest de Cabano, évidemment.

Car la construction du Canadian Pacific Railway n'aurait pas été "rentable", au siècle dernier, si le nouvel Etat canadien n'avait accordé d'énormes privilèges et subventions à l'entreprise privée qui l'a assumée; et les promoteurs du chemin de fer transcontinental ont risqué bien peu de leur poche pour en devenir propriétaire - et léger à leurs descendants l'empire industriel et financier qui devait surgir autour de lui.

Peut-on décemment refuser aux gens de Cabano le millième de ce que l'on a donné aux bâtisseurs du CPR?

Claude LEMELIN

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bevin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$35 par année, six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22. Edition 7 du samedi: \$10 par semaine. Tarif d'abonnement quotidien, livré à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Edition hebdomadaire servie par la poste aerienn sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

Le sacrement de pénitence aujourd'hui

par ANDRÉ NAUD

Les autorités romaines de l'Eglise promulguent récemment un décret concernant certaines modalités de l'administration du sacrement de pénitence. Bien qu'il pose toutes sortes de problèmes, par son contenu, par la manière dont il fut préparé, par ses conséquences, ce décret ne semble avoir suscité que peu de commentaires dans notre milieu.

Il n'est pas facile d'interpréter ce silence. Il est certain cependant que devant les contestations nombreuses que connaît l'Eglise depuis quelques années plusieurs sont aujourd'hui enclins à penser que même dans les cas où une décision de l'autorité pourrait être insatisfaisante, voire malheureuse, le silence vaudra toujours mieux, tout compte fait, que la mise en question. Il n'est pas opportun, estime-t-on, de harceler davantage l'autorité ecclésiastique: le désarroi, voire le scandale sont déjà assez grands. Au surplus, ne doit-on pas penser que c'est aux évêques qu'il appartient d'assumer en tout premier lieu leur responsabilité?

Pour naturels qu'ils puissent être ces calculs n'en sont pas moins fort contestables. S'il est vrai — comme le déclarait Pie XII puis Paul VI — qu'une opinion publique est essentielle à la vie de l'Eglise, une attitude de silence systématique, fût-elle inspirée par le respect, est susceptible de nuire grandement à la vie de la pensée catholique. Pour que circulent les pensées et pour que s'expriment les aspirations et les besoins, il faut qu'on parle. C'est pourquoi, devant ce récent décret, je crois quant à moi de mon devoir de poser, sans acrimonie, les questions qui doivent être posées.

Ce qui motive d'une façon particulière le devoir de s'exprimer sur cette question, c'est que l'enjeu de la réflexion actuelle sur la pénitence dans l'Eglise est très grand. Il s'agit de savoir si l'Eglise sera capable d'aider l'homme d'aujourd'hui et d'ici à trouver le sens, la portée et le degré de sa culpabilité. Cet homme est, en effet, à bien des égards nouveau par sa psychologie et sa sensibilité religieuse. Il assume des responsabilités inédites, s'insérant dans des réseaux humain, politique, culturel, social, économique toujours plus complexes. Sa

Quelques questions sur un récent décret romain

● L'auteur de cette "libre opinion" est professeur à la faculté de théologie de l'université de Montréal. Il a été président de la Société canadienne de théologie et fut conseiller théologique auprès du cardinal Paul-Emile Léger à Vatican II. Il est actuellement président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

vie chrétienne se déroule souvent dans de nouveaux types de rassemblements ecclésiastiques.

Quoi qu'il ait pu paraître, la position exposée dans le récent décret de la Congrégation pour la Doctrine de la foi est très simple. Pour répondre aux vœux exprimés par certains pays — spécialement semble-t-il de mission — on élargit un peu la loi d'exception qui permet de donner des absolutions collectives en cas d'extrême nécessité, à la condition que ces absolutions soient suivies d'une confession privée dans des délais raisonnables. Par ailleurs, pour couper court à des initiatives et à des aspirations qui commencent à se répandre, on réaffirme avec vigueur la doctrine du Concile de Trente concernant la nécessité, pour la réception de la pénitence, de l'aveu privé et explicite de toute faute grave au confesseur. Si bien que, comme l'a compris d'une façon amusée l'un de nos caricaturistes, la décision romaine tend tout simplement à étendre à un plus grand nombre de cas d'urgence la formule: "Obtenez votre absolution maintenant confessez-vous plus tard". Voilà l'essentiel du décret.

Mais si cette décision est en somme assez simple elle n'en pose pas moins de graves questions: théologiques, pastorales, ecclésiastiques.

Questions théologiques

La première question qu'on peut se poser concerne la portée théologique de ce décret romain. Cet interrogatoire n'est pas sans importance, vu que le document renvoie, dès les premières lignes, à l'autorité du Concile de Trente. "Le Concile de Trente a enseigné, dans un acte du Magistère solennel, que, pour la remise pleine et entière des péchés, trois actes sont requis du pénitent, comme parties du sacrement, à savoir: la contrition, l'aveu des fautes et la satisfaction. Il a enseigné en outre que l'absolution donnée, par le

prêtre est l'acte d'un juge et que, de droit divin, il est nécessaire d'avouer au prêtre tous et chacun des péchés mortels, ainsi que les circonstances qui changent l'espèce des péchés, dont on se souvient après un examen de conscience attentif (cf. Sess. XIV, Canones De Sacramento Penitentiae, 4, 6-9; DS 1704, 1706-1709)."

Devant un texte aussi explicite il ne saurait être question ni de nier que la congrégation romaine et le Souverain Pontife avec elle réitèrent la doctrine de Trente, ni de nier leur droit de le faire, ni de minimiser les conséquences concrètes de cette option pour les modalités d'exercice du sacrement de pénitence dans l'Eglise. Et l'on ne verra dans mes remarques, ni pour les prêtres ni pour les fidèles en général, une invitation si téméraire soit-elle à passer outre à la législation actuelle, tant qu'elle existera.

Ceci dit, on ne peut quand même s'empêcher de remarquer qu'au cours des dernières années des théologiens et des historiens réputés ont attiré l'attention sur la nécessité de lire avec grand discernement les déclarations qui paraissent parfois les plus définitives des conciles passés. On peut penser ici aux recherches d'Albert Lang, de Piet Franzen, de Congar, sur la portée des anathèmes ou de certaines expressions conciliaires comme: "de droit divin", "l'Eglise a toujours enseigné", etc. En ce qui concerne la portée des enseignements de Trente sur la Pénitence, on peut se référer, entre autres, à la récente étude de Hubert Jedin (La Maison-Dieu, n. 104). Un point apparaît à plusieurs assez évident: c'est que les questions aujourd'hui posées par l'idée de célébrations pénitentielles communautaires ne furent ni posées ni à fortiori résolues d'une façon définitive par le Concile de Trente. Si bien que l'instauration d'une forme communautaire de plein droit du sacrement de pardon, à côté de la pénitence privée, appa-

rait à tout le moins théologiquement défendable. On ne peut en tout cas, comme le remarquait Carl Peter, "citer le Concile de Trente comme autorité pour empêcher la réalisation d'une telle proposition" (Concilium, n. 61).

Compte tenu du fait qu'existe l'opinion théologique que je viens d'évoquer, le décret romain apparaît vraiment très bref. Aussi est-on en droit de demander, ne serait-ce que pour l'information de ceux qui s'intéressent à cette question, sur quel dossier et sur quels arguments les autorités de la Congrégation pour la Doctrine de la foi fondent leur position.

En attendant ces précisions, il est sûrement des théologiens qui continueront à penser que l'instauration de plein droit d'une forme communautaire du sacrement de pénitence, à côté de la forme traditionnelle et privée, est une chose qu'on ne saurait repudier par un pur rappel des décisions de Trente. Et l'on peut trouver important que leur point de vue s'exprime, surtout si cette forme communautaire est exigée par la nécessité de réviser en profondeur, pour plusieurs groupes de chrétiens, les modalités de l'exercice actuel du sacrement de pardon.

Questions pastorales

Il n'est pas nécessaire à mon propos présent de décrire les malaises qui ont cours depuis quelques années autour du sacrement de pénitence. Qu'il suffise d'indiquer que leur importance a porté la Conférence catholique canadienne à demander d'abord à la Société canadienne de Théologie une étude spéciale sur cette question et à instituer ensuite un comité chargé de poursuivre l'étude amorcée par l'association des théologiens canadiens. On se rappelle aussi que le rapport de la Commissions Dumont insiste sur la gravité du malaise et sur la nécessité de réformes qui aillent au fond des choses (Rapport Dumont, pp. 168-9).

À la lecture du document romain, il n'apparaît pas que ceux qui ont travaillé à sa rédaction avaient une conscience aussi vive que les chrétiens et les pasteurs du Canada de l'ampleur et de la gravité de ces malaises. Même un esprit bienveillant ne peut s'empêcher de constater la pauvreté des perspectives

dont fait état le récent décret. Sans doute un décret disciplinaire n'est-il pas obligé de traiter de tous les aspects d'une question. Mais on a peine à imaginer qu'en un temps où l'inquiétude et le souci sont si grands concernant la place faite à la pénitence dans la vie des croyants, on puisse écrire ou légiférer sur cette question d'une façon si peu capable d'apporter une contribution valable ou même simplement quelconque à la vie de l'Eglise.

On constate malheureusement, à la lecture du document, que les malaises qui sévissent actuellement autour du sacrement de pénitence, du moins dans notre pays, ne semblent pas avoir été sérieusement étudiés. Le document ne fait état que de la pénurie de confesseurs. Il va de soi que ce phénomène, qui peut se produire dans certaines situations, n'a rien à voir avec les problèmes les plus fondamentaux qui se posent aujourd'hui autour de la Pénitence. Il n'est pas étonnant alors, non seulement qu'on ne propose aucune solution à ces problèmes mais qu'on refuse, apparemment sans effort et sur la foi de convictions anciennes qui n'ont peut-être pas été assez réexaminées, les initiatives les plus susceptibles de contribuer à un véritable progrès de la situation.

Je ne discuterai pas longuement la viabilité pastorale du compromis proposé par le décret. Il semble bien que cette formule est susceptible ou de ne rien changer à la situation présente, si par exemple les évêques canadiens décident de ne pas l'appliquer chez nous, ou de semer la plus grande confusion chez les chrétiens.

La question pastorale de fond posée par le document romain vient du fait qu'au moment où un renouveau important de la pénitence s'impose et alors que les meilleurs espoirs — sinon les seuls — se trouvent du côté de l'acceptation d'une double forme d'accès au sacrement de pardon, la forme traditionnelle ou privée et la forme communautaire, le document romain reste résolument axé sur la seule forme privée et refuse formellement les initiatives que plusieurs espéraient et souhaitaient. Ce qu'il faut donc craindre, à la suite de ce document, c'est que toutes les tentatives de réforme soient découragées.

ceux-là surtout qui manifestent un particulier intérêt pour le problème du sacrement de pardon, comment a été fait le choix des experts, quels furent les types de compétences et de statuts humains représentés à la commission du travail. Devant le caractère très sommaire des motivations présentées dans le document, on se demande aussi — et surtout — si le rapport de cette commission sera rendu public. Autant de questions auxquelles des réponses satisfaisantes permettraient d'illustrer comment circule la pensée dans notre Eglise, celle-là surtout qui conduit aux décisions.

À ces questions plus générales, on en peut ajouter d'au-

tres, qui nous sont plus proches, concernant la réflexion canadienne. On sait que la Conférence catholique canadienne s'est intéressée d'une façon assez marquée à la question du sacrement de pénitence depuis au-delà de trois ans, qu'un comité d'étude a été formé par elle et qu'il a soumis un rapport. À moins de vouloir créer un vide absolu autour des décisions émanant de Rome, il serait bien normal, si l'on veut respecter le droit des gens à réfléchir et à être informés, qu'on puisse avoir du moins les grandes lignes de ce rapport, de même que le sort qui fut fait à Rome à la réflexion et aux points de vue canadiens. La question se pose également de savoir

comment on pourra concevoir désormais le cheminement de notre Eglise sur cette question et comment on entreprendra de solutionner les malaises perçus chez nous.

Ces questions ne sont pas théoriques. Elles n'ont rien à voir avec le goût de la polémique, encore moins avec la maladie de tout critiquer systématiquement. Elles ne veulent pas miner l'autorité des décisions prises tant qu'elles seront maintenues, ni provoquer à leur égard un esprit de refus. Elles se posent cependant, dès lors qu'on pense que certaines décisions peuvent être améliorées, voire modifiées, comme peuvent être améliorés et modifiés les mécanismes de consultation qui y conduisent.

Votre chevelure et sa destruction

Nous constatons dans le genre de vie que nous menons un stress permanent avec lequel nous avons dû apprendre à coexister. Des problèmes du cuir chevelu surviennent, chute abondante de cheveux, cuir chevelu grasseux au bout d'un jour ou deux, démangeaisons, cheveux sur l'oreiller. Attention à vous! LA SEBORRHEE est là qui vous tient dans son processus irréversible si l'on ne prend pas de mesures réalistes. L'absorption de tranquillisants n'empêchera pas les glandes sébacées de continuer leur oeuvre destructrice.



atrophées, serait faire preuve d'une grande crédulité. Il est également hors de question de faire redévelopper du duvet existant en cheveux normaux et nous prions notre lecteur de bien vouloir prendre ceci en considération.

Certains facteurs devront entrer en ligne de compte: hygiène inadéquate, alimentation, fatigue, excès, milieu ambiant, changement de climat. Ceci ne s'établit pas au cours d'une visite de cinq minutes: les traitements de la séborrhée sont longs et variés. Ce n'est que par la diversification constante et surveillée des formules que vous serez à même de contrôler la séborrhée. La discipline, la coopération sont indispensables à l'aboutissement d'une mise sous contrôle.

Le temps et le scepticisme sont des facteurs qui joueront contre vous quand vous déciderez de prendre votre cas au sérieux, lorsque votre problème sera assez ardu et que quasiment de valable ne pourra être entrepris pour vous aider.

Le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE connaît des réussites dans le domaine capillaire. Si la calvitie ne peut être vaincue, il existe des moyens pour essayer de la prévenir. Croire à des repousses de cheveux là où il n'y a que pores cicatrisés et papilles

Le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE, sous peine de se voir dépassé, se doit d'être en perpétuel état de recyclage. C'est dans ce but qu'a été créée une équipe de brillants chimistes québécois, nous continuons à développer des formules sans cesse plus complètes, variées et efficaces. Les progrès techniques ne peuvent pas fléchir.

Le présent peut être pour vous le garant de votre avenir capillaire, si vous ne perdez pas la course contre le temps. Et de cela, vous seul êtes le maître.

Raymond P. Ponce
TRICHOLOGUE

Centre Capillaire Pierre
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Metro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.



DUBO DUBON DUBONNET
DUBONNET BLONDE
Apéritif SEC

- DUBONNET BLONDE est dégusté
- en cocktails (au gin ou à la vodka)
 - pour siroter (sur glace, avec du soda)
 - nature (toujours très frais)

Le filet de doré Côte d'Azur, bonne mère!



Une spécialité ce soir à La Popina, restaurant méditerranéen sur la Plaza Place Ville Marie. Réservations 861-3511

Stationnement seulement \$1.00 au "Canadawide Parking" de la P.V.M., dès 18h.30. Faites valider votre billet au restaurant.

Questions ecclésiologiques

Les problèmes théologiques et pastoraux posés par la récente décision de la Congrégation de la Doctrine et de la foi sont très graves. Ils inquiéteront tous ceux qui se préoccupent de la qualité du régime offert aux chrétiens concernant le sacrement de pardon. Cependant, cette décision soulève un problème plus grave encore, parce que plus général. Il s'agit de la manière dont se préparent et se prennent les décisions dans l'Eglise. Ce dernier problème n'est pas nouveau. Il était apparu souvent depuis le Concile et il s'est imposé avec une évidence marquée à l'occasion notamment du dernier synode romain.

À la lecture d'un document comme celui dont nous avons été informés au cours du mois de juillet on se pose un certain nombre de questions. On se demande comment l'étude préparatoire à ce document a été menée, quelle a été dans celle-ci la part des non-européens, quels liens ont été établis et quelles articulations ont été assurées avec les épiscopats nationaux.

NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

AUTO-ÉCOLE? De préférence LAUZON

J'aime mon métier, il me passionne. La mode est celle de son temps!

Chères lectrices et amis du Devoir, À la suite du message que je faisais publier jeudi et vendredi derniers, j'ai reçu plusieurs appels téléphoniques et plusieurs visites. Je m'en réjouis et je vous en remercie. Je suis enchantée de l'attitude de la femme qui lit LE DEVOIR. Enfin disons-le, il y a chez-nous des femmes qui connaissent la haute couture, la mode, l'élégance, les tissus et la confection du vêtement féminin. Cela signifie savoir s'habiller SANS GASPILLER, selon ses exigences bien personnelles. Cela prouve aussi qu'il suffit d'aussi peu que \$22. pour acquérir un vêtement de haute couture confectionné par des artisans qui aiment leur métier.

Choisir le vêtement qui met en valeur votre personnalité, vos traits, ce n'est pas choisir le modèle mis en marché par une publicité tapageuse qui, avouons-le, devient une frustration. J'ai eu le plaisir de causer avec celles d'entre vous qui voulaient me connaître et ensemble nous avons eu l'occasion d'apprécier, de critiquer, de suggérer et de commenter. En effet, ce qui compte c'est d'être de son temps! Quand on a mon bagage de connaissances, quand on a 60 à 70 modèles exclusifs on peut s'imaginer offrir un choix fabuleux! Ce n'est pas ma prétention. Il y a autant de styles qu'il y a de femmes.

Mon local au 6970 rue St-Denis n'a rien de fascinant. Je ne le regrette pas car, c'est mon atelier de travail. C'est précisément dans ce modeste décor que vous réaliserez mieux si le vêtement choisi est bien le vôtre! Le modèle acheté chez moi est ajusté à votre taille à la perfection. Ajouté à votre personnalité, à votre charme et à l'art de la séduction féminine, vous aurez votre succès et j'y aurai contribué.

Vous ne pouvez pas vous rendre à mon atelier? Mais si, car je suis là tous les jours jusqu'à six heures, le jeudi et le vendredi jusqu'à huit heures trente et le samedi jusqu'à deux heures. Appelez-moi au 270-1182. Nous causerons de mode, de vos goûts, de vos préférences, de vos projets d'automne. Peut-être serons-nous d'accord! Mieux encore, j'apprendrai sûrement quelque chose qui me sera utile. Alors, vous promettez de venir me voir ou, du moins, de m'appeler.

Je vous attends,
Ginette
6970 rue St-Denis (près MÉTRO Jean-Talon) 1er étage.

Saint-Jean-Damascène

Les parents ouvrent l'école et veulent la garder ouverte

par Gérald LeBlanc

Officiellement, l'école Saint-Jean-Damascène est fermée mais en pratique, l'activité y est plus intense que jamais. Les parents francophones de ce quartier de Ville-Eymard ont en effet tenu promesse en prenant en main l'école qu'ils ont ouverte hier et qu'ils promettent de faire fonctionner normalement avec l'aide de professeurs fournis par l'Alliance des professeurs de Montréal.

Près de 60 élèves sont déjà inscrits et la secrétaire du Comité des parents de Saint-Jean-Damascène, Mme Margot Villeneuve, est confiante que ce nombre aura doublé d'ici lundi alors que l'école devrait fonctionner normalement.

Dès hier après-midi on pouvait voir les enfants dans leur classe respective, de la maternelle à la quatrième année, s'adonner à des activités artistiques en compagnie des quatre professeurs que l'Alliance a déjà mis à la disposition des parents.

Dans l'avant-midi, les parents ont fait le ménage dans l'école et ont préparé les classes. Faisant appel aux talents des parents, on espère rétablir dès aujourd'hui les services d'eau et d'électricité qui avaient été interrompus, suite à la décision de la CECM de fermer cette école.

Selon Mme Villeneuve, qui trouve l'expérience des plus intéressantes, l'Alliance s'est engagée à fournir les livres nécessaires pour que les classes fonctionnent normalement dès lundi prochain.

Par ailleurs, la CECM a tenu à rappeler publiquement, hier, que cette école est fermée et que les activités qui s'y déroulent ne relèvent aucunement de sa responsabilité.

On sait que l'école Saint-Jean-Damascène, située à l'angle des rues Jogues et Jolicoeur à Ville-Eymard, figurait parmi les 14 écoles fermées durant l'été par la CECM. Suite au mouvement de

protestation des parents francophones du sud-ouest, la CECM a accepté de revenir sur sa décision pour l'école Saint-Raymond, mais elle a maintenu, approuvé d'ailleurs par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, la fermeture de l'école Saint-Jean-Damascène.

Les parents ont alors décidé d'occuper l'école et d'en assurer le fonctionnement avec l'aide de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Leur désir est en voie de devenir une réalité. Comme le dit Mme Villeneuve: "on la veut notre école et on va l'avoir".

Quelques autres incidents ont marqué la rentrée qui s'est cependant déroulée de façon normale dans la plupart des écoles du Québec.

A Thetford Mines, les quelque 3.500 étudiants se sont vu accorder trois semaines de congés supplémentaires, le temps de terminer la construction de la nouvelle polyvalente qu'ils doivent fréquenter cette année.

Quelques milliers d'élèves ont à nouveau été "victimes" du double horaire par suite du manque d'espace disponible dans les écoles secondaires,

particulièrement en banlieue de Montréal et Québec.

Une mère de famille de Laval, dont le mari travaille de nuit, a maintenant l'impression de tenir hôtel: sa fille de 16 ans fréquente l'école de 13h30 à 17h15, son fils de 13 ans reçoit ses cours de 8 à 12h30 et son bambin le plus jeune la quitte vers 8h30 pour revenir à 15h30.

On nous assure cependant, au ministère et dans les commissions scolaires, que le recours au double horaire va diminuant et qu'il ne touche plus qu'une dizaine d'écoles.

suites de la première page

à l'emploi de trois compagnies (Trustco, Framco et Goulet et Fils) de Saint-Joseph de Beauce qui se spécialisent dans la fabrication de pièces (châssis, portes, fenêtres et toitures) pour Glendale. Officiellement, cependant, rien n'a encore été annoncé à propos de ces licenciements possibles.

La compagnie Glendale s'est installée à Saint-Joseph de Beauce en 1966 et, depuis lors, la compagnie a connu une constante expansion. La présence de Glendale a aussi suscité la création de plusieurs entreprises connexes qui, selon le maire Ouellet, ont grandement favorisé la région.

L'incendie a pris naissance, selon la Sûreté du Québec, vers 12h30, apparemment à la suite d'une défectuosité dans le système électrique, et s'est vite propagée à la grandeur du vaste bâtiment de bois. Le feu a fait rage tout l'après-midi et a nécessité l'intervention d'une trentaine de pompiers de Saint-Joseph de Beauce et de Vallée-Jonction. Personne n'a été blessé. D'ailleurs, à cause de l'heure du dîner, peu d'employés étaient sur place au moment du sinistre.

DAVIS ACCEPTE

après des arrêts possibles dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le 20 septembre, il sera à Ottawa; le 21, à Toronto et le 22, à Québec. Le 23 et le 24, il se rendra au Nouveau-Brunswick, à l'île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve, avant de revenir à Ottawa.

L'itinéraire de M. Couette a déjà été annoncé. Il visitera toutes les provinces, sauf l'île-du-Prince-Édouard, concentrant toutefois le gros de ses énergies au Québec.

LE FEU DÉTRUIT

exact de mises à pied qui seront faites mais il a indiqué que la compagnie songeait à envoyer une partie de ses employés travailler dans une autre de ses usines, à Sussex, au Nouveau-Brunswick. De plus, comme l'a annoncé le maire Ouellet, la compagnie envisage sérieusement d'engager uniquement ses employés pour la reconstruction de l'usine. On se propose de faire travailler les employés 24 heures par jour, à raison de trois quarts de huit heures. Toutefois, rien n'a encore été décidé. La décision du ministre pèsera sans doute lourd dans la décision de la compagnie.

Entre-temps, d'autres employés risquent de perdre leur emploi à la suite de cet incendie. En effet, le maire Ouellet a évoqué la possibilité de 300 autres mises à pied dans la région à cause de ce sinistre. Ces travailleurs sont

L'ALLIER ACCUSÉ

ment." Plusieurs organismes publics, a-t-il ajouté, ont retenu les services de simples vendeurs comme conseillers en équipement.

Le ministère des communications se propose donc d'assumer le rôle de coordonnateur, en matière d'équipement, pour résoudre les problèmes nombreux non seulement de sous-équipement ou de sur-équipement, mais aussi de comptabilité, là où le gouvernement soutient financièrement les organismes dans une proportion de plus de 50% de leur budget. "C'est un rôle de coordination, a en effet souligné M. L'Allier, qui ne s'appuie sur aucun moyen de contrôle, sauf éventuellement par le biais des subventions."

Plusieurs députés, dont le libéral Jacques Veilleux lui-même, de la circonscription de Saint-Jean, lui ont fait valoir que cette fonction de coordination pouvait devenir une arme à deux tranchants, à certains niveaux comme celui de cette municipalité qui, selon

M. Veilleux, "a dépensé au-delà de \$100.000 inutilement, compte tenu du fait qu'elle pouvait faire échange de services avec un autre organisme dans la même municipalité" et que, jalouse de son autonomie, elle n'en avait rien fait.

C'est là en effet une barricade que le projet de loi de M. L'Allier n'ose franchir: celle de l'autonomie administrative à différents niveaux. Elle risque, à celui des municipalités par exemple, ou même celui des universités, d'annuler tous les efforts de coordination du ministère. M. L'Allier a déclaré que ce problème était de ceux qui sont insolubles sans un jeu vigoureux de l'opinion publique.

La Commission sur les communications, qui a parachevé hier l'étude du projet de loi no 36 portant sur Radio-Québec, poursuit aujourd'hui celle du projet suivant, mais au rythme où elle procédait hier, impossible de dire si elle pourra s'acquitter de sa tâche dans les délais prévus, c'est-à-dire avant la fin de la journée.

LE JEU

olympique en enceinte fortifiée et que les mesures de police avaient surtout pour objet d'empêcher que les athlètes soient importunés, ou que des badauds entrent dans leur village comme dans un moulin, pour prendre des photos ou demander des autographes.

Des millions d'Allemands ont vu mercredi à la télévision les trois protagonistes allemands du drame de la nuit dernière: le ministre de l'intérieur bavarois Bruno Merk, le ministre fédéral de l'intérieur Genscher, le responsable de la police de Munich Manfred Schreiber, — une sorte de James Bond quinquagénaire qui ne se paie pas de mots et n'hésite pas sur les moyens. Trois hommes visiblement émus, mais résolu — en attendant les suites de l'enquête.

Ils ont monté leur affaire aussi méticuleusement que possible, avec toutes les ressources de l'électronique et du renseignement immédiat. Le dernier acte, les cinq dernières minutes, c'était au poker, et ils ont perdu. Fallait-il tirer le premier? On en glosa longuement. Au poker, on finit toujours par connaître son adversaire, et ses motivations. A partir d'un certain moment de la journée tragique d'hier, il est vraisemblable que les responsables de la police avaient autant de chances d'empêcher le massacre que de dissuader de sa mission un pilote d'avion-suicide. Il est très difficile, à l'heure actuelle, de dire à quel moment ils s'en sont aperçus et quelles étaient les chances, probablement minimes, qu'il leur restait. Est-il exact, comme on l'a dit d'autre part, qu'une sorte de commando israélien aurait proposé ses officiers, et aurait été éconduit?

Les conséquences diplomatiques de l'affaire divisent également les observateurs. Sans doute le porte-parole du gouvernement fédéral a-t-il déclaré mercredi que la tragédie de Munich n'aurait pas d'incidence sur les relations entre Bonn et les pays arabes, en voie d'amélioration, mais il reste la petite phrase du président Gustav Heinemann, qui s'en est pris au cours de la cérémonie expiatoire de mercredi matin aux pays qui n'empêchent pas ces gens d'agir. Même si l'on fait la part de l'émotion du moment, et de l'affirmation de M. Ahlers que les discours du président Heinemann n'avaient pas été préparés avec le gouvernement de M. Brandt, un certain malaise persiste abondamment commenté.

Mais les observateurs s'interrogent surtout sur la portée et le caractère autorisés des réactions est-allemandes, l'agence officielle d'information de l'Allemagne orientale ayant rapporté que l'opinion mondiale est choquée et indignée par l'action aventureuse des autorités de la RFA sur l'aérodrome de Fuerstentfeldbruck. Alors que les deux gouvernements sont engagés dans la négociation finale qui doit établir leurs relations futures, la réaction est-allemande sera vraisemblablement vivement ressentie en RFA. La journée de jeudi pourrait enregistrer quelques mises au point.

LA COUR

Suite de la page 3

lement "la messe rouge". Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a parlé brièvement aux juges et aux avocats en leur demandant de faire preuve de persistance dans leur service afin de "rappeler l'importance de votre profession dans notre société." Il a aussi recommandé aux justiciers d'être toujours capables de reviser ce qu'ils font.

Le pasteur Donald Sheppard et le rabbin Bernard Bloomstone ont aussi demandé aux juges et aux avocats de ne pas oublier leur premier devoir, celui de servir avant tout la justice.

Le juge Allan B. Gold, de la cour provinciale, a, pour sa part, salué la mise en vigueur récente de la loi sur les petites créances qui permettront aux gens de faire des réclamations de moins de \$300 sans avoir recours aux services d'avocats. Le juge Gold a souligné l'importance de ce que les avocats considèrent des "petites causes" parce que les montants sont peu élevés.

"Pour le grand public, de dire le juge en chef de la cour provinciale, l'administration de la justice s'évalue d'après les petites causes de tout le monde."

Il a noté cependant que les juges qui entendent ces causes (ils ne sont pas encore nommés) auront une tâche délicate à remplir étant donné qu'ils devront agir à la fois comme avocats, conseillers, confidentiels et comme juges.

Tous les juges avaient revêtu leur toge rouge pour la circonstance. La salle-patio, celle qui donne sur la rue Notre-Dame, avait pris l'allure d'une sorte de jardin exotique et la tribune des dignitaires se trouvait accolée à une rangée de plantes hautes et d'arbustes variés.

A l'arrière on avait installé un grand bar où, après la cérémonie on vendait bière et spiritueux malgré l'absence apparente de tout permis de la Société des alcools du Québec. On ne sait si ce débit improvisé, mis à la disposition de la magistrature, a fonctionné dans l'illégalité mais la loi exige que le permis soit affiché et ce n'était pas le cas. Il n'y a pas eu pour autant de "descente des incorruptibles".

Plusieurs membres de la SQ avaient revêtu au contraire leurs uniformes de grand apparat et entouraient la digne assemblée de juges.

La cérémonie s'est achevée par la remise d'une distinction d'honneur du Barreau de Paris aux bâtonniers Jean Moisan et Donald Byers, respectivement du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal. C'est Me Guy Darras, membre de l'Ordre des avocats de Paris, qui a remis les distinctions.

LE CARNAGE

Le projet de convention américano-canadienne dont débat actuellement la sous-commission de l'OACI se heurte aux réticences de l'Union soviétique et de l'Égypte qui préféreraient que le conseil de sécurité des Nations unies demeure le seul organisme international habilité à imposer des sanctions collectives.

A ce propos, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a réuni hier matin les sous-secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints pour examiner avec eux les problèmes juridiques et humanitaires posés par la tragédie de Munich et déterminer si l'organisation internationale pourrait jouer un rôle pour essayer de prévenir la répétition de tels crimes.

Selon la charte, le secrétaire général a l'autorité de présenter lui-même une question devant le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale. L'initiative pourrait aussi revenir à une délégation, par exemple les États-Unis, dont le Sénat vient d'adopter une résolution réclamant des sanctions contre les pays qui donnent asile aux criminels coupables d'attentats terroristes. Les problèmes de détournement des avions et de l'en-

lèvement de diplomates, qui avaient déjà été portés devant l'Assemblée générale, pourraient être élargis à l'ensemble de la question du territoire international.

Pour sa part le gouvernement de Bonn a décidé de faire appel aux Nations unies et aux partenaires de la C.E.E. pour entreprendre une action et des mesures communes propres à mettre fin aux activités terroristes.

M. Conrad Ahlers, porte-parole du gouvernement de la R.F.A., a déclaré après le conseil de cabinet consacré au drame de Munich, que le gouvernement fédéral allait demander au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, d'agir dans ce sens au sein de l'organisation internationale.

De même, le gouvernement israélien exprimant sa répulsion et son indignation face au crime de Munich précise dans un communiqué: Cet attentat montre une fois de plus la véritable nature de s'organisations terroristes palestiniennes, qui constituent un danger non seulement pour Israël, mais pour tous les peuples. Israël continuera à s'opposer à tous les actes de terreur et d'extorsion, et en même temps à intensifier son action pour parvenir à la paix.

Le gouvernement israélien fait en même temps appel à tous les gouvernements étrangers afin qu'ils prennent des mesures efficaces contre les organisations extrémistes et les réduisent à l'impuissance. M. Gilbert Guillaume, chef de la délégation française à la réunion de la sous-commission juridique de l'Organisation internationale de l'aviation civile qui étudie le projet américain-canadien de convention imposant des sanctions collectives aux pays qui refusent d'extraire les pirates de l'air, a manifesté la volonté de la France de soutenir toutes mesures efficaces conformes au droit international et permettant d'améliorer la sécurité du transport aérien.

La délégation française a reconnu l'intérêt du projet des États-Unis et du Canada et elle a proposé qu'à la lumière de ce projet la sous-commission examine les principes qui pourraient servir de base à une nouvelle convention internationale sur la répression de la piraterie aérienne.

Le président du syndicat, M. Leonard McLaughlin, a déclaré hier à Ottawa que le gouvernement interprète l'accord maritime du Commonwealth (1931) de telle sorte qu'il a déjà réduit au chômage environ mille marins canadiens.

Le gouvernement, a précisé le chef syndical, devrait exiger de tous les navires qui participent au commerce côtier qu'ils "assument les responsabilités de la citoyenneté canadienne", c'est-à-dire qu'ils embauchent des marins canadiens ainsi que les navires battant pavillon canadien sont tenus de le faire.

Le syndicat demande en outre que l'accord maritime du Commonwealth soit abrogé puisqu'aucun autre pays signataire n'en tient plus compte.

Le SIMC n'est pas le seul organisme à se plaindre de la situation. La Dominion Marine Association (DMA), qui représente les navires canadiens du Saint-Laurent et des Grands Lacs, réclame elle aussi qu'on accorde aux navires canadiens le monopole du commerce maritime intérieur.

Le SIMC et la DMA ont chacun soumis au ministre fédéral des transports, M. Don Jamieson, un mémoire où ils pressent le gouvernement de donner suite aux recommandations du rapport Darling qui favorise le retrait des navires étrangers de ce secteur.

120,000 travailleurs de la mer menacés de chômage?

OTTAWA (CP) — Le Syndicat international des marins canadiens (SIMC) estime qu'à moins de changements opportuns, la politique des transports du gouvernement fédéral créera 120,000 chômeurs parmi les marins et les tra-

vailleurs côtiers du pays.

Le président du syndicat, M. Leonard McLaughlin, a déclaré hier à Ottawa que le gouvernement interprète l'accord maritime du Commonwealth (1931) de telle sorte qu'il a déjà réduit au chômage environ mille marins canadiens.

Davis accepte la démission de McKeough

TORONTO (CP) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a annoncé hier qu'il acceptait le regret la démission du trésorier de la province, M. Darcy McKeough et qu'il lui trouverait un successeur d'ici un ou deux jours.

Le fait que j'accepte cette démission, a précisé M. Davis, ne signifie pas que je met en doute l'intégrité de M. McKeough et ne laisse pas entendre qu'il y a eu écart dans la conduite de M. McKeough.

Le SIMC et la DMA ont chacun soumis au ministre fédéral des transports, M. Don Jamieson, un mémoire où ils pressent le gouvernement de donner suite aux recommandations du rapport Darling qui favorise le retrait des navires étrangers de ce secteur.

Trois rédacteurs envoyés à leur procès pour libelle

Le juge André Chaloux a cité à procès, hier, trois rédacteurs du journal "Va Vite", sous l'accusation d'avoir commis un libelle diffamatoire dans une édition de leur journal qui s'adressait aux travailleurs du centre-sud de

Montréal. La date du procès a été fixée au 6 novembre prochain.

Les trois jeunes gens ont mérité cette accusation à cause d'un reportage sur certains notables qui, dans le quartier desservi par leur journal, s'occupent de l'oeuvre de la Saint-Vincent-de-Paul.

On sait que le juge Arthur Lépine a déjà rejeté cette accusation, il y a trois semaines, et libéré les trois accusés au stade de la comparution parce que l'accusation ne contenait pas suffisamment de détails précis.

L'acte d'accusation a été reformulé et maintenant la preuve a été jugée suffisante par le juge Chaloux.

Saisie de \$700,000 de matériel porno

Pour la seconde journée consécutive, l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec a procédé à des perquisitions dans des entreprises de distribution de livres et de revues et a saisi pour environ \$700,000 de publications pornographiques.

Affrontement Sauvé-Kouri dans Ahuntsic

Quelque 600 militants libéraux de la circonscription d'Ahuntsic sont appelés ce soir à choisir, au scrutin secret, le candidat officiel de leur Parti aux élections du 30 octobre.

Mme Jeanne Sauvé et M. Robert Kouri sollicitent la candidature officielle du Parti. Celui-ci, principal d'école et professeur de langues, habite le comité, ce qui lui confère un avantage certain aux yeux de plusieurs délégués. Celle-là, journaliste et commentatrice, est la femme de Maurice Sauvé, ancien ministre dans le cabinet de M. Pearson, défait dans Saint-Hyacinthe le 25 juin 1968.

Ainsi que le prévoient les règlements régissant les associations libérales fédérales, les deux candidats ont recruté des nombres jusqu'au 21 août, espérant ainsi grossir les rangs de leurs partisans. Mais certains abus ayant été signalés de part et d'autre, la Fédération libérale a décidé, suivant une résolution de l'association d'Ahuntsic, de suspendre 322 adhésions, jugées douteuses. Les noms d'environ 600 délégués ont été retenus. Il y a trois mois, l'Association comptait 425 membres.

Mme Sauvé a déclaré hier soir que le système du choix des candidats présente de graves imperfections qui risquent de compromettre le caractère démocratique des conventions. De son côté, M. Kouri s'est dit d'avis que la campagne avait été "amicale, honnête et juste". Mme Sauvé et M. Kouri sont également optimistes.

Le s'agit de la deuxième saisie d'importance à être effectuée chez La Messagerie Métro. Le 22 février dernier, l'escouade de la moralité de la police de Montréal s'était rendue à cet endroit et avait confisqué pour \$500,000 de livres et revues du même genre.

La seconde agence de distribution visée par les enquêteurs de la SQ a été la firme Distribution d'aujourd'hui, dont l'entrepôt est situé au 145 de la rue Bates, à Mont-Royal. A cet endroit, la police a saisi 200,000 exemplaires de publications obscènes d'une valeur globale d'environ \$400,000.

Enfin, les policiers se sont rendus à l'entrepôt de la compagnie Distribution Nord-Américaine, à Fabreville, où ils ont saisi pour environ \$1,000 du publications litigieuses.

Première percée dans l'empire de Bombardier

Les 620 ouvriers de l'usine Moto-Ski à La Pocatière seront bientôt les premiers des quelque 3,000 employés de la compagnie Bombardier au Québec à se constituer en syndicat (CSN).

Une requête en accréditation a en effet été déposée à cette intention hier, 397 des 620 employés ayant signé leur carte d'adhésion au syndicat en formation, ce qui est plus que la majorité simple requise par la loi.

Le responsable de ce recrutement, M. Claude Girard, vice-président de la CSN, a salué comme une grande victoire cette "première percée syndicale dans l'empire Bombardier" reconnu, précise le communiqué, "pour son antisindicalisme notoire".

Les Métallos (FTQ), notamment, ont plusieurs tentatives infructueuses pour syndiquer les ouvriers de l'usine principale de Bombardier à Valcourt et la CSN s'était elle-même heurtée à des échecs successifs auparavant.

Battu et poignardé

Les enquêteurs de la SEC poursuivent toujours leur recherche en vue de retracer le ou les auteurs du meurtre d'un jeune homme âgé d'environ 25 ans, dont le cadavre a été découvert hier matin dans une ruelle, à l'arrière de la rue Saint-Ambroise.

L'individu a été identifié comme étant Albert Paradis de Montréal. Il avait été arrêté en juillet dernier par la SEC avec trois complices à la suite d'un hold-up de banque rue Sainte-Catherine. Lors de sa comparution, il avait bénéficié d'un cautionnement. Précédemment en février 1972 il avait été libéré du pénitencier après un séjour de cinq ans à l'ombre. Il s'agit de 70ème meurtre de l'année à Montréal.

Saisie de drogue: sept arrestations

Après trois mois d'enquête, la branche des stupéfiants de la section de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal, a procédé hier à l'arrestation de sept hommes et d'une femme et à la saisie de drogue évaluée au total sur le marché clandestin à environ \$200,000.

Les deux hommes ont été capturés sans mal par les policiers.

Plus tard dans la journée alors que les fouilles se poursuivaient dans l'appartement, deux jeunes hommes se sont présentés au logis. Ils ont immédiatement été arrêtés et on a trouvé sur eux des stupéfiants. On croit qu'il s'agit de courriers ou de pushers venus prendre livraison de la drogue. En tout les policiers ont découvert une trentaine de livres de hasch dilué pouvant être transformé en 60 livres de drogue se vendant \$150 l'once.

On a aussi trouvé de la marijuana, du LSD et des speeds.

L'identité des prévenus n'a pas été révélée mais on a appris qu'il y aurait des étrangers dont des Américains parmi le groupe.

L'opération policière a débuté vers 10h30 hier matin par une perquisition dans un logement situé au 2153 de la rue Oxford dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Là les enquêteurs ont pris sur le fait six personnes dont une femme qui préparait la mise en marché de quantité de haschisch liquifié.

Deux des occupants ont alors tenté de fuir, l'un en sautant par une fenêtre du deuxième après avoir lancé à l'extérieur \$8,600. Cependant

Montréal ne renonce pas aux Jeux de 1976

Avant de repartir pour Munich, le maire Jean Drapeau a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'il n'est aucunement question que Montréal renonce aux Jeux Olympiques de 1976 suite à la tragédie qui est survenue à Munich.

"La seule supposition de renoncer aux Jeux Olympiques à Montréal à cause du profond malheur qui a frappé Munich évoque la possibilité de favoriser le triomphe de la barbarie sur la civilisation. Une telle indignité n'est pas conforme à l'histoire du Canada, ni à l'histoire du Québec, ni à l'histoire de Montréal", a affirmé le maire de Montréal.

M. Drapeau a soutenu, par ailleurs, qu'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la tragédie de Munich sur le déroulement des prochains Jeux à Montréal; chose certaine, c'est que nous n'hésiterons pas à prendre toutes les mesures nécessaires pour rendre ces Jeux exempts de toute tragédie, a-t-il ajouté.

Interrogé quant à la possibilité de recourir à l'armée pour assurer la sécurité aux Jeux de 1976, le maire de Montréal a dit ne pas favoriser la présence de l'armée en uniforme et en armes parce que cela pourrait nuire à l'image de paix et de fraternité que doit projeter cet événement international. Il a ajouté qu'il n'en souhaitait pas moins que l'armée fournisse aux organisateurs des Jeux certains services auxiliaires.

Commentant l'attentat perpétré par un commando palestinien contre les athlètes israéliens, M. Drapeau a déclaré: "Cette tragédie est un témoignage que la haine a rendu à l'amour. La haine peut marquer des points comme elle peut entasser des cadavres. La haine ne peut pas gagner la partie. Les idéaux de paix et de justice demeurent. L'humanité complètera toujours des réserves de foi et d'amour."

Selon M. Drapeau, il n'y a pas lieu de craindre pour le mouvement olympique; tout au contraire, a-t-il insisté, un tel événement ne fait que prouver que l'esprit de ce mouvement est plus que jamais indispensable pour l'humanité.

Evoquant le fait que la récente tragédie du cabaret Blue Bird à Montréal a fait plus de morts que celle de Munich et qu'elle est encore plus inexplicable, le maire de Montréal a affirmé que nous devons apprendre à vivre à côté de la haine, de la vengeance et du danger.

Il a réaffirmé sa foi dans le caractère apolitique et pacifique des Jeux Olympiques. Il a offert des condoléances au Comité olympique international et au Comité national d'Israël et a conclu par l'affirmation suivante: "Les Jeux Olympiques avaient leurs héros. Ils comptent maintenant des martyrs. Leur sacrifice ne sera pas vain."

regards

sur le monde

Y a-t-il un avenir politique pour l'Irlande du nord?

par GEOFFREY VITALE

collaboration spéciale

DUBLIN - Actuellement le rapport des forces en Irlande du nord est assez bien équilibré. Si l'armée britannique est mieux armée, l'IRA a l'avantage d'un quasi anonymat qui lui permet de frapper sans avertissement. Si les soldats jouissent d'un patronage officiel qui leur permet de circuler partout, de dresser des barrages dans les rues, de fouiller les personnes et de perquisitionner à volonté, les militants de l'IRA bénéficient de la complicité totale des catholiques dans les quartiers "chauds" de Belfast et ailleurs.

Enfin si l'Angleterre est présente de façon bruyante et agressive, le temps est contre elle, et ce n'est pas après 800 ans de lutte sanglante que les Irlandais risquent de baisser pavillon.

Il y a un seul élément qui pourrait changer brutalement le rapport des forces en Irlande du nord: l'intervention massive de la population protestante. Pour le moment, elle laisse à l'armée britannique le soin de faire la loi et la guerre. A part un petit nombre de militants très violents, les protestants attendent. Ils font des manifestations, surtout depuis la loi qui interdit le port des uniformes para-militaires, mais ils s'impatientent. Ils commencent à soupçonner Londres de vouloir les vendre, ils tirent des parallèles entre les Français d'Algérie et eux-mêmes.

De l'autre côté de la frontière, le gouvernement de Jack Lynch attend aussi. La majorité des Irlandais de la république désavouent les terroristes de l'IRA, mais de longue expérience la république sait aussi que les incidents sanglants font partie de la guérilla urbaine. Jack Lynch voudrait bien pouvoir sévir contre l'IRA, et mettre les membres sous verrou par le truchement de l'internement.

En octobre 1970 un jury acquitta quatre hommes, y compris le ministre des finances irlandais Charles Haughey, accusés de trafic d'armes vers le nord. Le gouvernement irlandais a compris qu'aucun jury ne risquerait de condamner des hommes qui travaillent en faveur des catholiques du nord, même si individuellement les jurés désapprouvaient leurs agissements.

C'est ainsi que le gouvernement a créé des tribunaux spéciaux pour juger ceux qui menacent la sécurité de l'Etat. Ces tribunaux siègent sans jury. Le gouvernement irlandais n'ose pas aller plus loin.

Au côté de la république, deux forces principales s'opposent. Le parti au pouvoir Fianna Fail a travaillé pour relever le niveau de vie en Irlande, il a favorisé l'industrialisation du pays et il pratique une politique plus ou moins chrétienne-démocrate. Ses liens avec l'Eglise sont toujours très serrés mais il s'efforce de plus en plus de s'en dégager. Pour lui, la question de la réunification est devenue purement académique. Sans les subventions massives qu'elle reçoit de la Grande-Bretagne, l'Irlande du nord serait un éléphant blanc qui mettrait en danger l'économie fragile de la république. De plus, un million de protestants aurait une influence détonnante sur la politique de la république.

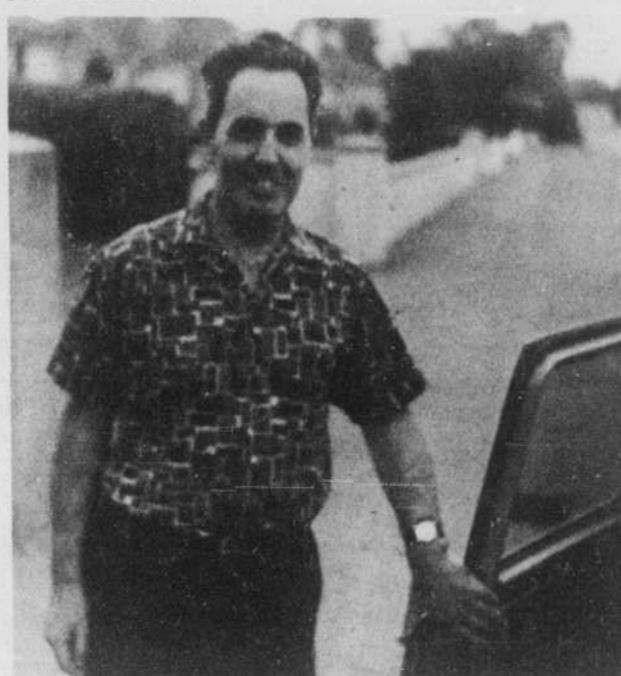
Face à un gouvernement qui choisit de ne rien faire, se trouvent deux partis qui cherchent par tous les moyens à le renverser. Le parti socialiste et le parti conservateur (Fine Gael) négocient actuellement la possibilité d'une coalition contre le Fianna Fail. Ensemble ils contrôlent 68 sièges au parlement contre les 69 tenus par le Fianna Fail. Ce qui signifie tout simplement que le gouvernement ne peut se permettre de perdre un seul siège et en fin de compte est réduit à l'impotence, incapable de prendre de décision qui pourrait affaiblir ses appuis à l'intérieur du parti.

De l'autre côté de la frontière, la situation est encore moins claire. Le Stormont n'existe plus et le gouvernement britannique dans la personne de son secrétaire d'Etat, William Whitelaw, essaie de régir le pays.

A l'extrême droite se trouve le mouvement Vanguard, corps de l'élite protestante, dont le chef William Craig, ancien ministre de l'Intérieur, a déjà prôné l'U.D.I. (déclaration d'indépendance unilatérale) à la manière de la Rhodésie, mais se dit prêt à se contenter de la restauration du gouver-

nement de Stormont, à condition que celui-ci soit aussi fort sinon plus qu'avant sa dissolution.

Dans l'ombre et derrière le Vanguard, il y a l'U.V.F. (Ulster Volunteer Force). Personne ne réclame publiquement de lien avec ce groupe d'extrémistes para-militaires, responsable des enlèvements et des assassinats de catholiques et de protestants gauchisants. Ses chefs sont soit discrédités, soit en prison, mais le groupe, qui selon la police est composé d'éléments criminels qui se défont sous le couvert d'une organisation dite politique, garde une force de frappe sinistre à Belfast.



Ruairi O'Bradaigh, chef politique du "Provisional IRA", devant son domicile à Roscommon, Eire.

Le parti d'Ian Paisley, les Democratic Unionists, est peut-être celui qui négocie les eaux troubles avec le plus d'habileté. Depuis un certain temps, les attitudes religieuses se sont modifiées et il semble qu'il y a un vrai souci actuellement d'étendre le champ d'action de cette faction bourgeoise et puritaine vers les classes sociales défavorisées.

Enfin il y a le S.D.L.P. (Social Democrat and Labour Party) parti libéral et gauchisant qui actuellement semble avoir le plus de "crédibilité" auprès du gouvernement britannique. Malheureusement c'est celui qui en a le moins auprès des catholiques. Ses chefs sont divisés, se disputent le pouvoir, se contredisent. Après avoir déclaré qu'ils ne sauraient jamais négocier avec le gouvernement britannique tant qu'il y aurait des prisonniers dans Long Kesh (camp d'internement de l'armée britannique) deux de leurs membres ont entamé des discussions avec M. Whitelaw.

Les radicaux, tels Bernadette Devlin, désavouent bruyamment des "opportunistes républicains" comme Gerry Fitt, ou un "faux socialiste" comme John Hume; tandis qu'une Bernadette Devlin est elle-même désavouée par les militants de l'IRA. Toutefois le S.D.L.P. semble avoir créé l'impression à Whitehall qu'il est le parti politique le plus susceptible de mener l'Irlande du nord à une solution pacifique de ses problèmes. C'est un erreur qui pourrait avoir des conséquences graves.

Ces diverses factions voudraient bien s'attirer l'adhésion de la population protestante ouvrière. Cette masse se retrouve sous un autre sigle quasi militaire, quasi politique, l'U.D.A., the Ulster Defence Association, qui regroupe à peu près 150.000 membres, pour la plupart recrutés dans des milieux ouvriers.

Parallèle à l'U.D.A., il y a la L.A.W. (Loyalist Association of Workers), groupe syndicaliste qui contrôle les chantiers navals et le chantier de construction aéronautique. Il est à prévoir que les deux associations se fusionnent pour former la force politique protestante la plus puissante. En tant que groupement purement politique il risque de vouloir négocier directement avec le gouvernement britannique et alors le S.D.L.P., qui normalement sera le parti le plus proche de ses aspirations, sera écarté.

Reste à savoir si les Democratic Unionists sous Paisley sauront encore une fois changer de cap pour s'intégrer avec le groupement UDA/L.A.W. Ceci est fort possible car Paisley, malgré toutes les apparences, est le seul homme politique protestant avec qui les deux branches de l'IRA sont actuellement prêtes à négocier.

L'histoire de la rupture au sein l'IRA ("official" et "provisional") est racontée dans les détails dans l'admirable livre Ulster du Sunday Times (Penguin 1972). C'est un des deux livres les plus importants sur la question. L'autre est THE IRA de Tim Pat Coogan, Fontana 1970. En bref c'est une histoire d'idéologie et d'autorité. Alors que les "Provos" prônent un Etat à l'économie mixte, la branche officielle prévoit plutôt un Etat socialiste, une sorte de république populaire. De plus les "Provos" exigent une place à la table de conférence pour décider du sort d'Ulster alors que les "Officials" ne voient pas l'intérêt d'assister à une conférence qui selon leur chef Cathal Goulding ne concerne que les partis politiques en place.

Ni l'une ni l'autre des ailes de l'IRA n'accepte que la république suive l'Angleterre dans le Marché commun. Pour les Provos ce geste, tant que l'Irlande n'est pas indépendante, ne fera que consolider les liens économiques entre la Grande-Bretagne et l'Irlande (du nord et du sud) enlevant définitivement toute autonomie à la république. En revanche, les Provos conçoivent qu'une Irlande réunifiée et indépendante puisse entrer de plein pied dans la CEE.

Pour l'IRA officielle, l'Irlande ne doit jamais adhérer au Marché commun mais négocier plutôt des pactes de commerce avec divers blocs de pays; notamment avec le tiers monde et avec les pays soviétiques.

Y a-t-il moyen d'arriver à un compromis entre ces deux idéologies? Apparemment non. Le chef de l'IRA officielle désapprouve entièrement la politique militaire des Provos, les accuse de se servir de "tactiques sans stratégie" et doute fort qu'il soit jamais plus capable de s'asseoir à table avec Ruairi O'Bradaigh et Sean McStiofan - "ils sont trop malhonnêtes".

Les Provos en revanche accusent les "officials" de dil-

lettantisme. Ils proclament un cessez-le-feu, mais ils n'ont jamais proclamé un "faites feu". Ils ont fait quelques opérations, ils ont essayé de tuer John Taylor et même là ils ont raté leur coup.

En plus les Provos accusent les "Officials" d'être dirigés par Dublin... "La pensée de l'IRA officielle lui est dictée par quelques individus à Dublin. C'est étonnant de voir comment ils réussissent à imposer leurs idées. Ils proclament un cessez-le-feu et le boycottage des soldats britanniques, mais même les "Officials" ici (à Belfast) ne veulent rien savoir de tout cela... La masse des militants, ici, veut une chose, se battre contre l'armée britannique."

L'aile officielle de l'IRA ne partage évidemment pas cette opinion. J'ai posé la question à Cathal Goulding. Pour lui, qu'il y ait deux centres de décision, l'un à Belfast et l'autre à Dublin, est un non-sens. "Toute activité, même si elle est impopulaire là où elle a lieu doit avoir une dimension nationale" ... nationale bien sûr veut dire à travers tout le pays, le nord et le sud. Il continue: "Cela peut plaire à quelques fanatiques catholiques dans les ghettos de placer une bombe dans un bar et faire sauter quelques protestants, mais on doit d'abord se demander si ce geste va contribuer au progrès de notre cause sur le plan national. Au fond personne n'accepte que le fait de tuer et mutiler des gens puisse être considéré comme un geste politique utile".

Q. - Mais si le gouvernement britannique, fatigué de ces négociations sans fin, lâche la bride de l'armée, l'IRA officielle sera-t-elle amenée à réviser ses positions?

R. - Non, Nous protégerons nos objectifs politiques coûte que coûte. Jamais on ne sera forcé à reprendre de vieilles positions que nous avons abandonnées une fois pour toutes. Peut-être même risquons-nous ainsi de perdre des appuis, mais nous acceptons ce risque d'avance.

Cette prise de position est peut-être moins définitive qu'elle ne semble. Déjà on a vu le mouvement des droits civils, mouvement qui se base sur la non-violence, passer vers un certain militantisme. Tout d'abord le groupe Peoples Democracy (Démocratie populaire) s'y est joint pour activer un mouvement qu'il considérait comme trop "pacifique". De là est né le NRM (Northern Resistance Movement), aile très militante du mouvement des droits civils et qui maintenant est plus ou moins affilié avec les Provos. Par contre les Provos utilisent les techniques du mouvement des droits civils, telle la grève des loyers.

Pour savoir ce que l'on entend par "militant", il suffit de citer un échange entre Ruairi O'Bradaigh, chef du Sinn Feinn "provisional" et un des chefs du N.R.M. et qui est professeur dans une école primaire à Newry. Le professeur: "Ah chez nous vous savez, c'est assez tranquille. Et puis je m'occupe de mon école." R.O.B.: "Mais quand même cela fait 5 soldats britanniques de tués depuis 3 semaines". Le professeur: "Entendu, mais il ne faut pas oublier que nous sommes en vacances actuellement, alors nous disposons de plus de temps".

Dans tout cela, prédire l'avenir n'est pas facile. Le gouvernement britannique est pressé. Il voudrait voir une solution définitive avant la fin de l'année, pour pouvoir se concentrer sur son avenir économique lié avec le Marché commun. Le S.D.L.P. espère convaincre les Anglais de fermer les camps d'internement et de procéder à une révision sérieuse de la politique intérieure de l'Irlande du nord. Le S.D.L.P. voudrait ainsi rallier les voix de l'UDA et des catholiques modérés.

En revanche, les Provos n'entendent accepter aucune solution à laquelle ils ne participent pas. Et c'est eux qui décident si et quand les fusillades et les attentats à la bombe doivent s'arrêter. Ian Paisley essaie de trouver le chemin respectable vers le pouvoir respectable. Lui seul a compris que ce pouvoir-là se trouve entre les mains de deux organisations, l'UDA et l'IRA. Avec un peu de chance, il réussira à négocier avec les deux, et ce sera alors lui le prochain premier ministre de l'Irlande du nord.

D'une Irlande réunifiée, il n'est pas question. Le gouvernement britannique voudrait bien se débarrasser de l'Irlande du nord mais n'a pas le courage de sacrifier un million de protestants. Le gouvernement de Dublin ne tient pas trop à une Irlande réunifiée, mais n'ose pas le proclamer.

Le danger le plus pressant est le manque d'appui réel derrière le S.L.D.P. Si le gouvernement britannique se rend compte que le S.L.D.P. est incapable de rallier les voix, il risque de revenir à la possibilité si tentante d'une solution militaire. Ce sera un jour tragique pour l'Irlande toute entière et le début de la vraie guerre civile.

Les Anglais ont vu la guerre du Vietnam et d'Algérie mais refusent d'accepter qu'une armée ne sache pas gagner une guerre du genre "guérilla urbaine". Dans le temps, ils ont refusé de négocier avec Makarios, avec Jomo Kenyatta. Aujourd'hui ils refusent de traiter avec les Provos.

Comment résoudre le problème? Tout d'abord il faut des élections, mais des élections réalistes avec des nominations au vote proportionnel.

Ensuite il faut que l'armée britannique s'en aille. Personne en ce moment ne réclame sérieusement une Irlande réunifiée. Même l'IRA est prête à remettre ce problème à plus tard. Mais aucune base de négociation ne peut être établie tant que les Paras investissent Ballymurphy, tant que des soldats britanniques font la loi à Derry.

Aucune solution pacifique n'existe si l'IRA Provisional ne se trouve à la table de conférence. Actuellement l'économie du pays n'a pas été atteinte, les raffineries, les chantiers navals, les chantiers de construction aéronautique sont intacts. Mais si la Grande-Bretagne persiste à chercher une solution militaire, il se peut que les militants des deux côtés optent pour des solutions de désespoir.

Actuellement les forces de la paix et de la négociation existent. Si les Anglais n'agissent pas en conséquence, s'ils n'essaient pas de trouver une vraie solution en mettant en face les militants des deux côtés, s'ils tiennent à ce que le pouvoir en Irlande du nord ne soit décidé que par le gouvernement britannique, alors ils porteront une lourde responsabilité pour la catastrophe qui pourrait engouffrer les six comtés et y entraîner toute l'Irlande.

THÉOLOGIE SCIENCES RELIGIEUSES
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI TRIMESTRE D'AUTOMNE

FORMATION DES MAÎTRES
Initiation aux instruments de catéchèse (élémentaire) le mardi, Prof.: Jacques HULLMANN
(secondaire) le mardi, Prof.: Bruno TOUPIN
Insertion de l'enfant dans l'expérience sacramentelle le mercredi, Prof.: Jacques HULLMANN
Adolescent et Eglise le mercredi, Prof.: Jean-René MILOT
Principes fondamentaux de catéchèse le jeudi, Prof.: Roland TREMBLAY
Messages actuels de salut le samedi, Prof.: Michel LUCIER
Jacques HULLMANN, responsable, tél.: 343-6863

SCIENCES DE LA RELIGION
Problématique des valeurs dans le monde contemporain les mercredi et jeudi, Prof.: Jean-Pierre AUDET

ÉTUDES BIBLIQUES
Les lettres aux Galates et aux Romains le jeudi, Prof.: Léonard AUDET
L'Évangile selon saint Jean le mardi, Prof.: Jean-Louis D'ARAGON

ÉTUDES THÉOLOGIQUES
Conditions de la réflexion de foi aujourd'hui les lundi et mercredi, Prof.: Maurice BOUTIN
Guy COUTURIER

ÉTUDES PASTORALES
Coordonnées d'action et de réflexion pastorales le samedi, Prof.: André CHARRON
L'Église dans ses dynamismes propres les mercredi et jeudi, Prof.: Rémi PARENT

DEUXIÈME CYCLE
Les dimensions politiques de la foi du 25 sept. au 21 oct. Prof.: René COSTE
Lecture de la Bible pour notre temps le mardi, Prof.: Léonard AUDET
Laval LÉTOURNEAU
Roland PROULX
Fidélité conjugale et divorce le jeudi, Prof.: Viateur BOULANGER
Guy BOURGEOULT
Guy Durand

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Montréal 101, tél.: (514) 343-7080

CONSERVATOIRE LASSALLE
fondé en 1908
Institution mixte autorisée par le Ministère de l'Éducation

COURS DU SOIR pour ADULTES
- lundi - mercredi - 19h. -
Options: ART ORATOIRE
ART DRAMATIQUE

COURS POUR LES "15-17" ANS
- vendredi 17 heures -

PROGRAMME D'ÉTUDE SPÉCIAL EN ATELIER D'ANIMATION

COURS POUR LES JEUNES
Adolescents de 12 à 14 ans - vendredi 19h.
Enfants de 6 à 11 ans - samedi 9h. 30

SECTEURS: AHUNTSIC - CENTRE-VILLE
CARTIERVILLE - ROSEMONT

DÉBUT DES COURS semaine du 11 septembre
AUCUN EXAMEN D'ENTRÉE

PROGRAMMES DES COURS - RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTION
1290 rue St-Denis de 9h. 30 à 17h.
861-4114 523-2675

L'Art de la Reliure
ATELIER - ÉCOLE

COURS DE RELIURE D'ART

Sous la direction de
Simone B. Roy - Hubert Leurs
maîtres relieurs

début des cours 15 septembre

451 RUE ST-SULPICE, VIEUX MONTRÉAL

pour renseignements et inscriptions
Tél.: 844-1831
EXPOSITION DU 7 AU 14 SEPTEMBRE

Berlitz
peut améliorer votre anglais*

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incroyable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais*, espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz
Langues vivantes • Leçons pratiques

Service et cours de traduction
MONTREAL, 50 Place Crémazie 387-2546
MONTREAL, 2055 rue Peel 288-3111

Université du Québec à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES
ADMINISTRATION
- P.P.B.S.
Rationalisation des choix budgétaires
- Laboratoires de sensibilisation au comportement organisationnel
- Courtage immobilier

Dépliants sur demande
Service de Formation Culturelle et Professionnelle
1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél.: 876-3030

AVANT D'OCCUPER NOTRE NOUVELLE LIBRAIRIE DE LA PLACE VILLE MARIE LA PLUS MODERNE A MONTRÉAL NOUS VOUS PROPOSONS.

UNE VENTE À RABAIS EXCEPTIONNELLE
LE STOCK AU COMPLET

● LIVRES ● DISQUES ● CARTOUCHES ● CASSETTES

Y COMPRIS LES COLLECTIONS

CAPITOL

BERTRAND • PLACE VILLE MARIE

A Ottawa

Le Canada organise un colloque sur le multiculturalisme

OTTAWA — Le Canada, qui se caractérise par son pluralisme culturel et par son bilinguisme officiel, organise de concert avec l'Unesco un colloque international sur les politiques culturelles et linguistiques dans les pays multilingues et multiculturels. C'est la commission canadienne pour l'Unesco qui a préparé la tenue de ce colloque, dont les assises auront lieu du 25 au 30 septembre au Centre de conférence du gouvernement, Place de la Confédération, à Ottawa.

Une cinquantaine de participants étrangers, originaires de quelque vingt-cinq pays et représentants de communautés linguistiques et culturelles différentes, se joindront à une vingtaine d'invités canadiens pour un échange de vues, d'expériences et de connaissances sur les divers aspects du multiculturalisme. Il s'agit de hauts fonctionnaires, qui participent à l'établissement de la politique culturelle dans leur pays ainsi que de spécialistes des disciplines universitaires et artistiques connexes. Comme dans tous les colloques de ce genre, les participants exprimeront les vues que leur aura inspirées leur expérience personnelle et n'engageront en rien les gouvernements de leur pays.

Quatre continents seront représentés au colloque d'Ottawa, où sont invités des participants de la Belgique, de la France, de la Suisse, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, de la Yougoslavie et de l'URSS, pour l'Europe; de Ceylan, de l'Inde, de la Malaisie, de Singapour et du Liban pour l'Asie; du Cameroun, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Madagascar, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Tanzanie, et de la Tunisie, pour l'Afrique, ainsi que du Mexique, du Paraguay, du Pérou, de Trinidad, de la Martinique, et des États-Unis (Porto-Rico) pour les deux Amériques.

Un nombre limité de participants canadiens seront invités à ce colloque, afin de lui conserver son caractère international. Pour que les participants canadiens reflètent bien la diversité et le pluralisme du pays, on a décidé d'inviter le ministre responsable des Affaires culturelles de chacune des provinces ou son représentant ainsi que les commissaires des deux territoires du

Grand Nord ou leurs représentants, tandis que se joindront à eux quelques consultants, des auteurs de documents de travail, ainsi que des présidents de commissions du colloque. Enfin il y aura naturellement les membres du comité d'organisation qui sont: son président, le professeur Napoléon Leblanc, de l'Université Laval, membre canadien du comité exécutif de l'Unesco; M.L.H. Cragg, président de la Commission canadienne pour l'Unesco; M. Jules Léger, sous-secrétaire d'État, le professeur A.D. Dunton, de l'Université Carleton et M. John Prentice, président du Conseil des Arts du Canada.

Le colloque d'Ottawa s'inscrit dans le prolongement logique de la conférence internationale de l'Unesco tenue à Venise en août 1970, laquelle dans ses conclusions avait constaté la contribution que peuvent faire à l'enrichissement de la vie nationale, les États-membres qui possèdent à l'intérieur de leurs frontières une diversité de communautés culturelles et linguistiques. De plus à Venise il avait été décidé de tenir une série de conférences régionales de l'Unesco à travers le monde, dont la première fut celle d'Helsinki, le Canada fut admis et considéré comme "un pays européen".

On voulait connaître son expérience de société de caractère pluraliste. Le colloque d'Ottawa n'aura aucun pouvoir de décision, mais il ne fait pas de doute que ses travaux et les conclusions qui pourront être retenues, présenteront de l'intérêt pour les gouvernements et les institutions culturelles tout en fournissant des lumières utiles pour les délibérations des autres conférences culturelles.

Les travaux du colloque seront confiés à quatre commissions, qui doivent chacune se pencher sur un des aspects principaux du thème général et qui sont:

- l'ampleur et l'établissement de la politique officielle;
- la politique linguistique;
- l'activité créatrice dans un contexte multiculturel;
- les relations interculturelles dans les pays multiculturels modernes.

Les langues de travail du colloque seront le français et l'anglais et les services d'interprétation simultanée seront à la disposition des participants.

L'automobiliste canadien doit déboursier davantage

OTTAWA (PC) — Des sondages menés récemment semblent indiquer que le coût de fonctionnement des voitures serait plus élevé au Canada qu'aux États-Unis.

Ces études, menées par une entreprise américaine pour le compte d'associations canadiennes et américaines de voitures, comparent le coût de fonctionnement d'une Chevrolet Impala 1971 aux États-Unis, à celui d'une Chevrolet 1972 au

Canada. Il en ressort que les dépenses variables, comme l'essence et l'entretien, sont moins élevées pour l'Impala que pour la Chevrolet, qui est une plus petite voiture. Et pour ce qui concerne les dépenses fixes, comme l'assurance et la dépréciation, elles sont légèrement plus élevées dans le cas de l'Impala.

Les études menées par Runzheimer and Co. de Rochester, dans le Wisconsin, sont fondées sur des statistiques de dépenses moyennes à l'échelle du pays ce qui peut fausser un peu les résultats puisqu'il existe de grands écarts au chapitre des dépenses individuelles des automobilistes. En outre, aux États-Unis, l'enquête a été menée en mai 1971, alors qu'au Canada, elle l'a été en mai 1972.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

- Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
- Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
- Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
- S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

BONNE MENAGÈRE, travail léger 4 journées, Ville St-Laurent, références demandées. Tél. 332-5984 11-9-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

VIAU - Jean-Talon: 3 1/2, moderne, chauffé, tout compris, stationnement, piscine intérieure, libre 1er octobre. Raison: mutation. Tél. 728-4301. 16-9-72

BERNARD 1120, (Royal York) app. 3, grand salon, bouclier, 2 chambres, salle à manger, cuisine, hall, Pas de garage. \$185. Tél. jour 842-3571, soir: 272-9693 11-9-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél.: 276-9067 2-10-72

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier. Jour 331-0251 soir 667-0774 J.N.O.

ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉ demandé pour salle de danse. Appelez après 7h p.m. 271-7019 ou 277-3817 11-9-72

ARTISANATS

MAÎTRE-EBENISTE français vous fera meubles, bibliothèques sur mesure, décapage, réparation. J'ai de vieux meubles canadiens entièrement renoués à vendre. Travail très soigné. Tél.: 467-2223. 23-9-72

ARTICLES A VENDRE

PIANO acajou à vendre, de Mason Rich, presque neuf. Tél. après 6 p.m. 738-8481 9-9-72

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT '67, très propre, bon mécanisme. Tél. 523-9767. 9-9-72

PEUGEOT 504, 1970

Sedan, toit ouvrant, pneus Michelin XAS, radio AM-FM, transmission manuelle, gris métallisé avec intérieur cuirte rouge. \$2,095.00. Garantie. Roger Automobile Ltée, 4269 ouest, Ste-Catherine, Tél. 932-2925 9-9-72

BELVEDERE 1968 automatique

4 portes, radio, bon état. Tél. 342-4297 8-9-72

AUSTIN America 1300, 1970, endommagée, prix: \$550. Tél. 274-7384 8-9-72

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 304, 1971 Sedan, traction avant, pneus Michelin X, siège inclinable, garantie. \$1,895.00 Roger Automobile Ltée, 4269 ouest, Ste-Catherine, Tél. 932-2925 9-9-72

LOTUS 1970 Europa 52

Roue type Mag, pneu radial, excellente condition. \$3,100.00 Roger Automobile Ltée, 4269 ouest, Ste-Catherine Tél. 932-2925 9-9-72

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ECHANGE

Toute équipée \$2495. VOLVO 1970, 142S Trés propre \$2795. VOLVO 1968, 142S En bonne condition \$1595. VOLVO 1967, 144S Automatique, radio \$1295. up-town 400 boul. DECARIE, (Nord boul. Métropolitain) 748-8807 9-9-72

BUREAU A LOUER

DANS LE VIEUX MONTREAL Édifice commercial nouvellement rénové. Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres. 211 du St-Sacrement Tél.: 844-3361 poste 238 J.N.O.

COURS PRIVÉS

ESPAGNOL-FRANÇAIS — ANGLAIS: débutants, intermédiaires, avancés. Individuel ou groupe. Résultat garanti. Inscription immédiate. Début en septembre. Tél. jour ou soir 739-4291 8-9-72

ENSEIGNEMENT DU VIOLON

théorie et solfège, attention particulière aux débutants, quelques places de disponible. Tél. 376-1018. 8-9-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT

50 WILLOWDALE

Nouvel Immeuble

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées - sun-deck

3 1/2 \$170 4 1/2 \$220 (2 salles de bains) 738-8693 273-4451 J.N.O.

HOMMES DEMANDÉS

GÉRANTS ET AGENTS D'ASSURANCE-VIE DEMANDÉS

Pour Montréal et ses banlieues. Avec bureau déjà établi à Montréal, aura la surveillance de nos agents actuels et en recrutera de nouveaux pour la vente de l'assurance-vie et pour servir nos nombreux assurés. Temps plein ou partiel. Excellente rémunération. Formation complète. Bénéfices sociaux habituels.

POUR ENTREPRISES, S'ADRESSER À M. Fernand-R. Rivard, 52 rue Concord, Manchester, N.H. 03101. Tél. (603) 625-8577

OU en composant par téléphone avec M. Rivard au Motel Martinique Motor Inn, angle Guy-Dorchester, Montréal. Tél. (514) 266-4611, les 19, 20, 21 et 22 septembre. 9-9-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

TECHNICIEN DE RECHERCHE

Emploi qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche et de développement scientifiques.

Le (la) candidat(e) devra travailler conjointement avec les chercheurs de l'équipe technique en vue de préparer divers rapports.

Traitement initial: environ \$6,000.

Poste à Montréal. Faire parvenir curriculum vitae à:

CASE 322, LE DEVOIR 8-9-72

COURS PRIVÉS

TAPISSERIE: crochetage, haute-lisse, macramé. Série de 10, 20 cours (débutant, avancé) commençant fin septembre-après-midi, soir. ATELIER LOUIS et JEANNE AUCLAIR - Outremont 270-1482 9-9-72

CHALET A LOUER

VAL-DAVID Au sommet de la montagne, chalet suisse à 2,000' du mont-pente. 3 chambres, cuisine, lavasse à vaisselle, dinette, salle de séjour, 2 foyers, 3 salles de bain, chauffage électrique, meuble, \$2,800. octobre à avril, incluant chauffage, électricité, déneigement et entretien. Tél. 527-1393 272-8715 après 6 p.m. 9-9-72

DEMANDES D'EMPLOI

BACHELIERE ès Arts bilingue avec grandes connaissances en relations humaines, 2 années d'expérience dans les domaines de consultation, de surveillance et de responsabilités administratives. Recherche emploi comme assistante de personnel. S.V.P. répondre à C.P. 323 Le Devoir 9-9-72

DIVERS

REHAUSSEZ le confort de votre bureau et de votre foyer avec de nouveaux tapis-prélat ou tuiles de chez L.P. FONTAINE & FRIERE INC 723 est, Mont-Royal. Appelez aujourd'hui. 522-1155. Choix de qualité et mesures prises à domicile. Prix modiques. Travail soigné. Termes budgétaires avantageux si désiré. 8-9-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf-garantie. Assurance Service 24 heures. Tél. 388-2137, 669-2547.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE DEMANDÉE Secrétaire-dactylo demandée pour une importante association québécoise. Principales exigences: très bonne connaissance de la langue française, expérience dans le travail général de bureau, ayant de l'initiative et de la personnalité. Téléphone: 866-1761 8-9-72

MESDAMES, si des problèmes d'argent se posent et que les factures ne cessent de s'accumuler, Sarah Conventry, Compagnie de bijoux de fantaisie a une suggestion à vous faire, appelez 321-9670 et vous apprendrez comment un travail à temps partiel peut être aussi rémunérateur qu'un travail à plein temps. Étant les plus grands représentants dans la vente directe pour les bijoux de fantaisie, nous avons la réponse à vos problèmes. Sincèrement Louise Desroches. 321-9670, Montréal 8-9-72

ETUDIANTE qui garderait 2 enfants, 9 et 5 ans, lundi p.m., mardi et mercredi soir. Qualité essentielle: aimer les enfants. Secteur Université de Montréal. Tél. 739-0560 11-9-72

FOURRURES

PEAUX de mouton, créations exclusives. Tapis, coussins, couvertures, chapeaux, mitaines. Tél. 322-7729 9-9-72

GARDERIES

GARDERAIS bébé ou enfant du lundi au vendredi entre 9 et 5 h p.m. Demeure près de l'Université de Montréal. Tél. 731-1092 14-9-72

HOMMES DEMANDÉS

VENDEUR salarié demandé. Bilingue. Au moins 11 années de scolarité. Devra voyager à l'extérieur de la province. Tél. 489-7593 12-9-72

GÉRANT DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

expérience, bilingue, pour le Service de Prêts hypothécaires, établi par une importante Entreprise immobilière d'avantageuse occasion connue. Occasion de carrière pour personne dynamique désirant se créer un avenir. Écrire Case 320, Le Devoir 8-9-72

TECHNICIEN-VENDEUR BILINGUE-CLIMATISEURS

demandé par important distributeur pour visiter entrepreneurs et ingénieurs

- Diplôme universitaire de préférence mais non essentiel
- Il faut être expérimenté

Salaires, commission, allocation pour voiture. Faire parvenir curriculum vitae à: CASE 318, LE DEVOIR 11-9-72

HOMMES DEMANDÉS

DISTRIBUTEUR EN GROS Nous sommes à la recherche d'un jeune homme ambitieux, bilingue, responsable des commandes. Conditions de travail intéressantes. Bénéfices usuels. Écrire en anglais à: CASE 317, LE DEVOIR 11-9-72

VENDEUR

Compagnie nationale de l'exécution de contrats "de type dévanteurs de magasins et murs rideaux" recherche un vendeur d'expérience et un estimateur (junior) dans les produits d'aluminium et verriers. Le traitement sera en fonction de la compétence, les bénéfices marginaux sont ceux retrouvés dans les meilleures compagnies. Adresser son curriculum vitae ou curriculum J.G. Kiraly Directeur général VERBEC INC. bou. Hébert, Ste-Catherine d'Alexandrie comté Laprairie Tél. 632-1110 11-9-72

INSTRUMENT - MUSIQUE

COURS PRIVÉS d'orgue pour jeunes et adultes. Informations: Mlle Fortin, 845-3211 14-9-72

LOGEMENTS A LOUER

CHATEAUGUAY Centre: boul. Rousseau, bas de duplex, 5 1/2, jardin clôturé, près école polyvalente. Libre fin septembre. Tél. 692-8787 20-9-72

MAISONS A LOUER

ST-LAURENT: bungalow, 11 pièces, tout fourni. Serre, jardin, climatisation, près station Vertu. \$300. Tél.: 343-6679, 738-5976, 747-0479 11-9-72

ST-ANDRÉ, maison meublée, indépendante, près parc Lafontaine, 8 pièces, 2 étages, balcons, 2 toilettes, planchers bois naturel, foyer, cour intérieure chauffée et cour extérieure fermée. \$240. Tél. 525-4272. 13-9-72

PENSIONS

RETRAITES, personnes âgées: nourriture impeccable, endroit tranquille, propre, luxueux; médecin, infirmières à votre service. Tél. 376-7689. 13-9-72

PENSIONS pour âge d'or, sur le bord du fleuve, St-André Kamouraska. Tél. 727-0508 11-9-72

PRENDRAIS pensionnaire en semaine, ÉCOLE, âgée de 8 à 14 ans. Chambre privée, confortable. Queen-Mary Grosvenor. Tél. 731-2322 9-9-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est. rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b.p.d., b.p.h., 1 ès lettres. Tél. 288-2332 de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

VIEUX LONGUEUIL COTTAGE détaché, près Caisse Pop. 4 chambres, 6 couchers, chauffage eau chaude. Propriétaire transféré. Aubaine. DUPLEX détaché, laborté-St-Laurent, propriété impeccable. Occasion unique. Prix et conditions faciles. MAISON CANADIENNE 1772: en parfait état, 2 grands logements, terrain coin commercial, 11,507 p.c., près centre achats chemin Chamby. Excellent potentiel. 677-5216 8-9-72

OUTREMONT: cottage face Parc Outremont, 5 chambres à coucher, sous-sol fini avec chambre de bonne, 3 salles de toilette, boiserie en chêne massif. \$50,000. Sans agent. Mme Beauvais 273-3552. 15-9-72

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL MEDECIN OU DENTISTE ROSEMONT: rue Dandurand, en face école St-François Solano, magnifique triplex isolé, terrain 65 x 85, grand logement au rez-de-chaussée avec bureau et salle d'attente ayant entrée particulière sur le côté, solarium, garage chauffé, grand sous-sol. Aucun médecin ou dentiste résidents dans la paroisse qui compte 3,400 familles. Vente-cause: maladie. APPELEZ: 729-9556 11-9-72

BROSSARD: Asterville, bungalow surélevé, 5 chambres à coucher, salle à manger, garage double, grande salle familiale avec portepatio, près centre d'achats, hypothèque à 8 1/4. Paiements mensuels de \$158.00 incluant taxes. MIS Appelez Nicole Curran, 672-6450 ou 676-9956, Immeubles Westgate, courtiers 8-9-72

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT PAROISSE ST-GERMAIN: taxes de Montréal, maison chaleureuse, 13 pièces, de 5 à 7 chambres, 2 foyers, 2 garages, terrain paysagé - 10,000 p.c. Prix demandé: \$55,000. Occupation immédiate.

SHERBROOKE TRUST courtiers 849-4553 11-9-72

AHUNTSIC: triplex détaché en pierre, 17, 24, sous-sol fini, bureau pour professionnel, grand terrain paysagé, près parc Nicolas Viel. \$55,000. Sans agent. Mme Beauvais 273-3552. 15-9-72

RIVE SUD: 12 minutes de Montréal, grand split level, terrain boisé, domaine résidentiel près pente de ski. Prix à discuter. Tél. 649-1775 11-9-72

ST-LAMBERT: Cottage semi-détaché en brique, salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, grande cuisine. Pour plus d'informations appeler Hélène Gagné 672-6450 ou 671-7353. Exclut. Immeubles Westgate, courtiers 8-9-72

MAISON CANADIENNE: pierre, foyer, 9 pièces, 2 salles de bains, garage double. Paysage, 20,000 p.c., possibilité 43,150 p.c. bord de l'eau. Rosemere 349,400. Propriétaire. Tél. 756-0400 (frais vire). 11-9-72

LANORAE: bord du fleuve, 9 pièces, 6 chambres à coucher, grand solarium, maisonnette adjacente, propriétaire. Tél. 671-6662 11-9-72

REMBOURRAGE REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél. 521-5484. 1-11-72

TERRAINS A VENDRE PIERREFONDS: zone duplex, peut construire 2 à 6 logements, auto-bus allant centre-d'achats Fairview, écoles françaises et anglaises, 10,150' ca. Conditions faciles. Tél. 626-4684 13-9-72

TERRE de 90 arpents à vendre dans le comté de Terrebonne, situé à 20 milles de Montréal. Tél. 435-4724. 8-9-72

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Siège suspendu à deux cordes, et sur lequel on se balance.
- Dont la couleur pâle semble avoir déteint par suite d'un lavage. — Un nombre.
- Qui suit la doctrine du quétisme. — Sodium.
- Seule. — Troisième personne. — Titane.
- Lac des Pyrénées. — Câbles servant à maintenir des matériaux sur une charrette.
- Insecte coléoptère. — Tamis.
- Substance blanche et molle qui se trouve dans les poissons mâles. — A toi, — Sainte.
- Méprise. — Cela. — Lui.
- Souverain. — A recommencé à être ce qu'il était auparavant.
- Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose. — Table ou répertoire des tarifs.
- Mois de l'année.
- Résine jaunâtre qui décoloré le lentisque. — Ancienne épée longue et étroite.

Mise au point à McGill

Un rein artificiel qui tient dans la main

par Gilles Provost

Des chercheurs de l'université McGill de Montréal, dirigés par le docteur T.M.S. Chang viennent d'inventer un nouveau modèle de rein artificiel qui semble représenter une véritable percée technologique dans ce domaine et qui a certainement de quoi faire rêver la plupart des patients qui doivent avoir recours à de tels appareils.

Ce rein artificiel, en effet, ne pèse que cinq livres, tient dans la main et peut théoriquement être utilisé par le pa-

tient lui-même sans aide extérieure. Le cœur du patient est la seule source d'énergie dont il a besoin.

Enfin, il est trois fois plus rapide que les modèles précédemment utilisés dans les hôpitaux et on le jette après usage.

Les appareils actuels, par comparaison, ont à peu près la taille d'une machine à laver et exigent un personnel technique bien entraîné. Il y circule de 45 à 100 gallons de liquide pendant la période

normale de perfusion qui dure de six à dix heures. Les patients doivent se soumettre à de telles perfusions deux ou trois fois par semaine.

L'équipe du docteur Chang a déjà expérimenté son prototype à soixante reprises sur une douzaine de patients à l'hôpital Royal Victoria. En deux heures, on obtenait à peu près le même résultat qu'avec six heures de traitement conventionnel. Les malades pouvaient retourner chez eux une heure après la fin du trai-

tement et ils étaient généralement bien moins fatigués qu'avec les techniques courantes.

Selon M. Chang, ce nouveau rein artificiel débarrasse le sang de l'acide urique, de la créatine et des résidus de médicaments qu'il contient. Sa mise au point n'est toutefois pas terminée et certains déchets demeurent dans le sang, de telle sorte que les patients doivent encore avoir recours à des machines conventionnelles de temps à autre.

La principale limitation du nouvel appareil est qu'il ne peut retenir le surplus d'eau contenu dans le sang. Son usage sera donc limité aux patients qui conservent une certaine activité rénale et qui peuvent évacuer leur surplus d'eau par leurs propres moyens.

L'élément actif de ce rein artificiel est formé de charbon de bois activé placé à l'intérieur de micro-capsules (de 1/2 à 2 millimètres de diamètre) elles-mêmes enrobées d'alumine.

La fine membrane qui entoure le charbon de bois activé

permet aux déchets du sang de traverser et d'être retenus par le charbon de bois. Les éléments essentiels du sang ne sont pas affectés. Il sont aussi protégés contre des dommages possibles par l'alumine. Les particules de charbon de bois ne peuvent évidemment absorber beaucoup d'eau, ce qui explique la principale limitation de l'appareil.

La membrane entourant les particules de charbon activé est très mince, ce qui explique la vitesse plus grande que dans les machines usuelles. La surface en contact avec le sang est aussi plus grande, ce qui améliore le rendement.

Dans les reins artificiels d'usage courant, il y a deux enceintes séparées par une membrane à travers laquelle se fait la dialyse. D'un côté, il y a le sang et de l'autre, un liquide qui se charge progressivement des déchets sanguins passant à travers la membrane. Pour que les deux liquides ne se mélangent pas, la membrane doit avoir une certaine épaisseur, ce qui limite la vitesse du traitement.



Le docteur Chang, de l'université McGill, a récemment fait sensation en présentant à la Fondation canadienne des maladies rénales un rein artificiel qui peut tenir dans la main et dont l'action est trois fois plus rapide que celle des gros appareils actuellement en usage dans les hôpitaux.

Le docteur Chang a expliqué au Devoir que le nouveau rein artificiel a toujours été utilisé à l'hôpital sous contrôle médical. On n'en est pas encore rendu à l'étape où on pourra éventuellement laisser le pa-

tient prendre le traitement en main. Aucun projet n'a encore été établi pour produire industriellement les micro-capsules qui sont présentement fabriquées sur place. "Il est difficile de dire pré-

sentement combien coûtera le paquet de micro-capsules nécessaires pour chaque traitement, a dit M. Chang mais ce sera certainement plus économique que le traitement actuel."

DÉCÈS

BEAUDOUIN Jacques Hardy. A Montréal, après une courte maladie, le 5 septembre à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jacques Hardy Beaudouin, ingénieur, époux de Marie Derome. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Louise, 3 fils, Léon, François et Yves, sa belle-mère (Mme Henri Rupert-Derome), son frère Denys, ses sœurs Marthe (sœur Marthe, R.S.C.) Suzanne (Mme Réal d'Anjou), ses beaux-frères André, Jacques et Louis, ses belles-sœurs Lucie (sœur Lucie N.I.C.) et Thérèse (sœur Marguerite, O.S.B.). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 septembre. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois Ltée, angle boul. Décarie et Notre-Dame de Grâce à 1 heure 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 2h p.m. heures. Et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le Frère Florian Crête, C.S.V. est décédé subitement à la Maison Charlebois de Rigaud, le 6 septembre 1972, à l'âge de 84 ans, après 63 ans de profession religieuse. Né le 2 septembre 1888 à Saint-Jean-Chrysostome, comté de Chateauguy, il entra chez les Clercs de Saint-Viateur le 23 janvier 1908. Dès l'année suivante il entreprenait une longue carrière d'éducateur à l'Institut des Sourds de Montréal.

Il fut le principal artisan de la constitution d'un important musée de sciences naturelles. Beaucoup de professeurs se plaisaient à y conduire leurs élèves, et même beaucoup d'adultes et de parents et sourds s'y rendaient volontiers. Aux yeux du Frère Crête, un musée de cette sorte constituait un instrument pédagogique de valeur pour les jeunes étudiants. Il y a quelques années, la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, reconnaissant l'intérêt pédagogique de ce musée, acceptait de le recevoir pour en faire profiter ses étudiants.

Le Frère Florian Crête, après avoir consacré 56 ans de sa vie à l'éducation des Sourds, se retira à la Maison Charlebois de Rigaud en août 1965.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil quelques parents et de nombreux amis. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 450, avenue Québec, Outremont, où auront

lieu les funérailles vendredi le 8 septembre, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

LEBLANC MARIETTE. Au Montréal Neurological Institute, le 6 septembre 1972 à l'âge de 62 ans, est décédée Mariette Cyr, épouse de feu Emile Leblanc et mère de Michel. Les funérailles auront lieu le 8 septembre à 11:30 a.m. Le convoi funéraire partira de la maison funéraire Wray Walton Wray No 1234 rue de la Montagne, pour se rendre à la Caf'édrale Marie-Reine-du-Monde. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis

sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

LIMOGES CLAIRE. A Montréal, accidentellement, le 3 septembre 1972 à l'âge de 20 ans, est décédée Claire Limoges, fille de Jacques Limoges et de Madeleine Labelle, sœur de Françoise, Chantal, Paule, Martine, Camille, Mireille et Thierry. Les funérailles ont eu lieu mardi le 5 septembre à 2h, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges où le service a été célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
Offre d'emploi
ADJOINT PÉDAGOGIQUE
AU DIRECTEUR DE CAMPUS ST-HUBERT

Fonction:
Adjoint au directeur de campus, il assume l'administration pédagogique du campus.

Qualifications requises:
- 17 années de scolarité ou l'équivalent.
- 3 années d'expérience au niveau 2 de l'enseignement ou l'équivalent.
- Citoyen canadien.

Salaires:
\$11,800 à \$15,975 selon la politique administrative et salariale du collège.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 12 septembre 1972 et les enveloppes devront porter la mention "Poste d'adjoint au directeur de campus".

 Collège Édouard-Montpetit, Secrétariat général, 945, chemin Chambly, Longueuil, Qué.

DIRECTEUR-ADJOINT

Une excellente compagnie d'assurance canadienne-française recherche les services d'un directeur-adjoint pour son service des Biens et Accidents.

Qualifications requises:
- 15 ans d'expérience dans le domaine des assurances "biens et accidents".
- Bilingue.
- Bonnes connaissances administratives.
- De préférence avoir un degré universitaire et être diplômé de l'Institut d'Assurance du Québec ou du Canada.
- Salaire à discuter.
- Excellentes conditions de travail.
- Excellents bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1858, Le Devoir, Montréal

Commission Scolaire des Mille-Iles
216, boul. Laval, Ste-Rose, Ville Laval
PROFESSEURS DEMANDÉS
SERVICE DE L'ENFANCE INADAPTÉE

- Mésadaptés socio-affectifs graves
- Classes d'attente
- Classes déviantes légères
- Semi-éducables
- Troubles d'apprentissage graves

Qualification:
Brevet spécialisé enfance inadaptée ou permis enfance inadaptée.

Communiquer avec le Directeur du service de l'enfance inadaptée: 625-6951.

 **Collège de Thetford Mines**
BESOIN IMMÉDIAT
PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

SPECIALISATION:
pédiatrie
obstétrique

Les candidats éventuels devront faire parvenir le plus tôt possible leur curriculum vitae et les pièces justificatives à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.

COLLEGE PRIVE
recherche

- UN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES
- UN PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE
- UN PROFESSEUR D'ANGLAIS
- UN PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE
- UN PROFESSEUR DE LETTRES

(Diplôme minimum: licence de préférence maîtrise ou CAPES ou doctorat).

recherche aussi

- UN MAÎTRE D'EXTERNAT ou D'INTERNAT

Expérience minimum: 2 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à:
CASE 1867, LE DEVOIR

 **Fonction publique Canada** **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

Traitement jusqu'à \$13,165

FONCTIONS: Sous la direction du chef de la Section des services de conciliation, aider à examiner les demandes de services de conciliateurs reçus des syndicats et des compagnies; aider à instituer des commissions de conciliation; préparer des données statistiques sur la conciliation et d'autres travaux de la Direction, en vertu du Code canadien du travail (Partie V - Relations industrielles).

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme d'université de préférence avec cours en relations industrielles, ou encore diplôme d'une école secondaire en plus d'une grande expérience acquise dans une organisation de travailleurs ou dans l'industrie avec spécialisation dans le domaine des relations du travail. Les candidats doivent posséder une bonne connaissance des relations du travail, des organisations de travailleurs et d'employeurs au Canada, de la procédure de négociation collective et de la législation fédérale du travail en ce qui a trait aux différends. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour la nomination à ce poste.

Présentez votre demande sur la formule 367-401 "Demande d'emploi", (Catégories scientifique et professionnelle, administrative et technique) et faites-la parvenir au plus tard le 21 septembre 1972 à la:

SOUS-SECTION DE DOTATION EN PERSONNEL "A", CADRES ADMINISTRATIFS, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, PLACE DE VILLE, TOUR "A", OTTAWA (ONTARIO), K1A 0M7

Les citoyens canadiens ont une préférence statutaire.

Référence à rappeler: concours No 72-3606.

AGENT DU PERSONNEL

Poste:
Agir comme conseiller en matière de gestion du personnel auprès d'un vaste secteur de notre compagnie. Ceci comprend le recrutement du personnel, l'administration du système de rémunération et de bénéfices sociaux, l'éducation et le développement de la main d'oeuvre.

Compagnie:
La plus importante institution financière de son genre au Canada ayant son siège social à Montréal et employant plus de 3000 personnes.

Candidat:
Doit posséder une formation universitaire dans une discipline connexe (ou une expérience équivalente) plus quelques années d'expérience du domaine. Une maturité au-dessus de la moyenne et un solide jugement sont indispensables. Le bilinguisme est nécessaire.

Les candidats intéressés sont priés de contacter:
Le Directeur du service du personnel
876-2667

LYCEE MONT-ROYAL

Le Lycée Mont-Royal requiert les services de professeurs à temps partiel dans les disciplines suivantes:

Arts Plastiques	Sec III	6 périodes
Comptabilité	Sec IV	4 périodes
Anglais	Sec IV	8 périodes
Mathématiques	Sec III	12 périodes
Sténographie	Sec IV	4 périodes
Procédures juridiques	Sec V	8 périodes

Faire parvenir curriculum vitae le plus rapidement possible à:
4364, rue St-Denis, Montréal 131
845-9145

mariage en 1972?
chacun, aujourd'hui a le droit de choisir, la liberté de conquérir



Pouvoir choisir librement. Être sûr, élargir à l'infini les possibilités de rencontres, avoir le droit d'être difficile, sortir de son monde clos, et puis un jour, demain peut-être, la (le) rencontrer, être attendu (e), être sûr, elle et pas une autre, dominer son destin, maîtriser son bonheur, s'appuyer en toute certitude sur des techniques éprouvées, profiter de la prodigieuse richesse des sciences humaines, faire de son amour une aventure moderne. Déjà, des milliers d'hommes et de femmes qui vous ressemblent ont vécu cette exaltante expérience. Comme vous, ils étaient exigeants.

Et vous?
Resterez-vous seul(e)? Compétez-vous sur le hasard et passerez-vous encore un hiver à attendre l'élue qui ne vient pas?
Se renseigner, c'est tout.

ION INTERNATIONAL
MONTREAL, BRUXELLES, GENÈVE, GRENOBLE, MEXICO, PARIS, TÉHÉRAN ION CANADA: 321 ave Québec, Mt 153
Tél.: 277-6084

DIRECTEUR GÉNÉRAL - NOUVELLE INSTITUTION FINANCIÈRE

Ce poste, qui comporte de grandes responsabilités, intéressera les cadres possédant une expérience approfondie de la fiducie. Rémunération à établir selon la compétence du candidat choisi. Lieu du travail, Montréal.

Les candidats auront occupé un poste de haute direction dans une société de fiducie et posséderont une vaste expérience des activités de ces sociétés. De préférence, ils seront bilingues et titulaires d'un diplôme universitaire. Leur âge est sans importance; les qualités requises sont la compétence, l'expérience, l'entregent et une solide réputation.


Les offres de service seront traitées avec toute la discrétion voulue. Veuillez inscrire sur votre enveloppe, la mention "Dossier no 180", et l'adresser à

Le titulaire de ce poste aura l'entière responsabilité de la gestion de l'entreprise et relèvera directement du conseil d'administration.

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

Price Waterhouse et Associés
membres de l'association canadienne des conseillers en administration

 **BUREAU DE L'INFORMATION**
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Postes à combler:

1) RÉDACTEUR-CONCEPTEUR PUBLICITAIRE

Fonctions:
Conçoit et rédige des textes publicitaires: annonces pour la presse écrite, pour la radio et la télévision, affiches, tracts, dépliants, brochures, publi-reportages, périodiques, publications diverses et autres tâches connexes, et/ou remplace et assiste le responsable.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire; posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans un service ou agence de publicité; bonne connaissance des modes et techniques de communication; maîtrise parfaite du français écrit et parlé.

2) RÉDACTEUR


Fonctions:
Effectue un travail de choix, de cueillette et d'adaptation de l'information recueillie sur le campus. Participe à l'élaboration de la présentation et à la diffusion de l'information recueillie sous forme de communiqués de presse, d'articles divers, de reportages, etc.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire; expérience d'au moins un an comme reporter dans le domaine des communications (journal, poste de radio, poste de télévision); maîtrise parfaite du français écrit et parlé.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:
SERVICE DU PERSONNEL,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

 **UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

SERVICE DE LA COORDINATION COORDONNATEUR

POSTE
Sous l'autorité du responsable du secteur M.B.A., le coordonnateur:

1. Favorise le développement professionnel des étudiants du M.B.A.
2. Sollicite la participation des entreprises à la formation pratique des étudiants dans le cadre des stages;
3. Participe d'une façon générale, à la promotion du programme M.B.A.;
4. Accepte toute autre responsabilité qui lui est confiée relativement à l'administration du système coopératif.

QUALIFICATIONS

1. Posséder un diplôme M.B.A.;
2. Avoir quelques années d'expérience en administration.

TRAITEMENT
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Toute offre de service doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée avant le 22 septembre 1972 au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUÉ.

Veuillez m'envoyer, gratuitement, sans aucun engagement de ma part, votre documentation

Nom Prénom

Adresse

Ville Âge

(D-37)

informations

Brejnev sera là

MOSCOU (AFP) — L'annonce de la visite à Moscou — la troisième cette année — de M. Henry Kissinger a coïncidé mardi avec le retour dans la capitale soviétique du secrétaire général du Parti communiste, M. Leonid Brejnev, après une tournée de près de deux semaines en Asie centrale soviétique et en Sibirie.

Ce retour de M. Brejnev a surpris les observateurs, qui pensaient que son voyage durerait encore plusieurs jours. Certains estiment que le secrétaire général a décidé d'écourter sa tournée pour préparer la visite de M. Kissinger. L'état d'esprit dans lequel les dirigeants soviétiques attendent le conseiller du président Nixon a déjà été décrit lundi, dans un long article consacré par les Izvestia aux relations américano-soviétiques. Dans cet article, le journal s'en prenait au lobby militaire américain, qui essaye de mettre en doute le bien-fondé de l'entente intervenue entre les deux puissances, et l'accusait de chercher à détourner l'attention de l'accord sur la limitation des armes nucléaires, en essayant de faire adopter de nouveaux projets de lancement de fusées et de construction de bombardiers.

D'une façon plus générale, et à en juger par le ton de la presse soviétique au cours des dernières semaines, les observateurs pensent que les autorités soviétiques ont l'impression que le monde occidental n'a pas apprécié à sa juste valeur les efforts qu'elles ont faits en faveur de la paix, en particulier en ce qui concerne la conférence pan-européenne de sécurité.

Plus grave encore, les dirigeants soviétiques auraient l'impression que certains milieux cherchent à recréer le climat de la guerre froide, en particulier à la suite de l'aggravation du problème des Juifs soviétiques désirant émigrer en Israël. A ce propos, on pense que l'annonce de la visite de M. Kissinger ne manquera pas de soulever, chez les Juifs d'URSS, l'espoir que le président Nixon interviene plus vigoureusement en leur faveur.

En ce qui concerne les relations américano-soviétiques, le chapitre des relations commerciales sera probablement au premier plan des conversations. L'URSS, qui se trouve en position de demandeur en ce domaine, regrette qu'aucun progrès décisif n'ait encore été fait pour la signature du grand accord sur lequel elle compte pour développer son économie et moderniser son industrie. Déjà le secrétaire au commerce des Etats-Unis, M. Peter Peterson, avait constaté après sa visite à Moscou en juillet qu'une décision au sommet serait nécessaire pour réaliser des progrès décisifs. Or, il semble improbable qu'une telle décision puisse être prise avant les élections américaines. En outre, dans les milieux américains de Moscou, on estime que même si le président Nixon prenait une telle décision, il aurait du mal à la faire accepter par le congrès, dans le climat créé par les mesures soviétiques à l'égard des universitaires juifs.

M. Kissinger s'est déjà rendu à Moscou deux fois cette année.

Argentine : \$500,000 de rançon exigés de la Philips

Buenos Aires (AFP) — L'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), organisation extrémiste trotskiste, a revendiqué l'enlèvement du directeur de la société hollandaise Philips, M. Jan van de Panne, et exigé une rançon de 500,000 dollars, annonçait hier soir le journal La Razon.

Le directeur de Philips a disparu mardi matin peu après avoir quitté sa résidence de Lomas de San Isidro, 25 kilomètres au nord de Buenos Aires, alors qu'il se dirigeait dans sa voiture à son bureau situé sur le boulevard périphérique de la capitale.

Selon La Razon, les ravisseurs ont fait savoir téléphoniquement à la famille Van de Panne qu'ils avaient laissé un message dans la voiture embourbée du directeur de Philips.

L'organisation extrémiste qui revendique l'enlèvement exige dans un délai de 24 heures, une rançon d'un demi million de dollars.

L'armée révolutionnaire du peuple (ERP), est l'organisation qui, au mois d'avril dernier, enleva le directeur de Fiat Argentine — Oberdan Sallustro — et l'assassina.

Selon le journal La Razon, un membre du conseil d'administration de Philips Argentine a retiré de la banque hollandaise de Buenos Aires, la somme exigée par les ravisseurs de M. Van de Panne.

1,800 tonnes de bombes déversées pour tenter de dégager Hué, Danang et Saigon

SAIGON (AFP) — Plus de soixante B-52 ont pris l'air dans la nuit de mardi à mercredi de l'île de Guam et d'Utapao (Thaïlande), en vingt-et-une formations de trois appareils transportant chacun trente tonnes de bombes.

Plus de pilonner les concentrations de troupes qui menacent Hué, Danang et Saigon, a indiqué hier matin le commandement américain.

Le Nord-Vietnam, par contre, a été épargné. Le porte-parole du commandement

américain a simplement déclaré qu'aucune mission de B-52 n'avait été effectuée dans les dernières dix-huit heures sur le Nord-Vietnam ni dans la zone délimitée.

Hier toutefois, la radio de Hanoi mentionnait que la DCA avait abattu au-dessus du Nord-Vietnam, le jour même, sept appareils américains A-6 et F-4.

Cent quatre-vingt-dix sorties avaient été effectuées par l'aviation américaine au-dessus du Nord-Vietnam durant les 24 heures qui ont pris fin mardi soir, annonçait hier le même commandement militaire.

Dans la région du port de Haiphong, les avions américains ont attaqué des baraquements militaires et un dépôt de matériel.

D'autre part, quatre ponts, des centrales et des dépôts de matériel ont été bombardés dans la région de Vinh.

En huit vagues successives, les B-52 ont déversé leurs centaines de tonnes de bombes au nord, nord-ouest et sud-ouest de Saigon dans les

provinces de Binh Long, Binh Duong et Dinh Tuong (delta) entre 55 et 100 km de la capitale sud-vietnamienne.

Dix autres formations ont visé des positions de troupes nord-vietnamiennes et vietcong sur le front nord à moins de deux kilomètres de la ville de Quang Tri et entre 50 et 55 km au sud de Danang.

Les trois autres raids des B-52 ont été effectués sur les

hauts plateaux où une nouvelle poussée nord-vietnamienne s'exerce actuellement dans la province de Pleiku. Une division nord-vietnamienne descendant de la région des trois frontières (Kontum) et du plateau des Bolovens au Bas-Laos, a commencé à attaquer au sud-ouest de la ville de Pleiku, s'emparant notamment d'une base de forces spéciales.

Diplomates norvégiens de haut rang à Hanoi

OSLO (AFP) — Deux diplomates norvégiens de haut rang ont séjourné du 28 août au 1er septembre à Hanoi où ils ont eu des entretiens confidentiels avec les autorités nord-vietnamiennes, a annoncé le ministre norvégien des affaires étrangères.

Le porte-parole du gouvernement norvégien a toutefois refusé de donner des précisions sur le contenu de ces entretiens. Le gouvernement d'Oslo avait servi par le passé d'intermédiaire entre les parties au conflit vietnamien.

Selon le ministre, MM. Tom Vraalsen, fonctionnaire

des affaires étrangères, et Sverre Bergh Johansen, premier secrétaire auprès de la mission diplomatique norvégienne à Pékin, ont discuté de l'éventualité d'une aide norvégienne au Vietnam et des possibilités de reconstruction des zones dévastées par la guerre lorsque les opérations militaires auront cessé.

La Norvège a déjà fourni une aide financière au Vietnam d'un montant d'un million et demi de dollars répartie comme suit: 500,000 au Nord-Vietnam, 500,000 au Sud-Vietnam et 500,000 au Front National de Libération.

Lon Non assuré de la victoire

PHNOM PENH, (AFP) — Trois jours après les élections législatives du 3 septembre à Phnom Penh, le parti socio-républicain du colonel Lon Nol, frère cadet du maréchal président Lon Nol, est assuré de remporter la totalité des 126 sièges à la première assemblée législative de la République Khmère.

Cependant, bien que les organes officiels affirment que la participation des Cambodgiens à ce scrutin a été plus importante que lors des élections présidentielles de juin

dernier, cette élection sans surprise s'est déroulée dans la plus grande indifférence: les adversaires du parti gouvernemental ne présentaient que dix candidats.

Les milieux de l'opposition, pour leur part, jugent sévèrement la consultation. M. Douc Rasy, membre du comité central du Parti démocrate, qui a refusé de participer au scrutin, a déclaré hier à ce propos que les élections actuelles ont cette particularité de se dérouler sans débats électoraux, sans surprise et presque sans électeurs.

UNESCO : participation probable de Pékin

PEKIN (AFP) — La Chine assistera, selon toute vraisemblance, à la prochaine assemblée générale de l'Unesco du 17 octobre au 19 novembre à Paris.

Le directeur général de l'Unesco, René Maheu, a déclaré au représentant de l'AFP avant de quitter Pékin mardi à l'issue d'une visite d'une semaine que, d'après les résultats de ses entretiens, il y a tout lieu de penser que la Chine sera présente à la 17ème session de l'assemblée générale, l'automne prochain.

Ce sera la première fois depuis son admission à l'Organisation des Nations unies l'année dernière, que la Chine populaire participera aux travaux d'une institution spécialisée de l'organisation internationale.

L'Unesco avait été la première institution spécialisée à suivre l'exemple de l'Assemblée générale de l'ONU: le siège de la Chine aux Nations unies avait été attribué à Pékin le 25 octobre 1971. L'Unesco avait pris une décision identique le 29 octobre.

La visite que vient d'effectuer M. René Maheu à Pékin représentait la troisième mission d'une institution spécialisée en Chine.

Auparavant l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation météorologique mondiale avaient envoyé chacune une mission à Pékin.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim,

était également venu en Chine le mois dernier. Au cours de sa visite du 11 au 15 août, il avait eu des entretiens avec le premier ministre M. Chou En-lai et le ministre des affaires étrangères M. Chi Peng-fei.

Le directeur général de l'Unesco, M. René Maheu, était arrivé le 29 août à Pékin, accompagné de MM. Manuel Jimenez, directeur du bureau des relations avec les pays membres, et Claude Lussier, directeur du bureau des normes internationales pour les affaires juridiques.

M. Maheu a quitté Pékin à destination de Shanghai, d'où il doit regagner Paris. Au cours de sa visite, il a eu deux entretiens avec Liu Hsi Yao, dirigeant du comité de la science et de l'éducation qui dépend du Conseil d'Etat, et un troisième, plus politique, avec le ministre des affaires étrangères, Chi Peng-fei. René Maheu a indiqué au cours d'une entrevue que le but de sa visite était essentiellement de prendre contact, de permettre une information réciproque et de discuter les modalités de la participation de la Chine aux travaux de l'Unesco.

portantes fédérations: celle des dockers et celles des mécaniciens.

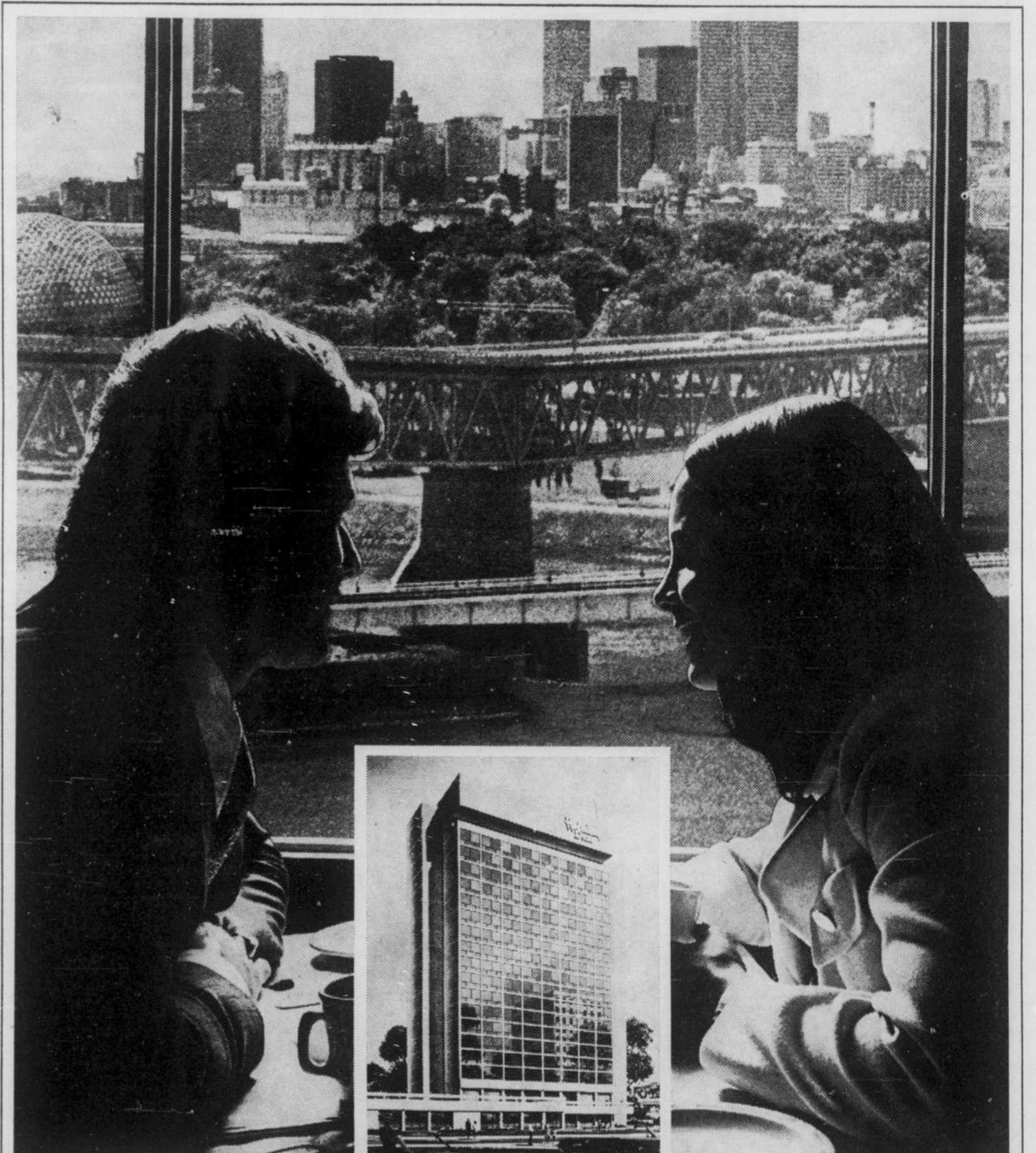
Par 5,677,000 voix contre 2,198,000, le congrès — réuni depuis lundi à Brighton — a admis que les syndicats cités devant le tribunal des relations industrielles puissent s'y défendre.

Attitude plus souple du TUC

LONDRES (AFP) — Sans renoncer à combattre la loi Carr sur les relations industrielles, le congrès des Trades Union — l'intersyndicale britannique — a adopté hier vis-à-vis du gouvernement une attitude nettement moins dure que le réclamaient deux im-

portantes fédérations: celle des dockers et celles des mécaniciens.

Par 5,677,000 voix contre 2,198,000, le congrès — réuni depuis lundi à Brighton — a admis que les syndicats cités devant le tribunal des relations industrielles puissent s'y défendre.



A Montréal, un nouvel hôtel pour vous mieux servir: le Holiday Inn Montréal — Longueuil.

Le nouveau Holiday Inn de Montréal est situé Place Charles Lemoyne à Longueuil. Il surplombe Terre des Hommes et offre un panorama magnifique sur la grande ville et sur son fleuve majestueux.

A l'intérieur, le "paysage" est tout aussi impressionnant. Pour votre confort, nous avons 220 chambres d'invités, chacune possédant télécouleur, réglage de température individuel, plancher de salle de bain chauffé.

Pour votre détente, il y a deux cocktails lounges (dont un au seizième étage), une salle à dîner et, bien sûr, un Café. Pour vos loisirs, nous avons cru bon d'installer une piscine intérieure, des saunas et une salle de jeux.

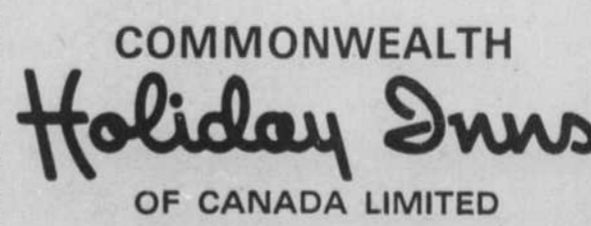
Il y a aussi tout l'espace voulu pour les congrès: la Salle de Bal Commonwealth peut recevoir jusqu'à 400 personnes. Nous

avons aussi six autres salles pour les groupes plus petits. Et nous mettons à votre disposition tous les appareils audiovisuels utiles.

Le Holiday Inn Montréal — Longueuil est aussi très facile d'accès. Grâce au métro, vous êtes à quelques minutes seulement du centre-ville de Montréal. Si vous avez une voiture, vous apprécierez notre vaste terrain de stationnement.

Le nouveau Holiday Inn Montréal — Longueuil. Il se distingue par de petits détails. Mais ce sont les petits détails qui font toute la différence.

HOLIDAY INN MONTRÉAL — LONGUEUIL
50 PLACE CHARLES LEMOYNE
TÉLÉPHONE (514) 670-3030
Pour réservations gratuites
Holidex au nouveau Holiday Inn
Montréal — Longueuil, appelez
le Holiday Inn le plus proche.
À Montréal, composez 878-4321.



PARTOUT CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS.

Lecture rapide leçon gratuite

VOICI VOTRE CHANCE L'Institut de Lecture Internationale vous offre un aperçu des possibilités de la lecture rapide, en particulier dans ses applications aux études. Au cours de cette leçon préliminaire, vous maîtrisez immédiatement en pratique les techniques élémentaires de notre méthode, et vous comprendrez pourquoi vous lisez lentement et comment vous pouvez augmenter votre efficacité en lecture.

CE QUE VOUS APPRENDREZ Au cours de cette leçon préliminaire vous réaliserez que la méthode de lecture rapide est une méthode efficace pour améliorer votre rythme de lecture. Vous apprendrez que les étudiants lisent non seulement plus vite, mais développent également la compréhension, en même temps que la rétention. Vous apprendrez que notre méthode vous permet de réduire votre temps d'étude de moitié. En bref, vous aurez l'occasion de voir sur film ce que nous enseignons et comment nous enseignons.

VOUS AMÉLIORÉZ SUR LE CHAMP VOTRE VITESSE DE LECTURE — Venez assister à votre leçon gratuite

SHERATON MONT-ROYAL
CHAMBRE N° 36

SAM 9 SEPT 11:15 - 1:15	MAR 12 SEPT 11:15 - 1:15
SAM 10 SEPT 6:15 - 8:15	MER 13 SEPT 11:15 - 1:15
LUN 11 SEPT 11:15 - 1:15	JEU 14 SEPT 11:15 - 1:15

S.V.P. TÉLÉPHONER POUR RÉSERVER VOTRE PLACE 844-1941.
SI VOUS NE POUVEZ PAS ASSISTER À UNE LEÇON GRATUITE APPELEZ L'INSTITUT POUR RECEVOIR NOTRE DOCUMENTATION

844-1941 — 9h. 30 à 21h. 30

**institut de lecture
dynamique evelyn wood**



Un bouquet de fleurs au pied de la vasque olympique. 80.000 personnes assistent à la cérémonie à la mémoire des victimes israéliennes.

Le cerveau de l'opération-Munich, une femme?

MUNICH (d'après AFP) — La direction de la police munichoise a révélé hier l'identité des trois palestiniens qu'elle détient. Il s'agit de Ibrahim Badran (21 ans), Abdel Kadir Dnaoui (21 ans), et Samer Mohammed Abdulah, (22 ans), tous les trois étudiants.

Tous sont célibataires et auraient, selon leurs déclarations, résidé dernièrement en Jordanie et en Syrie. Leur nationalité n'est pas encore connue. Par ailleurs, le dernier des fedayine qui s'était échappé lors de la fusillade à l'aéroport de Fuerstenfeldbruck a été abattu par les policiers, apprend-on à la préfecture de la police de Munich.

Au total, cinq terroristes ont été tués et trois capturés à l'aéroport.

Les quotidiens libanais Al-Moharrer, proche de la résistance palestinienne, et Al Ja-

ryda annoncent sur huit colonnes que Mme Elissar Antoun Saada est la "championne de l'opération-Munich."

Les journaux publient un communiqué du Parti Populaire Syrien, parti extrémiste arabe, indiquant que la fille du "camarade" Antoun Saada, fondateur du P.P.S., veuve du "martyr Fouad Chamali," a dirigé l'opération de Munich.

M. Fouad Assad Chamali est mort le 5 août dernier à Ge-

nève. Dans un communiqué, le Fatah avait indiqué que M. Chamali, âgé de 36 ans, était l'un de ses dirigeants depuis 1965 et souffrait d'un cancer.

Notons enfin que les otages israéliens abattus lors de la fusillade à l'aéroport de Fuerstenfeldbruck sont les haltérophiles Zeev Fridman (28 ans), David Berger (28 ans), les lutteurs Mark Slavin (18 ans), Iliezer Halfin (24 ans) et les

cinq fonctionnaires et entraîneurs: Yossef Gottfroid, Yaakov Shringer, Andrei Shpiter, Kaat Shor et Amitzur Shapira.

A ces neuf victimes, il convient d'ajouter les deux autres tuées lors de l'attaque du pavillon de la délégation israélienne au village olympique, l'entraîneur des lutteurs Moshe Wienerberger et l'haltérophile Josef Romano.

Munich après le bain de sang

'Katastrophe' pour l'Allemand

BONN (AFP) — Pour les 60 millions d'Allemands de l'Ouest la sanglante tragédie de Munich est une catastrophe nationale. Le mot catastrophe (avec un K) revient comme un leitmotiv dans toutes les conversations après l'échec de l'opération destinée à libérer les otages israéliens pris par les terroristes palestiniens aux Jeux olympique de Munich.

Avec 18 morts, le bilan est lourd, mais c'est surtout l'image de marque que l'Allemagne fédérale voulait donner d'elle-même à l'occasion des Jeux olympiques que l'on voit élaboussée par le sang répandu.

C'est un coup dur pour notre pays, a déclaré le porte-parole du gouvernement, M. Conrad Ahlers, après la réunion du cabinet qui a dressé hier le sombre bilan des dernières 48 heures.

L'homme de la rue, lui aussi, est consterné. Il pense volontiers que les conséquences de la tragédie retomberont finalement sur l'Allemagne fédérale, puisque le massacre a eu lieu sur son sol. Avec les Jeux olympiques de Munich la R.F.A. avait voulu se présenter comme efficace

mais débonnaire, dynamique, mais souriante, disciplinée mais pacifique. Aujourd'hui, le sourire a disparu.

L'efficacité et le dynamisme apparaissent contestables. C'est un fait: pour une fois que des dirigeants responsables ont recourus à la force, ils ratent leur coup. Les otages sont morts.

Ce sinistre résultat de la fusillade de l'aérodrome de Fuerstenfeldbruck apparaît comme doublement affligeant: vis-à-vis d'Israël et vis-à-vis des pays arabes.

On craint d'abord qu'il ne donne lieu à des polémiques, sinon que le gouvernement de Mme Golda Meir, du moins avec l'opinion publique israélienne, toujours traumatisée par les horreurs commises par les nazis à l'égard des Juifs.

Aux reproches israéliens d'insuffisances dans les mesures de sécurité prises au village olympique, M. Ahlers a répondu hier que les propositions de protection supplémentaire pour la délégation israélienne avaient été refusées par Jérusalem.

Ensuite, les relations avec les pays arabes risquent de pâtir de l'opération olympique des désespérés palestiniens. Des frictions ont déjà eu lieu avec les Etats, qui, précisément, viennent de rétablir leurs relations avec Bonn après sept ans de rupture, elle-même consécutive à la reconnaissance d'Israël par la RFA en 1965. On a tendance d'une manière générale à Bonn à reprocher aux pays arabes de ne pas agir avec l'énergie nécessaire

contre les commandos palestiniens installés chez eux. Cette attitude est apparue dans les appels répétés adressés par le chancelier Brandt aux pays arabes et surtout dans le discours prononcé par le président de la RFA à la cérémonie de deuil d'hier au stade olympique.

Les délégations arabes ont réagi avec amertume à la phrase du président de la RFA: "Les pays qui n'empêchent pas les terroristes d'agir sont aussi responsables qu'eux des crimes commis."

Le gouvernement israélien s'est refusé absolument à libérer quelque prisonnier que ce soit en échange des otages israéliens. C'est à ce moment, semble-t-il, c'est-à-dire à 13 heures GMT, que les autorités ouest-allemandes décident d'employer la manière forte quel qu'en soit le prix, pour venir à bout du commando palestinien qui est retranché dans le bâtiment de la délégation israélienne depuis déjà plus de neuf heures. Jérusalem ne leur offrant pas la seule porte de sortie acceptable pour les Palestiniens, il ne reste plus aux Allemands que cet ultime et dernier recours pour dénouer le drame et, si possible, sauver la vie des otages.

Bien qu'il soit encore impossible de le dire avec certitude, il semble peu vraisemblable qu'une pareille décision, avec ses graves implications, ait pu être prise au seul niveau de l'état-major de crise. M. Genscher a certainement dû consulter Bonn avant de se résoudre à cette dernière extrémité.



C'est dans cet hélicoptère éventré que les 9 otages israéliens ont trouvé la mort. (Téléphoto AP)

Quand tout sera fini, il ne restera que la tristesse

MUNICH (d'après AFP) — La vingtième olympiade des temps modernes restera dans l'histoire comme celle de la tragédie sanglante. Des hommes, venus participer à ce grand rassemblement pacifique fraternel que sont les Jeux Olympiques y ont trouvé la mort dans des circonstances atroces, la plupart d'entre eux enchaînés, tandis que cinq de leurs ravisseurs payaient également de leur vie leur action insensée.

Pourtant, quand mardi soir vers 22 heures trois hélicoptères vinrent se poser à l'intérieur du village olympique, le monde entier crut qu'une difficile négociation avait trouvé un début d'aboutissement: le commando de l'organisation palestinienne Septembre Noir, retranché avec ses otages israéliens depuis les premières heures de la journée à l'intérieur du pavillon no 31, acceptait une solution de compromis. On allait poursuivre les tractations sur les conditions exigées par les ravisseurs pour libérer leurs captifs dans un autre pays que l'Allemagne fédérale, l'Egypte selon toute vraisemblance.

Et puis, à l'arrivée des hélicoptères sur l'aérodrome militaire de Munich-Fuerstenfeldbruck, qui se posent non loin de l'appareil de la Luftwaffe qui attend, c'est le drame. Des coups de feu éclatent. C'est la tuerie et le cauchemar.

Selon M. Bruno Merk, ministre bavarois de l'intérieur, toute opération de police pour récupérer les otages étant impossible au village olympique, la police a imaginé de tendre un piège. Des tireurs d'élite appartenant à l'armée allemande, dissimulés à la faveur de la nuit, ont été chargés d'abattre les ravisseurs

dès qu'ils descendraient des hélicoptères.

Malheureusement, a expliqué par la suite M. Merk, notre tâche était devenue très délicate. Les fedayine avaient également pris les pilotes des appareils comme otages et nous étions gênés par l'obscurité. Quand nos tireurs ont ouvert le feu sur les fedayine qui étaient descendus à terre, l'un d'eux a aussitôt lancé une grenade qui a fait exploser l'un des hélicoptères ou se trouvaient les prisonniers. D'autres membres du commando ont alors tiré dans tous les sens et même sur les voitures des pompiers qui venaient pour éteindre l'incendie qui a suivi l'explosion.

La haine venait de réduire à néant les efforts de ceux qui pronent la fraternité et l'amour à travers les Jeux olympiques. Commencés dans l'allégresse, les jeux de Munich continuent maintenant dans la tristesse.

"Quand tout cela sera terminé, les discours prononcés et l'hommage rendu, les Jeux reprendront comme auparavant. Le monde entier s'y intéressera une fois de plus, notre équipe massacrée sera oubliée et nous resterons seuls avec notre douleur comme nous l'avons toujours été: "ces mots prononcés, à la télévision israélienne, à la fin de la transmission en direct de la cérémonie de deuil au village olympique traduisent les sentiments qui étreignent l'homme de la rue en Israël, déchiré entre la douleur, la stupeur et la colère froide, une colère qu'il ne se gêne pas pour manifester et que l'on peut également sentir dans le communiqué officiel du gouvernement, malgré ses termes volontairement mesurés.

Rodina

Dans son jus naturel.
Une des meilleures
petites tomates pelées
du monde -



PETITES TOMATES ENTIÈRES PELÉES

ADDITION DE SEL

QUALITÉ DE CHOIX



PETITES TOMATES ENTIÈRES PELÉES

EMPAQUETÉE PAR BULGARKONSERV - SOFIA
PRODUIT DE LA BULGARIE

Demandez-la à votre épicier

Colomba Foods Products Ltée.

Un code d'éthique et un sceau

Les constructeurs d'habitation veulent rebâtir... la confiance

par Renée Rowan

A la suite d'expérience fâcheuses (comme le projet Abeille) et compte tenu du discrédit entraîné par les agissements de "certains entrepreneurs dépourvus de scrupules ou de compétence", l'Association des constructeurs d'habitation du Montréal métropolitain a senti le besoin de lancer hier, par le biais des journaux, de la radio et de la télévision, une vaste campagne d'information dans le but de rebâtir la confiance du consommateur.

Les membres en règle de l'association, c'est-à-dire ceux qui s'engagent à respecter un code d'éthique garantissant des transactions honnêtes et un service compétent seront autorisés à apposer sur les maisons et immeubles d'appartements le sceau officiel de l'Association qui regroupe présentement quelque 300 constructeurs de la région métropolitaine. Les sous-traitants qui répondront aux mêmes exigences auront également droit d'arbore le sceau qui porte en lettres noires sur fond blanc le nom de l'Association avec, à l'arrière-plan, une maison unifamiliale et un immeuble d'appartements se détachant en rouge.

Dans le but de s'assurer une meilleure protection, il appartiendra au consommateur de

rechercher ce sceau, a dit au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à l'île Sainte-Hélène M. Bernard Denault, président de l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain. M. Denault s'est refusé à tout commentaire concernant le projet Abeille ou d'autres aventures du genre dans le domaine de l'habitation, se bornant à répéter qu'il préférerait aborder la question de "façon positive".

La situation à laquelle doivent faire face actuellement les constructeurs résulte de l'absence presque totale de lois et règlements destinés à épurer le marché et à protéger le consommateur, a affirmé M. Denault, rappelant que depuis 8 ans, les associations du Québec dans ce domaine exercent des pressions pour obtenir des pouvoirs publics des mesures destinées à mettre de l'ordre dans cette activité essentielle qui donne de l'emploi à 130,000 travailleurs de la province.

"Les bons constructeurs ne sauraient laisser quelques moutons noirs porter préjudice



aux consommateurs qui les font vivre".

Le nouveau sceau sera décerné aux seuls membres qui s'engagent à respecter le code national du bâtiment du Canada comme standard minimum de construction. Répondant à une question, M. Denault a rappelé que le Québec est la seule province à ne pas reconnaître le code national du bâtiment.

"Notre gouvernement veut son code à lui. Je le déplore, a dit M. Denault. Je serais d'avis à titre personnel et sans engager l'association, que l'on utilise le code comme base de travail en y ajoutant des annexes si nécessaire. Que l'on reconnaisse d'abord le code du bâtiment; on y ajoute-

ensuite un code de sécurité".

On a aussi annoncé hier, à la conférence de presse, que l'association avait créé un comité de discipline qui recevra les plaintes éventuelles des consommateurs, fera enquête et prendra les mesures qui s'imposent.

Le comité se compose d'ingénieurs, d'architectes, d'avocats et autres spécialistes.

Si une plainte est fondée, non seulement le constructeur sera-t-il expulsé de l'association, mais se verra retirer l'usage du sceau de confiance. Une action sera aussitôt entreprise par l'association auprès des compagnies prêteuses demandant d'adopter à leur endroit des mesures restrictives.

Le président a aussi rappelé que l'habitation est une industrie complexe qui engage la responsabilité de beaucoup de monde: les compagnies prêteuses qui ont une responsabilité dans la sélection des constructeurs solvables; les villes qui doivent assurer l'installation des services avant la construction et non pendant ou après; le constructeur qui doit assurer des matériaux de qua-

lité et un travail compétent, et enfin le client. Il appartient à ce dernier de savoir choisir son constructeur.

L'Association s'affaire présentement à la publication d'un manuel de l'acheteur qui définit les responsabilités du constructeur et de l'acheteur. Ce manuel est une adaptation de la version anglaise préparée par l'Association canadienne du développement urbain. Le manuel sera remis à l'acheteur lors de la signature de l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain.

Au Bowillon

SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél. 733-2125



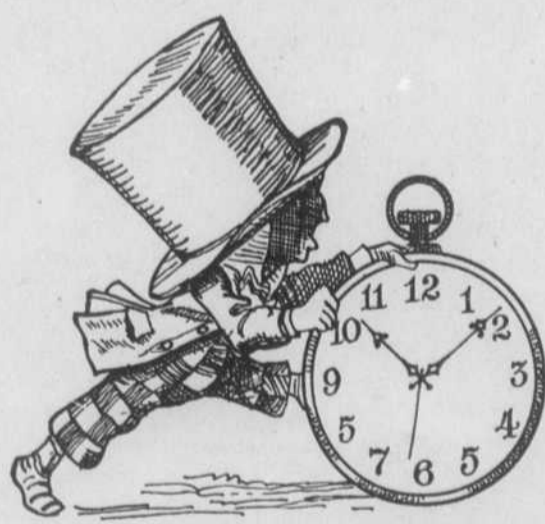
Ravissantes pièces en étain de Hollande

L'étain Royal Holland est un métal noble qui possède une beauté et un lustre particuliers. Ces pièces n'ont pas été laquées. Frotter en un mouvement circulaire pour faire reluire.

De gauche à droite: champagne ou sorbet, \$17.00. Liqueur, \$8.50. Eau, \$16.00. Cocktail, \$12.50. Vin, \$11.50.

BIRKS JOAILLIERS

Ne perdez pas une minute de plus!



CLINIQUE BIRKS POUR LA RÉPARATION DES MONTRES
Jeudi, vendredi et samedi

Apportez votre montre à notre Clinique pour la réparation des montres. À l'aide d'instruments scientifiques, nos experts régleront votre montre et feront les ajustements mineurs, sans aucun frais.

Si votre montre a besoin d'être remise à neuf, nous offrons un excellent service et nos prix sont modérés. Nous sommes complètement équipés pour la réparation des meilleures montres électriques de toutes marques. Estimation gratuite.

BIRKS JOAILLIERS

Au magasin du Square Phillips seulement

télévision

CBFT 2	CBMT 6
9.55 Ouverture et horaire	9.55 News, Weather and Community
10.00 Le sac à malice	10.00 Annoncements
10.15 En mouvement	10.05 Mr. Dressup
10.30 Personnalité féminine	10.30 Friendly Giant
11.00 Le gourmet fait feu	10.45 Chez Hélène
11.30 Les consorts	11.00 Sesame Street
12.00 Lauri et Hardy	12.00 Elwood Glover's luncheon date
12.30 Bobou	1.30 Summer olympics
1.30 Téléjournal	2.30 Coronation Street
1.35 Femme d'aujourd'hui	3.00 30 from Vancouver
2.30 Cinéma: "Jo Limmadé" (western Tchèque 1964)	3.30 The Edge of Night
4.00 Bobino	4.00 Family Court
4.30 Le major Plam-Pouding	4.30 Drop-In
5.00 Munich 72	5.00 Rocket Robin Hood
6.00 Lance bot agent secret	5.30 That Girl
6.30 Actualités 24	6.00 Reach for the Top
7.00 Nouvelles régionales	6.30 Hourglass
7.30 Les grands films "Alvarez Kelly" (drame de guerre-American 1966)	7.30 Maude
9.30 Consommateurs avertis	8.00 Summer olympics
10.00 Dossier	8.30 The Irish Rover
10.30 Téléjournal	10.00 Time to Remember
10.50 Nouvelles du sport	10.30 Encounter
11.00 Munich 72	11.00 The National
12.00 La Dynastie des Foryste	11.25 Viewpoint
1.00 Téléjournal	11.30 Night Report and Sports Final
	11.45 CineSix
	"The prime Minister"
	1.25 Final Report and Weather
CFTM 10	CFCF 12
7.40 Horaire-Bienvenue	11.22 Sign-on Man and his world report
7.45 Les P'tits Bonshommes	11.30 Hercules
8.00 Bonjour Montréal	12.00 The Flintstones
8.00 Les "Tannants" de Chez-nous	12.30 Magic Tom
8.00 Pour vous Mondames	1.00 The Lucille Rivers Show
12.00 Le 10 vous informe	1.10 Afternoon News
12.15 Va du Soleil	1.30 Yoga
1.00 Cine-jeu	2.00 All About Faces
"Je t'aime que toi" (comédie musicale - Français 1948)	2.30 What's the Good Word
3.00 Cine-jeu	2.30 Anything you can do
"Agent Z-55 mission désespérée" (contre-espionnage Italien 1966)	4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Le Cirque du Capitaine	4.30 The Flintstones
5.30 Studio 10	5.00 Truth or Consequences
6.00 Madame est Servie	5.30 Beat the Clock
6.00 Nouvelles du dimanche	6.00 Pulse
7.30 Cine-jeu	7.00 Doctor in the house
"Salut les cousines" (comédie musicale - American 1964)	7.30 The Undersea World of Jacques Cousteau
8.00 Découvertes 72	8.30 The Marty Fedman Comedy Machine
9.30 Au secours mon amour	9.30 Quality of Life
10.15 Loto-Perfecta	10.00 The Bold Ones
10.30 Les Nouvelles TVA	11.00 The CTV National News
11.00 La Couleur du Temps	11.15 Loto-Perfecta
11.15 En Pantoufles	11.50 Loto-Perfecta
"Le trou normand" (comédie - Français 1952)	12.00 Thursday night feature movie
	"The slender Thread" (drame - 1965)
	2.00 Sign-Off

cinéma

ALOUETTE: "Une femelle" 3.00, 6.15, 9.25 et "L'indiscret" 3.50, 4.45, 7.55.	PARISIEN: "Soleil rouge" 12.40, 2.45, 3.40, 7.15, 9.30
ARLEQUIN: "La sexualité dans le bonheur conjugal" 12.55, 3.50, 6.50, 9.50	PIERRE: "Maison de campagne" 5.40, 7.30, 9.38
ZÉTA: "2.05, 5.05, 8.05"	PIGALLE: Voir Midi-Minuit
ATWATER: (Cinéma I): "Duck you sucker", 12.00, 3.00, 6.00, 9.00	PLACE DU CANADA: "Carry on loving", 7.30, 9.30
ATWATER: (Cinéma II): "The public eye" 7.30, 9.30	PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Portnoy's complaint", 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.30
AVENUE: "A Clockwork Orange", 2.00, 4.30, 7.00, 9.30	PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "12 Deavonmore" 12.25, 2.25, 4.25, 6.25, 8.30
BIBI: "Justine de Sade", 12.25, 3.32, 6.19, 9.26 et "Lella la bête érotique", 2.04, 5.11, 8.18	PLAZA: Voir Canadian
BONAVENTURE: "Love Swedish Style" 1.00, 2.45, 4.30, 6.00, 7.45, 9.30	PUSSEYAT: "Animal Love" 1.25, 4.20, 7.10, 10.00 et "Sex family Robinson on the farm", 12.00, 2.50, 5.45, 8.35
CANADIEN: "Enquête sur la vie des écologistes" 12.30, 3.35, 6.45, 9.50 et "La mort some toujours deux fois" 2.10, 5.15, 8.25	RIVOLI: "La sexualité dans le bonheur conjugal" 1.10, 4.00, 6.45, 9.35 et "Zéta un" 2.20, 5.10, 8.00
CAPITOL: "Calpepper Cattle and Co" 12.30, 3.05, 5.15, 7.25, 9.40	SANT-DENIS: "Deux hommes dans l'Ouest" 12.00, 3.58, 7.56, et "Mon petit oiseau s'appelle Percy" 2.10, 6.08, 10.06
CHAMPLAIN: "Le roi des distraits" 2.20, 6.20, 10.15 et "Vingt mille lieues sous les mers" 12.00, 4.00, 8.00	SEVILLE: "Red Sun" 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.40
CHATEAU: "Dracula prisonnier de Frankenstein" 2.50, 6.05, 9.35 et "Vierge pour Santana" 1.05, 4.25, 7.50	SNOWDON: "The great dictator" 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00
CHEVALIER: "Nevrose" 12.45, 4.23, 8.01, et "La vraie nature de Bernadette" 2.25, 6.05, 9.41	VANDOME: "Oh! Calcutta" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20
CINÉMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "Batterflies are free" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10	VAN HORNE: "The student prince" 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30
CINÉMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "The new centaurs" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10	VERSAILLES: (Salle Rouge) "Dracula prisonnier de Frankenstein" et "Vierge pour Santana" 6.15
CINÉMA DE PARIS: "Nous ne vieillirons pas ensemble" 7.30, 9.30	VERSAILLES: (Salle Bleue) "Hôtesse de l'air" et "Abelles diligentes du Bouc joyeux" 6.50
CINÉMA V: "Suburban wives" 7.30, 9.30	VERDI: "Le chagrin et la pitié" 7.00
CREMAZIE: "Un violon sur le toit" 2.00, 8.00	VERMUN: "Le casse" 5.50, 9.35 et "Un nommé Sledge" 8.00
DAUPHIN: (Honor): "Il était une fois dans l'ouest" 8.00, (McLaren): "Symphonie pathétique" 7.30, 9.30	VIEUX MONTRÉAL: "Video-Libre" et "Les Clochards" 8.00
ELECTRA: "Dracula prisonnier de Frankenstein" 1.15, 4.30, 7.50, et "Vierge pour Santana" 2.40, 6.05, 9.25	VIEUX MONTRÉAL: "Le Salamandre" 7.30, 9.30
ÉLYSÉE: (Salle Renault): "La décade prodigieuse" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein): "La vieille fille" 7.30, 9.30	VILLEMAIR: "Après lui, le déluge" 2.45, 6.20, 9.55 et "La cane aux yeux d'or" 1.00, 4.35, 8.10
FESTIVAL: "La vie rêvée" 7.30, 9.30	WESTMOUNT: "The candidate" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
FLEET DE LYS: Voir Cinéma de Paris	WESTMOUNT SQUARE: "The man" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25
IMPERIAL: "Les hôtesses de l'air" 12.15, 3.30, 6.50, 10.05 et "Les abelles diligentes du Bouc Joyeux" 1.50, 5.05, 8.25	YORK: "The nightcomers" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30
JEAN-TALON: "Jan impératrice" 6.10, 9.45 et "Fiançailles à l'italienne" 8.05	
KENT: "Beware my brethren" 2.35, 6.00, 9.20 et "Georgia Georgia" 1.00, 4.20, 7.40	
LOEWS: "The Godfather" 10.15, 1.30, 5.00, 8.30	
LUCERNE: "Anderson tapes" et "Duck and the preacher" 6.15	
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon	
MICRIER: "Le bon, la brute et le truand" 8.00	
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles chez le gynécologue" 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et "L'amour par la porte de service" 2.10, 5.05, 8.00	
MONKLAND: "Summer 42" 2.35, 6.20, 9.55 et "Omego man" 1.15, 4.40, 8.15	
OUTREMONT: "Les Cavaliers" 7.00 et "Pretty poison and Skaterdater" 9.30	
PALACE: "Come back charleston blues" 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30	
PAPINEAU: "Vixen la renarde" 2.30, 5.20, 8.10 et "Dany la ravageuse" 1.00, 3.50, 6.45, 9.50	
PARC: "Les hôtesses de l'air" 6.45, 9.50, et "Les abelles diligentes du Bouc joyeux" 8.15	

théâtres

LA FEMIERE: "Deux imbéciles heureux" de M. André - 21h

LA POUILLERIE: Relache

THEATRE DU RIDEAU VERT: "Le carnaval à l'orange" de M.G. Sarajon

THEATRE DES MARGUERITES: "Vacances pour Jessica" de C. Green 21h

THEATRE DES PHARISES: "Rendez-vous au Plaza" de Neil Simon. 21h

THEATRE DE QUATROUS: "Georges et les étoiles de l'est" - 20h30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Le ballet national du Canada: "Le lac des Cygnes" - 20h30

SALLE MARCONNEUVE: Relache

SALLE PORT-ROYAL: Relache

Syndicat forcé de tenir une assemblée

SHERBROOKE - Le juge Thomas Toth, de la Cour supérieure du district de Saint-François, a autorisé l'émission d'un bref de mandamus qui oblige trois responsables du Conseil central des syndicats CSN de Sherbrooke à convoquer une assemblée générale de l'organisme. Les trois dirigeants, partisans de la Confédération des syndicats démocratiques (CSD, issue de la scission à la CSN), avaient refusé de réunir l'assemblée qui a le pouvoir de le destituer. L'avocat de la CSN a fait valoir qu'en vertu de la constitution du Conseil central de Sherbrooke, les dirigeants doivent réunir l'assemblée à la demande de l'exécutif de la CSN dans les cas graves.

Thomcliffe

Rosemere, P.Q. Route 11

Un véritable restaurant de grande classe.

Seulement à 15 minutes de Montréal par l'AUTOROUTE DES LAURENTIDES

Vers le nord: Sortie 9

Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, \$4.00 jusqu'à la fermeture.

Pour réservations Appelez 625-2434.

Le dimanche:

POUR TOUTE LA FAMILLE

REPAS COMPLET AVEC ROASTBEEF

\$3.95

Tout ce que vous pouvez manger

LE MEILLEUR SMOKED MEAT EN VILLE TRAITÉ COMME DANS LE BON VIEUX TEMPS

LA FEMIERE: "Deux imbéciles heureux" de M. André - 21h

LA POUILLERIE: Relache

THEATRE DU RIDEAU VERT: "Le carnaval à l'orange" de M.G. Sarajon

THEATRE DES MARGUERITES: "Vacances pour Jessica" de C. Green 21h

THEATRE DES PHARISES: "Rendez-vous au Plaza" de Neil Simon. 21h

THEATRE DE QUATROUS: "Georges et les étoiles de l'est" - 20h30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Le ballet national du Canada: "Le lac des Cygnes" - 20h30

SALLE MARCONNEUVE: Relache

SALLE PORT-ROYAL: Relache

RESTAURANT LA MER

866-4984

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES SERVIS tous les jours.

VOUS CONNAISSEZ?...

Alors pourquoi ne pas nous confier vos réceptions du temps des fêtes

Que ce soit pour votre famille ou votre bureau, nos facilités sont à votre disposition.

Et notre salon privé.

Vous y avez pensé?

1220 Crescent Réservations: 866-4984-5

CHIANTI

Votre restaurant italien

5016 boul. Décarie (Au sud de Queen Mary) Stationnement intérieur gratuit

RÉSERVATIONS: 486-7805

Venez Souper à la Campagne

Un accueil chaleureux. Une table réputée. Une carte originale. Des chambres et des motels confortables. Le tout dans un décor champêtre.

Auberge de La Lanterne

MAGOG r.r.3 (sortie 69 sud)

reserv. 819-843-6511

Pour recevoir le Prospectus 72-73

des Cours de Fine Cuisine Familiale d'Henri Bernard

de Base ou de Perfectionnement

S'adresser à

843-6481

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

2015 de la Montagne, ME1 107 depuis 1951

RESTAURANT AMPHITRYON

Charles Tanneau, le Patron au fourneau

346 est. rue Notre-Dame, Vieux Montréal

Tél.: 861-0876 Rés.: 655-4239

Fermé dimanche et lundi

LA PETITE BOÎTE FRANÇAISE OÙ L'ON MANGE BIEN

2063 rue Victoria (près Eaton's)

Réservations: Montréal 844-1624

À partir de 10.90 à 20.70

12 menus gastronomiques différents pour deux personnes

Diners à la chandelle pour un tête-à-tête discret

Table d'hôte: \$1.50 - \$1.95 - \$3.75 - \$5.25 - \$5.50

Salons privés, licence complète

Retrouvez l'ambiance et l'hospitalité française par excellence à Montréal

cartes de crédit acceptées

Renseignez-vous sur nos spécialités

BARROS ROSÉ

UN VIN POUR TOUS LES PLATS

PRODUIT DU PORTUGAL

ROBINS STEAKHOUSE ET DELICATESSEN 2193 RUE STE CATHERINE OUEST A L'EST DU FORUM

\$2.10

AUX MAGASINS DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

CODE 640F

Expédié par: BARROS, ALMEIDA & C. - PORTUGAL

Représenté au Québec par: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION INC.

Les griefs des locataires au projet de code des loyers

par Solange Chalvin

La Fédération des associations de locataires du Québec a déposé pour étude à la commission parlementaire à Québec, un mémoire qui fait état de ses griefs relatifs au projet de loi 59 sur le code des loyers.

«Le projet de loi 59 est loin de régler tous les problèmes de l'habitation au Québec. C'est un minimum pour assurer aux locataires un début de justice et de reconnaissance de leurs droits. C'est un premier pas qui devra subir plusieurs modifications pour répondre aux besoins réels des locataires», a dit M. Simon Langlois, président de cette fédération, lors d'une conférence de presse qui avait lieu hier à Montréal.

La FALQ amende ou remplace une cinquantaine d'articles du projet de loi initial qui en comprend 97 et introduit dix nouveaux articles.

En premier lieu, la FALQ considère que le Code des loyers doit s'appliquer à tous les logements du Québec, sans distinction de ville, du nombre d'habitants, de la région ou de l'identification du propriétaire. C'est ainsi qu'un territoire comme Sainte-Scholastique devrait être régi par ce

code, a dit M. Langlois, bien qu'il soit de juridiction fédérale.

Le nombre des bureaux et services de la Commission des loyers est nettement insuffisant, dit également le mémoire qui voudrait que le nombre des bureaux soit porté à 6 à Montréal, 3 à Québec, et 8 situés dans d'autres régions socio-économiques, le siège social demeurant à Montréal.

On sait que le projet de code des loyers prévoit des hausses de loyers ne pouvant dépasser 5%. Ce taux est jugé trop élevé par les locataires qui recommandent que la limite maximum d'augmentation du loyer soit fixée à 3%. En plus, toutes les augmentations devraient être justifiées, a dit M. Langlois. En-deçà de 3% le locataire devrait lui-même entreprendre des procédures devant la commission des loyers; toute augmentation supérieure à 3% étant référée automatiquement devant le commissaire, obligeant le propriétaire à en faire la preuve.

Afin de protéger la banque de grands logements, on voudrait que le code interdise aux propriétaires de diviser un local d'habitation pour en faire de plus petit; on souhaite également l'interdiction de démolir de bons logements situés sur un territoire exproprié. Plusieurs articles touchent également la discrimination. Le mémoire désire que le code soit encore plus clair à ce sujet obligeant par exemple le tribunal à faire des poursuites devant les assises criminelles dans le cas de discrimination. Dans le cas de discrimination, on souhaite également que la personne qui fait état de la cause reçoive la moitié du montant de l'amende imposée.

Les locataires sont peu ou mal informés de leurs droits, a-t-on également dit, et cela malgré la naissance récente de multiples associations de locataires. Aussi souhaite-t-on que de vastes campagnes de publicité soient faites pour les renseigner et que des séances d'information sur le projet de code des loyers soient organisées un peu partout au Québec avant l'adoption de la nouvelle loi.

La femme de "Renfrew", un bijou de grand luxe



La femme chez Renfrew prend cette saison l'allure d'un bijou de grand luxe. C'est ce qui ressort de la collection présentée hier à midi, au Ritz Carlton, à sa clientèle riche et élégante.

La haute couture oppose un veto définitif à la grande mascarade des saisons dernières. Les modèles présentés par la maison Holt Renfrew ramènent les noms prestigieux de Christian Dior, Jean Patou, Yves Saint-Laurent, Emmanuel Ungaro, Ognibene-Zendman, André Laug.

• Tous les feux étaient braqués sur les tissus: crêpe "charmeuse", gaze, mousseline, soie brochée. Des tissus souples, légers, qui suivent les mouvements. Très en vedette: le moiré.

• L'automne 1972 voit gris dans toutes ses nuances: noir, taupe, beige, crème, argent. Parfois, ils sont éclairés de teintes brillantes: bleu, vert, orange.

• Les pulls ont la cote d'amour dans toutes les variations imaginables, dans toutes les longueurs, dans toutes les formes, pour toutes les occasions, matin, midi et soir.

• La longueur de jupe se stabilise autour du genou, chacune trouvant à cette hauteur le point de chute qui lui convient le mieux. Le soir continue d'accueillir les robes longues, mais on assiste à un retour des robes habillées courtes pour les après-cinques.

• Aux présentations haute-couture, les bijoux ont choisi l'ivoire, le bois, l'ébène, l'écaillé, l'argent et les perles, des perles à n'en plus finir, enfilées sur de longs cordons qui s'enroulent autour du cou, du bras.

• Les chaussures adoptent une coupe élégante et ont des talons de hauteur moyenne. La semelle est moins haute, plus seyante. Encore beaucoup de daim et des cuirs deux-tons. Pour le soir, signalons le retour du soulier de satin.

• Les bas sont très pâles ou, comme chez Dior, brun foncé, pour s'harmoniser avec les couleurs plus sombres de la nouvelle mode d'hiver.

• Les têtes continuent de se chapeauter: turbans, cloches ou petits drapés pour élégants soupers. Les matières les plus intéressantes: la peau d'antilope et les cuirs souples et légers. Beaucoup de petits bibis en tricot qui emboîtent bien la tête.

• Côté coiffures enfin, Paris et Rome ont montré des mouvements page, très courts



ou caressant les épaules; des bandeaux romantiques, tombant d'une raie médiane et retenus par des peignes derrière les oreilles; des petits chignons enroulés bas sur la nuque, comme chez Saint-Laurent. On remarque aussi des crans, ondes sur le front façon années trente.

Baisers manqués

KITCHENER, Ontario (PC) — Trois jeunes ontariennes se demandent maintenant si le baiser est passé de mode ou s'il leur manque quelque chose.

La semaine dernière, à l'Exposition nationale, elles avaient installé un stand pour vendre les baisers à \$1 chacun. Les 79,625 visiteurs de l'exposition n'ont pas mordu.

Les trois jeunes filles n'ont récolté que \$6 mais elles ne s'en ventent pas: c'est deux amis qui apitoyés, s'étaient cotisés.

Ci-dessus: pour la ville, le favori de la collection Jean Patou, chez Holt Renfrew, est un pata-poncho en lainage beige double face. Le poncho, luné de marron, est surpiqué et détaillé de cuir en boutons, agrafes et lacages. Porté sur pull beige à haut col roulé. À droite: Yves Saint-Laurent domine une fois de plus la situation côté imagination et innovation. Dans la collection d'automne chez Holt-Renfrew, on a remarqué une série de ravissants costumes en tricot main jacquard, à vestes cardigans et jupes plissées. Accompagnées de blouses en soie doucement nouées à l'encolure et féminisées de manches aux fronces resserrées dans les poignets boutonnés. Ici, la blouse s'allonge en marinière; une étroite ceinture marque la taille.

Qui est mon député?

C'est la question la plus fréquemment posée. Et cette fois, ce ne sont pas des électeurs du Québec que l'on pourra accuser d'ignorance. Mais c'est ce qui ressort d'une enquête au bureau d'Information Canada de Toronto, en Ontario. Une autre question populaire: comment procéder pour remplir la fonction de recenseur électoral? Ce centre d'Information Canada a reçu quelque 9,000 demandes d'ordre électoral au cours du dernier mois.

Norman Smith quitte le Ottawa Journal

OTTAWA (CP) — M. Norman Smith, qui est âgé de 62 ans, résignera ses fonctions de président et de rédacteur de l'Ottawa Journal le 1er novembre prochain. Le rédacteur associé du journal, M. John W. Grace, âgé de 45 ans, devient rédacteur.

M. R.S. Malone, président des FP Publications, à qui appartient l'Ottawa Journal, a exprimé son grand regret de voir partir M. Smith, qui fut président de la Canadian Press en 1970-72 et qui était président de la section canadienne de la Commonwealth Press Union.

M. Smith prend sa retraite sur les conseils de ses médecins, après une maladie qui l'avait grandement affecté dans les années 1950.

CP Air réduit davantage ses tarifs aux retraités

CP Air portera à 40 pour cent la ristourne offerte aux personnes âgées voyageant au Canada et qui utilisent des fauteuils vacants. Les tarifs domestiques à l'intention des voyageurs de l'âge d'or rejoindront ainsi ceux déjà offerts aux jeunes voyageant dans les mêmes conditions.

Jusqu'ici, les personnes de 65 ans et plus se voyaient octroyer une ristourne d'un tiers sur le prix d'un billet lorsqu'elles voyageaient à l'intérieur du pays. Par ailleurs, les voyageurs de l'âge d'or dé-

sirant confirmer leurs sièges bénéficient d'une ristourne de 20 pour cent.

Cette baisse tarifaire s'ajoute à la nouvelle structure des tarifs réduits au pays annoncée par CP Air la semaine dernière. La société aérienne annonçait alors une réduction des prix sur toutes les routes qu'elle dessert au pays, tant sur les courts que les longs trajets. Ces nouveaux tarifs doivent entrer en vigueur le 1er octobre prochain sous réserve de l'approbation du gouvernement.

La Renault 12. Championne de sa catégorie p



André Naud à l'UdM

Plaidoyer pour une théologie québécoise

par Jean-Pierre Proulx

Une théologie proprement québécoise devra être axée sur le "Nouveau Monde", soucieuse de se tenir au cœur de nos enjeux collectifs et être un outil de transformation de notre milieu.

Ce sont là les trois idées maîtresses qu'a laissées aux étudiants le professeur André Naud, p.s.s., au cours de sa leçon inaugurale marquant hier soir l'ouverture de l'année académique à la faculté de théologie de l'université de Montréal. M. Naud, comme on sait, a été expert au concile. Il a participé activement à la rédaction des déclarations les plus importantes des dernières années de l'épiscopat canadien, notamment celles sur la Confédération canadienne, sur Humanae Vitae, etc. Il est actuellement président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

M. Naud avait intitulé sa leçon: "La théologie au Québec: héritage ou projet?" A la première partie de l'alternative, il a donné la réponse suivante: "Nous devons faire la constatation de notre manque congénital d'originalité et de créativité dans le domaine de la théologie. Il nous faut secouer une tradition de léthargie, de démission, voire exorciser un complexe d'impuissance".

Reprenant le diagnostic du chanoine Groulx sur la pauvreté de notre héritage et celui, plus récent, de la commis-

sion Dumont, il en a ensuite brièvement énuméré les causes: dépendance chronique de la pensée européenne, stagnation de la recherche dans la première moitié de ce siècle, période qui coïncide avec la "théologie du magistère", fausse intelligence de la fidélité à Thomas d'Acquin.

Or, a-t-il poursuivi, cette théologie et la mentalité statique qu'elle sous-tendait, ont été fondamentalement remises en question: "Il est symptomatique que même des croyants se sentent assez solidaires, non des excès verbaux, mais de plusieurs des intuitions profondes du Refus global que signent Borduas et ses quinze amis en 1950 et qui reste le symbole exacerbé du refus plus ou moins explicite que des milliers de Québécois croient devoir opposer au patrimoine chrétien qui leur fut présenté".

Notre héritage étant ce qu'il est, il faut donc le transformer. D'autre part, "la nécessité de considérer la théologie comme un projet s'impose avec évidence" parce que "notre communauté nationale a de plus en plus son originalité, son questionnement, son langage, sa sensibilité humaine et spirituelle, ses traits culturels propres. A cause de cela, beaucoup de nos questions resteront sans réponse si nous attendons qu'on pense ailleurs pour nous".

Dégageant alors les traits d'un projet théologique pour

le Québec il a d'abord déclaré qu'il nous fallait une "théologie du Nouveau Monde". Je ne veux pas contester sans nuance notre devise nationale qui dit: Je me souviens. J'estime pourtant qu'elle décrit mal notre mission théologique propre". Pour ce faire, il insiste sur la nécessité de prêter attention aux mutations culturelles que vit le Québec, donnant comme exemple le phénomène de l'incroyance.

S'inspirant ensuite du rapport Dumont, le conférencier a dit qu'une "théologie pour le Québec sera soucieuse de se tenir au cœur de nos enjeux collectifs, qu'ils concernent les problèmes socio-politiques que nous affrontons ou le régime que nous faisons ici aux valeurs". Il faudra s'intéresser "à notre destin collectif même quand il faut toucher des questions brûlantes, controversées et où les avis peuvent différer".

"Axée sur nos enjeux, a conclu M. Naud, notre théologie devra obligatoirement devenir praxis", c'est-à-dire outil de transformation. "Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de diverses manières, écrivait Marx; ce qui importe, c'est de le transformer (...). Transformer, c'est ce qui importait aussi au Christ et ce qui importe au théologien dès lors qu'il se situe avec toute l'Eglise d'ici au cœur de notre vie collective".

Mgr Grégoire répond au P. Gaston Michaud

Suite à la lettre que publiait hier dans Le Devoir, M. Gaston Michaud et dans laquelle il annonçait sa décision de se désolidariser de l'Eglise, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a rendu publique hier soir copie de la lettre qu'il a fait parvenir à l'intéressé. Rappelons que M. Michaud est dominicain et qu'il oeuvre dans la paroisse Saint-Louis-de-France surtout auprès des comités de citoyens. Voici le texte intégral de la lettre de Mgr Grégoire:

Cher confrère, "Je prends connaissance de votre déclaration parue dans Le Devoir de ce matin, à l'effet que vous vous désolidarisez de l'Eglise de Montréal."

"Il y a huit ans, mon prédécesseur vous confiait un ministère sacerdotal à Saint-Louis-de-France. Généreusement et avec l'appui de la paroisse, vous avez accepté une tâche pastorale qui comportait des défis inédits. Je regrette que vous posiez aujourd'hui un geste qui porte atteinte à vos liens avec l'Eglise de Montréal. Ce n'est pas le lieu, dans cette courte lettre, de commenter une prise de position qui appelle entre nous de plus longs échanges."

"Je dois cependant relever le jugement que vous portez sur l'Eglise qui, dites-vous, "dans sa structure présente, est l'ennemie des pauvres et des démunis". Ce jugement est manifestement injuste. Il l'est notamment à l'endroit de tous ces chrétiens qui, comme membres de l'Eglise et en communion avec l'évêque, sont enga-

gés de multiples manières dans la lutte pour la justice et la promotion humaine.

"Il suffit de rappeler les efforts et les travaux des prêtres engagés en milieux défavorisés, des centaines de religieux et de religieuses consacrés aux malades, aux vieillards, aux analphabètes à bien d'autres catégories de personnes démunies, de tant de laïcs qui, à titre professionnel ou bénévole, rejoignent leurs frères par des avenues aussi différentes que celles qu'emprunte la misère."

"Ces brèves réflexions, mon amitié vous les doit et ma responsabilité vis-à-vis de la communauté chrétienne m'amène à les rendre publiques. Le service de la justice nous concerne tous. Ensemble nous devons demander au Seigneur de l'assumer dans la foi et selon les plénies exigences de l'Evangile."

A St-Louis-de-France

Pour sa part, l'abbé Bédard, curé de Saint-Louis-de-France, paroisse où oeuvrait le père Michaud, a dit, au cours d'une conversation téléphonique, qu'il lui était "difficile" de réagir d'une façon précise au départ de son collègue. "C'est un peu extrême, un peu absolu", a-t-il dit, en commentant la déclaration publiée hier dans Le Devoir. Il a ajouté que ces événements s'expliquent par l'état d'extrême fatigue où se trouve actuellement le père Michaud. Il nous a enfin déclaré que celui-ci n'avait pas l'intention de demander de laïcisation.

L'abbé Pierre Hurteau

L'Eglise devrait s'inspirer des techniques du management

"Qu'on l'admette ou non, notre Eglise est "organisée". Le scandale n'est pas qu'elle le soit mais qu'elle le soit à la façon du siècle dernier et à la mode d'une entreprise familiale dans un monde statique."

M. l'abbé Pierre Hurteau, directeur de l'Office de pastorale paroissiale du diocèse de Montréal, qui écrit ces lignes dans la dernière livraison de la revue "L'Eglise de Montréal", propose plutôt de doter l'Eglise d'un système de gestion s'inspirant du management moderne.

L'auteur, qui a intitulé son article: "L'Eglise n'est pas la General Motors! Et puis après?", décrit ainsi le management: "C'est un effort rationnel et efficace pour définir le gouvernement des entreprises en tenant compte du principe de préparation méthodique de l'action, de l'importance du facteur humain, de la nécessité de la décentralisation et de l'adhésion collective aux objectifs, et du principe de souplesse et d'adaptation permanente au changement".

Faisant ensuite état des nombreux changements qui ont marqué ces dernières années l'organisation pastorale, l'au-

teur constate: "Livré à l'expérimentation et à l'amateurisme, on en est venu, ici ou là, à perdre confiance dans la structure paroissiale et dans ses capacités de renouvellement (...). Pourtant ce n'est pas la structure qu'il faut remettre en question, c'est sa forme de gestion".

Des efforts appréciables, poursuit-il, ont été accomplis pour adapter l'Eglise à la réalité changeante de notre époque. "Cette évolution, malheureusement, n'a pas été accompagnée suffisamment d'une révision rationnelle et continue des rapports entre les divers éléments du système que constitue toute entreprise. Ayant mis du "vin neuf dans de vieilles outres", il n'est pas étonnant que celles-ci éclatent en provoquant souvent confusion, insécurité et désarroi".

"A l'heure de la conquête spatiale, il me semble que l'Eglise n'a pas le droit d'en rester au stade artisanal dans l'organisation de son agir. On l'a souvent rappelé: les plus grands progrès entraînés par l'effort spatial américain résident moins dans le "hardware" i.e. les inventions techniques, que dans le

"software", i.e. l'art de la gestion, le management (...). Rien ne s'oppose à ce que les pasteurs en adaptent les principes à leur champ d'action, comme on l'a déjà fait par exemple en service social (rappelons que jusqu'à l'an dernier, M. Hurteau était directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance), dont le type d'intervention est semblable à celui de la pastorale. Rien sauf la non-connaissance de ces principes et, disons le mot, le préjugé".

"On doit regretter que, dans le domaine des services l'on s'oriente de plus en plus vers un type de gestion bureaucratique, technocratique et centralisé dans lesquels la rationalité sèche paraît quelquefois soumettre l'agir professionnel aux exigences de l'ordinateur!"

"Aussi ne devons-nous pas rougir de reconnaître ce qui dans le management de l'activité pastorale de notre Eglise peut et doit être amélioré".

Signalons que l'article de l'abbé Hurteau s'inscrit dans un courant de pensée qui s'est développé simultanément en Europe et au Québec depuis quelques années. Le père Marcel Ducois, o.p., a publié en 69 chez Fleury un ouvrage intitulé: "Gouvernement et efficacité dans l'Eglise". L'an dernier a paru en France: "L'Eglise et le management" de Hubert Buntinx et en 1968, P.F. Rudge écrivait son "Ministry and Management". Au Québec, l'abbé Bernard Poisson, décédé il y a deux ans, avait entrepris une recherche analogue dont le premier chapitre a paru dans la revue Sociologie et Sociétés sous le titre "Schéma d'analyse de l'organisation religieuse".

L'abbé Georges Milot, du diocèse de Saint-Jean a soutenu en 1969 à Paris une thèse de doctorat en sociologie (non publiée) qui s'appelait: "Théories modernes de l'organisation et structures ecclésiales". Enfin, l'abbé Marcel Lefebvre, curé de Notre-Dame des Neiges a publié l'an dernier dans la Nouvelle revue théologique quelques articles sur le management et l'Eglise.

PARENTS

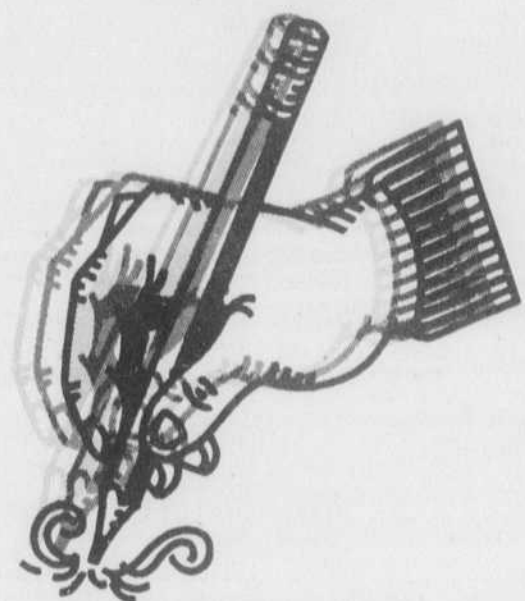
Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités. Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin. En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires. Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant 844-3361 poste 240

LOUEZ un PIANO pour une chanson

Profitez de notre plan familial de location pré-achat, pendant 6 mois. Venez ou téléphonez 849-6201 chez

Ed Archambault INC.
500-est. Ste-Catherine, angle Berri

Dépêchez-vous!



La date limite pour faire une demande de prêt-bourse est le **30 SEPTEMBRE**

Le service des prêts et bourses aux étudiants du ministère de l'Éducation accorde chaque année une aide financière aux étudiants désireux d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures, et dont les moyens financiers sont limités. Cette aide est attribuée aux étudiants sous forme d'un prêt garanti et d'une bourse en rapport avec les besoins de chacun.

Toute demande d'inscription reçue après le 30 septembre sera automatiquement refusée.

QUE FAUT-IL FAIRE?

• Si vous faites une demande pour la première fois, vous devez remplir une carte d'inscription, disponible dans toutes les institutions d'enseignement reconnues, dans les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation ainsi qu'au service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, et la faire parvenir au ministère de l'Éducation avant le 30 septembre. Un formulaire de demande vous sera alors envoyé personnellement. La date limite de retour est indiquée sur votre formulaire de demande de prêt et de bourse. Vous devez le renvoyer avant la date indiquée.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service des prêts et bourses aux étudiants
Édifice G, 22ème étage, Québec. Tél. 643-3750

par K.O. technique.

Une compacte ne se choisit pas uniquement sur sa bonne mine. On étudie aussi ses performances passées et les résultats obtenus. La Renault 12 n'échappe pas à la règle. Mais ses prouesses techniques parlent pour cette championne.

Une technique éprouvée ne sacrifiant rien au confort. La Renault 12 a été conçue dans un but précis. Rendre tout déplacement plus sûr, plus confortable, plus agréable. Aussi bien pour vos passagers que pour vous.

Tenue de route et facilité de conduite. La Renault 12 ne craint pas les difficultés. C'est une traction avant. Ses roues directrices sont aussi les roues motrices. Et à la traction avant vient s'ajouter une suspension à grande flexibilité et un essieu arrière autocorrecteur, indispensables pour obtenir une adhérence totale à la route. Vous avez ainsi cette sensation rassurante de faire corps avec une machine dont les roues sont littéralement plaquées au sol. Sécurité essentielle que renforce encore sa direction à crémaillère douce et précise.

Puissance et sécurité. Avec son moteur de 1600cc à grand rendement mais à con-

sommation économique, la Renault 12 offre les performances que vous exigez pour faire face aux conditions routières. Son système de freinage sûr et équilibré (freins à disque à l'avant, répartiteur de pression à l'arrière) vous permet des arrêts efficaces et sans à-coup. Des pneus à carcasse radiale donnent une meilleure adhérence, hiver comme été. Votre plaisir de la conduite s'accompagne ainsi d'une confiance totale. Et si vous le désirez, vous pouvez choisir la transmission automatique 3 vitesses de type nord-américain offerte en option.

Confort et habitabilité. Les sièges de la Renault 12, inclinables à l'avant, ont été spécialement dessinés et réalisés sous contrôle médical. Accordés à la suspension, ils procurent une sensation de confort total. Et l'un des avantages appréciables de la traction avant est de supprimer le tunnel central. Ce qui a pour effet pratique de rendre le plancher plat et de donner plus d'espace pour les jambes. Au confort des passagers, s'ajoute la commodité d'un coffre à bagages volumineux de 12.8 pi. cu. Impressionnant quand on pense qu'il est presque

aussi grand que ceux de la Super Beetle et de la Pinto réunis.

Faites l'essai d'une Renault 12. Vous constaterez du premier coup qu'elle porte en elle toutes les caractéristiques d'une grande championne. Et la Renault 12 existe aussi en version familiale.

La Renault 12 familiale. Le style "station wagon": une porte arrière de 30 po. de hauteur et de 43 1/2 po. de largeur à la base, un plancher entièrement plat de 66 po. quand le siège arrière est rabattu, une capacité pouvant varier de 32 pi. cu. à 58 pi. cu. (près de 1/2 tonne de bagages) et tous les avantages techniques de la Renault 12. Une familiale vraiment conçue pour ceux qui aiment joindre l'utile à l'agréable.

La Renault 12 et la 12 familiale bénéficient d'une protection totale antirouille. Le traitement Tectyl® appliqué à la sortie de l'usine vous aidera à préserver la valeur de revente de votre "investissement". L'uppercut décisif et le K.O. technique dans la même ronde.

La Renault 12 ne craint pas ses rivales.

Mais à vous de juger. Après tout, c'est vous l'arbitre!

* Sur modèle TL et sur version familiale



Automobiles Renault Canada Ltée, B.P. 6400, Montréal 101, Québec.

BONNE NOUVELLE!

Maintenant disponible en 1/2 btl

frais, fruité, agréable!

PISSE-DRU

1970

Pour ceux qui aiment le Beaujolais!



SAQ 435-D 1/2 btl \$3.00 SAQ 435-E 1/2 btl \$1.75

Distribué au Québec par Les Distributions Clement Inc. Montréal - 272-1144

l'actualité

Dans son rapport final

Le FMI propose un système monétaire plus souple

WASHINGTON (AFP) — Le Fonds Monétaire International a rendu public hier le rapport spécial sur la réforme du système monétaire rédigé par son conseil d'administration.

Ce document d'une cinquantaine de pages, sera discuté lors de l'assemblée annuelle du FMI, fin septembre avant d'être utilisé comme base de travail par le groupe de vingt qui sera spécialement chargé ensuite d'étudier les modalités de la réforme du système monétaire.

Le rapport spécial dont la rédaction a nécessité deux mois de travaux, émaillés de controverses entre divers pays dont la France et les Etats-Unis, ne propose pas un nouveau système monétaire. Ce n'était d'ailleurs pas le but assigné par l'assemblée générale du FMI lorsqu'elle a passé commande de ce document l'année dernière.

Plus modestement le rapport, œuvre de compromis, se contente d'analyser les divers problèmes que pose la réforme du système monétaire, et présente une liste de solutions qui reflètent les vues souvent divergentes des pays membres, dont l'origine nationale n'est cependant pas mentionnée.

Le rapport est divisé en six chapitres: 1) le besoin de réforme; 2) le mécanisme des taux de change; 3) la convertibilité et le règlement des déséquilibres; 4) le rôle des divers

moyens de réserve; 5) le problème des mouvements de capitaux déséquilibrés; 6) la réforme du système monétaire et les pays en voie de développement.

Le rapport note d'abord que le nouveau système monétaire doit permettre de maintenir une expansion équilibrée du commerce mondial tout en éliminant les difficultés résultant du système établi il y a 25 ans à Bretton Woods.

Le principal reproche fait à l'ancien système est qu'il n'a pas été en mesure d'empêcher la formation de déficits ou de surplus importants dans la balance des paiements de certains pays membres, ce qui a eu pour effet de déséquilibrer de façon durable le système monétaire avant que celui-ci ne soit rendu inopérant après les décisions américaines du 15 août 1971.

Un des principaux objectifs de la réforme devra donc être d'empêcher à l'avenir la formation et la persistance de tels déséquilibres, souligne le rapport, qui passe en revue diverses solutions possibles à cet égard.

● **Changements dans la parité des monnaies:** le rapport se prononce pour des changements plus fréquents dans la parité des monnaies dans les balances des paiements. Le

économique

Encourageant, certes, mais trop théorique...

WASHINGTON, (AFP) — Les Etats-Unis jugent le rapport spécial du FMI sur la réforme du système monétaire encourageant mais ne lui accordent qu'une valeur pédagogique, indique-t-on de source autorisée.

Pour le gouvernement américain le premier mérite de ce document, sur lequel a travaillé pendant deux mois le conseil d'administration du FMI, tient au fait qu'il inclut un certain nombre de thèses américaines, qui ne figuraient pas dans le projet initial rédigé par l'état-major du FMI.

Mais les responsables américains se refusent pour l'instant à discuter en détail les différentes propositions techniques qui sont avancées dans le rapport.

La thèse américaine reste inchangée: Il convient d'abord de se mettre d'accord sur les options fondamentales du futur système monétaire avant d'aborder les solutions techniques.

Pour les Etats-Unis le nouveau système monétaire doit essentiellement prévenir l'accumulation de surplus autant que de déficits dans les balances des paiements des pays membres, ce qui ne peut être obtenu, selon eux, que par des changements plus fréquents dans les parités des monnaies, notamment sous la forme de réévaluations.

Les américains estiment que cet objectif ne peut être atteint sans un minimum de règles contraignant les pays à agir en cas de déséquilibre de leur balance. Mais explique-t-on dans les milieux officiels, ces sanctions ne doivent pas être sévères au point d'empêcher le système de fonctionner, ou d'imposer à un pays de modifier sa politique économique intérieure qui doit rester du domaine réservé.

En dehors de ces grandes options, les responsables américains assurent ne pas avoir de préférence pour telle ou telle solution technique avancée dans le rapport.

Is repoussent néanmoins l'institution dans l'immédiat d'un système généralisé de règlement des déficits et des surplus entre pays membres, basé sur l'échange d'instruments de réserves (or, DTS ou devises) comme trop rigide, étroitement centralisé, et néquitable dans la mesure où il contraindrait surtout les Etats-Unis.

Enfin on rappelle dans les milieux officiels que le retour à la convertibilité du dollar ne peut être envisagée qu'à deux conditions:

- la balance des paiements des Etats-Unis doit retrouver un équilibre durable;
- les nouvelles règles monétaires internationales doivent donner aux Etats-Unis la garantie qu'ils pourront maintenir cet équilibre.

Les marchés boursiers

Baisse marquée des valeurs bancaires

Les banquiers ont mené le repli hier, à la Bourse de Montréal, au cours d'une journée calme.

Le volume combiné des échanges à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne s'est élevé à 1.6 million de titres contre 1.01 million à la séance précédente.

Merc. Jeu.	204	222
Gains	155	124
Pertes	81	83
Inchangées	324	310

Maislin Industries Ltd. s'échangeait pour la première fois aujourd'hui à la Bourse de Montréal. Elle a été la valeur la plus active, gagnant 3-8 à \$14 7-8 pour 15,455 actions échangées. La compagnie a annoncé des bénéfices nets de \$949,000 pour le premier semestre, contre \$483,000 pour la période correspondante l'an dernier. Maislin est un holding, la Maislin Transport Co. étant sa principale filiale.

Trans-Canada Pipe Lines, inchangée à \$44 3-4, a annoncé l'achat d'un autre 1.5 trillon de pieds cubes de gaz de

Consolidated Natural Gas Ltd. d'Alberta.

Toronto

La Bourse de Toronto a clôturé en baisse hier, après une journée calme.

Selon les analystes, les élections canadiennes et américaines sont la cause de la baisse, tandis que d'autres parlent des événements survenus au Village olympique de Munich.

Comportement des valeurs

Merc. Jeu.	204	222
Gains	312	260
Pertes	272	249
Inchangées	788	731

Tous les compartiments ont subi des pertes, la construction et les grands magasins faisant exception.

Sherrit, Gordon Mines, qui a annoncé une augmentation du prix de son nickel suivant les autres producteurs, a gagné 1-8 à \$15 3-4.

Villacentres, après l'annonce d'un accroissement de ses dividendes de cinq à six cents, s'est inscrit à \$14 3-4 avec un gain de 3-4.

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.		
Acrofund	1.55	1.71	Growth Equity	8.50 9.34
Adams	2.23	2.44	Growth Oil & Gas	34.82 --
A.G.F. Special Fund	3.36	--	Guardian Equity	6.07 6.63
All-Canadian Compound	15.18	--	Guardian Growth	10.30 11.09
All-Canadian Dividend	4.17	4.58	Guardian Savings	11.58 12.09
All-Canadian Fund 4,000	5.17	5.65	Harvard Growth	7.54 8.26
All-Canadian Revenue	8.61	9.41	Industrial Growth	8.37 9.20
All-Canadian Venture	4.59	4.80	Invest Growth	12.62 13.81
Altamira Growth Fund	5.97	5.97	Invest Int'l Mutual	7.78 8.51
Altamira Income Fund	5.62	5.62	Invest Mutual of Canada	6.05 6.60
Am. Growth Fund	6.54	7.18	Invest Retirement Mutual	5.50 6.02
Andreas Equity	5.55	5.74	Japanese	7.07 7.73
Assoc. Investors	6.08	6.14	Keystone Canada	8.81 9.66
Canada Growth Fund	6.12	6.58	Keystone Polaris Fund	5.81 6.13
Cdn. S.A. Gold Fund	6.86	7.50	Le Fonds P.E.P.	4.81 5.01
Cdn. Sec. Growth	5.64	6.20	Lexington Research	17.66 19.30
Canada Security	3.43	3.80	Mutual	6.82 6.77
Cdn. Gas & Energy Fld.	15.27	16.78	Mutual Bonds Fund	10.77 11.83
Cdn. Invest. Fund	5.24	5.75	Mutual Growth Fund	5.02 5.52
Cdn. Traded Income	5.85	5.54	Mutual Income Fund	5.43 5.97
Canages	11.29	12.21	Nat. Resources	7.58 8.28
Canages Bond	10.11	10.42	Natraceo	7.58 8.28
Canages Int'l	10.10	10.91	Northwest Fin.	5.50 6.04
Collective Mutual	7.07	7.78	Northwest Growth	5.89 6.47
Collective Mutual Fund	7.05	7.74	Pension Mutual	9.29 10.18
Commonwealth Inter.	15.18	16.68	Planned Resources	6.83 5.31
C.I. Leverage	4.17	4.58	Prevest Mutual	9.24 10.10
Commonwealth Venture	8.28	9.10	Principal	5.17 5.68
Competitive Capital	6.85	7.51	Principal	5.15 5.62
Corporate Investors	6.29	6.88	Provident	6.58 7.20
Corp. Inv. Stock Fund	5.27	5.78	Prudential Growth	7.13 7.79
CSM Japan Fund	10.45	11.48	Putnam Growth	12.58 13.76
Dom. Compound	6.32	6.86	Regent Growth	10.43 11.46
Dom. Equity	9.13	9.50	Regent Pension	6.62 7.27
Dreyfus Fund	12.86	14.20	Regent Venture	5.07 5.57
Dynamic	5.23	5.23	Roy Fund Ltd.	7.10 8.39
Edison Viking	6.06	6.59	Sav. & Inv. Can.	7.18 7.89
Entares Funds	6.74	7.41	Sav. & Inv. Amer.	10.77 11.81
Exec. Fund of Canada	6.44	7.06	Sav. & Inv. Retirement	5.26 5.78
Fonds Collectif "A"	7.27	8.05	Spec	9.96 10.89
Fonds Collectif "B"	5.65	6.22	Taurus	3.65 4.01
Fonds Collectif "C"	9.16	10.01	Utd. Accumulative	5.70 6.26
Fonds Desjardins "A"	4.50	--	Utd. American	2.25 2.47
Fonds Desjardins "B"	4.41	--	Utd. Horizon	3.66 4.02
GIS (Compound)	4.40	4.84	Utd. Venture	4.50 4.95
GIS (Income)	12.19	13.40	Universal Sav. Equity	8.46 9.30

les indices

MONTREAL					
	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	-0.89	+0.43	-3.09	-0.19	-0.83
Clôture	232.19	160.97	271.8	96.85	222.65
Sem. dern.					
Mois dern.	228.15	162.83	281.30	99.04	221.15
1972 haut	233.81	167.20	276.87	101.97	224.89
1972 bas	187.56	156.26	227.56	91.22	186.08
TORONTO					
	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles	
Changement	-1.00	-1.85	-0.35	-0.03	
Clôture	214.31	204.74	96.25	255.28	
Sem. dern.	214.10	203.62	97.05	254.94	
Mois dern.	212.06	210.71	94.43	252.37	
1972 Haut	217.36	229.26	98.68	262.86	
1972 Bas	181.66	140.58	79.15	209.19	
DOW JONES					
	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	966.36	970.35	958.91	963.43	-5.94
Transport	231.08	232.01	228.53	229.96	-1.74
Serv. publ.	110.84	111.16	109.98	110.46	+0.38
Ensemble	316.63	317.86	313.90	315.49	-1.93

FMI avance l'idée d'indicateurs objectifs susceptibles de signaler aux autorités monétaires la fréquence ou l'ampleur de ces changements de parité, que certains envisagent de façon quasi instantanée et automatique. Il ne s'agit cependant d'être question de confier au FMI l'autorité de commander, voire même d'imposer une réévaluation ou une dévaluation.

● **Marge de fluctuation:** le rapport note que l'élargissement des marges de fluctuation de monnaies entre elles (portées à 4.5 pour cent autour de la parité en décembre dernier) peut se révéler utile pour décourager les mouvements de capitaux. Aucun accord n'a pu se dégager sur l'opportunité d'introduire cette mesure de façon permanente dans le nouveau système monétaire.

● **Règlement des déficits et des surplus:** la plupart des pays se sont ralliés à un système généralisé de règlement des déficits et des surplus par l'échange de moyens de réserves (or, droits de tirage spéciaux, ou devises), ce qui excluerait à l'avenir tout règlement du déficit américain par des sorties de dollars.

L'idée de la compensation généralisée et multilatérale ne peut fonctionner qu'avec une flexibilité accrue des taux de change et nécessite des réserves de change considérables qui ne peuvent être disponibles si le rôle de l'or dont la production est limitée, est maintenu en tant qu'instrument de réserve.

Dans un premier temps les Etats-Unis pourraient s'engager à régler une partie de leur futurs déficits en instruments de réserve (or, DTS ou devises). En cas de surplus les Etats-Unis bénéficieraient en revanche d'un règlement intégral en instrument de réserve. Une autre solution consisterait à accroître l'intervention de la réserve fédérale sur les marchés de change, cette intervention pouvant être réalisée en devises étrangères en DTS à condition que les particuliers soient autorisés à en détenir.

● **Rôle de l'or:** c'est sur cette question que les divergences les plus profondes apparaissent. Certains pays dont la France sont pour le maintien du métal précieux en tant qu'instrument de paiement international et proposent de rapprocher le prix officiel (38 dollars l'once depuis décembre dernier) du prix du marché libre. Cette réévaluation rencontre une forte opposition de nombreux autres pays dont les Etats-Unis, qui soutiennent qu'une telle mesure retarderait l'avènement d'un système monétaire rationnel, tout en ayant des conséquences inflationnistes sérieuses, et en entretenant l'espoir de futures réévaluations.

● **Droits de tirage spéciaux:** le rapport se prononce pour le remplacement progressif des diverses devises détenues par les pays en tant que réserves de change, par des droits de tirage spéciaux, (DTS) instrument de réserve baptisé or-papier, créé il y a quatre ans dans le cadre du FMI. Pour assurer la diffusion des DTS, dont 9 milliards de dollars existent seulement à l'heure actuelle, les pays enregistrant un surplus dans leur balance des paiements pourraient échanger avec le FMI l'équivalent de ce surplus en devises, contre des DTS.

● **Mouvements de capitaux:** en dehors des mesures de protection que chaque pays peut prendre de lui-même, le rapport suggère un minimum d'entraide internationale pour lutter contre les mouvements de capitaux. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une généralisation du système de crédits swap, ou de la création au sein du FMI d'un fonds d'intervention auquel pourraient avoir recours les pays en difficulté.

● **Pays en voie de développement:** soulignant que l'un des besoins majeurs des pays en voie de développement est toujours celui d'un financement adéquat de leur croissance économique, et rappelant qu'ils demandent depuis des années

qu'un lien soit établi entre ce financement et les DTS, le rapport énumère quatre possibilités de leur donner satisfaction sur ce plan:

1. Allocation de DTS par le FMI aux institutions d'aide au développement.
2. Maintien du principe de distribution des DTS aux seuls pays membres du FMI, mais les pays à plus haut revenu par habitant s'engageraient à mettre à la disposition de ces institutions une partie de leurs DTS, ou l'équivalent en devises.
3. Adoption d'une nouvelle formule d'allocation des DTS qui ne serait plus strictement proportionnelle aux contributions au FMI et qui assureraient aux pays en voie de développement une part plus importante dans le total des DTS.
4. Rajustement des quotas au FMI pour augmenter la part des pays en voie de développement par rapport au total, ce qui leur assurerait un montant accru de DTS.

\$14 milliards d'actif pour la Banque Royale

Le solde des revenus, avant impôts, de la Banque Royale du Canada, pour le trimestre terminé le 31 juillet, a atteint \$41,302,000, ce qui représente une augmentation de 13.9% par rapport au solde de \$36,271,000 obtenu à la fin du troisième trimestre de 1971. Ces résultats portent à \$126,656,000 le solde des revenus pour les neuf premiers mois de l'exercice, soit une augmentation de 24.6% sur le total de \$101,662,000 de la période correspondante de l'exercice fiscal précédent.

Dans ses états pour le troisième trimestre, la Banque Royale signale que son actif total a dépassé pour la première fois le cap des quatorze milliards de dollars et, au 31 juillet dernier, était en augmentation de 12.7% par rapport à l'actif de \$12,400,000,000 atteint il y a un an. Le total des prêts consentis par la banque s'élevait approximativement à \$7,700,000,000, ce qui représente un accroissement de 19.1% par rapport au montant enregistré au 31 juillet de l'année dernière. Par ailleurs, le total des dépôts s'est accru de 13.5% et approche de \$12,800,000,000.

Les revenus totaux du troisième trimestre, soit \$237,681,000, marquaient une progression de 12.4% par rapport aux \$211,433,000 obtenus pendant la période correspondante de 1971.

Un dividende de 24c par action a été déclaré pour le trimestre. Il porte à 71c par action les dividendes versés au cours des neuf premiers mois du présent exercice, ce qui représente une augmentation de 7.6% par rapport aux 66c par action versés pendant la période correspondante de l'exercice précédent.

Sur les \$12,833,000,000 représentant le total des dépôts au 31 juillet, \$8,727,000,000 étaient en monnaie canadienne, ce qui marque une augmentation de 19.4% par rapport à l'exercice précédent, tandis que les dépôts en devises étrangères ont augmenté de 2.8% et atteint \$4,106,000,000.

Pour Manhattan, 8 vols par jour

...parfait pour bâcler une affaire!

AIR CANADA

*6 vols le dimanche

Avec Air Canada, un voyage d'affaires pour New York, ça se règle vite vite vite. 8 vols à partir de tôt le matin jusqu'à tard le soir. Autant pour revenir à Montréal. Le temps de bâcler une affaire et vous êtes de retour le soir même si vous voulez... A moins que vous n'aimiez suffisamment New York pour y rester 48 heures ou plus. Vous pourriez alors succomber à la tentation des boutiques franchises de droit à l'aéroport J.-F. Kennedy.

Vous trouvez à New York des correspondances faciles pour toutes les villes de l'Est américain.

Dites à votre secrétaire de nous passer un coup de fil ou d'appeler votre agent de voyage. On réservera votre place à bord de l'avion; on louera une voiture pour vous; on vous réservera même, au besoin, une chambre à l'hôtel.

Chez nous, ça ne traîne pas. C'est vrai. Demandez à Richard Garneau. Alors... on y va?

On y va!

Cette annonce est publiée à titre de renseignement seulement

Seconde émission

876,550 Actions

Banque de Commerce Canadienne Impériale

Prix : \$27. par action

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED

Août 1972

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table with symbols like Koffler, Koffler, and Koffler.

LA BANQUE ROYALE



W. O. Twais, président et chef de la direction de l'Imperial Oil Limited.

La Banque Royale du Canada annonce l'élection de M. W. O. Twais au poste de vice-président, Monsieur Twais est également chef de la direction de l'Imperial Oil Limited.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

Dubuisson Publicité et Conseil Inc.



M. Yves Desharnais, président et directeur général, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Yves Desharnais au poste de directeur de la création chez Dubuisson Publicité et Conseil Inc. A ce titre, M. Desharnais sera responsable des services de conception, rédaction et production de l'agence.

Baisse du dollar cdn

MONTREAL - Le dollar américain était inchangé et cotait à 98 11-32 en devises canadiennes. La livre sterling a avancé de 3-16 et cotait à \$2.41.

NEW YORK - Le dollar s'inscrivait à \$1.01 11-16 américain hier à la Bourse de New York, après avoir coté \$1.01 11-16. La semaine dernière, sa valeur était de \$1.01 25-32. La livre sterling a gagné 5-32 pour s'inscrire à \$2.45 1-64.

Table of exchange rates for various currencies including the Canadian Dollar, US Dollar, and British Pound.

Bourse canadienne

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

Mines et pétroles

Table of stock market data for mining and petroleum sectors, including symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

au comptoir

Table of commodity prices for various goods such as wheat, sugar, and other agricultural products.

obligations

Table of government and corporate bond yields and prices.

cours des changes

Table of international exchange rates for various countries and currencies.

Advertisement for ImNat Ltee, featuring a large '10,000,000' and text about mortgage-backed securities with 8 1/4% guarantees.

Advertisement for a car dealership, featuring a Chevrolet Impala Custom Coupé and a Chevrolet Station Wagon Kingswood.

Advertisement for MANLINE AUTO LOCATION, featuring a Cadillac Coupé de Ville and a list of participating dealerships across various provinces.

Les sports à la pige

AIR CANADA présentera son championnat de golf mixte à deux balles à compter d'aujourd'hui aux Bermudes. Il s'agit d'un tournoi de 36 trous et le Québec sera représenté par André et Julie Labelle du club St-Andrews. Guy et Colombe Richard, Boucherville; Joe et Pierrette Schirch, Bromont; et Pierre Deslongchamps et André Brabant, Alpine Inn. Ces quatre équipes se qualifient au cours d'éliminatoires provinciales auxquelles pas moins de 56 duos ont participé au cours des dernières semaines.

Les PINGUINS de Pittsburg ont complété la signature de leurs joueurs, hier, en mettant sous contrat le jeune Rick Kessel. La veille, ils avaient renoncé au joueur Ron Schock. Ils ont cependant perdu deux joueurs à l'AMH, soit le gardien Les Binkley qui a joint les rangs des Nationaux d'Ottawa et le vétéran joueur d'utilité Val Fonteyne qui a signé une entente avec les Oilers de l'Alberta.

RAY PERKINS, vétéran ailier des Colts de Baltimore, a annoncé sa retraite du jeu hier. Il consacra son temps à son commerce de biens immobiliers, en Alabama. Perkins a joué six ans pour les Colts et il n'était pas de l'alignement débutant cette saison, ce qui a sans doute influencé sa décision. Il a réussi 11 touchés au total. Sa meilleure saison fut en 1969 alors qu'il a capté 24 passes par des gains de 424 verges.

MARK SPITZ, la merveille de la natation aux JO de Munich, a reçu une invitation hier, pour visiter le Capital lors d'une réception en son honneur et de rencontrer les membres du Congrès américain. L'invitation a été faite par les démocrates Alan Cranston, de la Californie où Spitz est natif et par Vance Hartke, de l'Indiana où Spitz a fait ses études.

HAROLD BALLARD, président du Maple Leafs Garden de Toronto, a obtenu un délai de sa sentence qui doit être prononcée à la suite d'accusations de fraude et de vol commis aux dépens de l'amphithéâtre. Inculpé le 15 août pour des accusations touchant près de \$205,000, Ballard devait recevoir sa sentence jeudi prochain mais le juge Harry Devman a porté le tout au 20 octobre à la demande de l'avocat de la défense, J. J. Robinette.

LA FINALE de la ligue de balle-molle Intermédiaire A des Laurentides débutera ce soir à 9h au parc Montfort à Pont-Viau. L'équipe Mo-Li Bar affrontera le Saint-Augustin ou le Saint-Eustache qui s'affrontaient en autre demi-finale pendant que le Mo-Li Bar se défaisait de l'Assomption en trois parties consécutives. La finale sera également une série de 5.

IL AURA FALLU 16 manches aux Yankees de West Haven pour remporter la première partie de la finale 3 de 5 de la ligue de l'Est de baseball, au compte de 1-0 sur les Aigles de Trois-Rivières mardi soir. Un double d'Otto Vlez au début de cette manche a fait gagner les Yankees. Cette série se poursuivra ce soir à Trois-Rivières et à West Haven demain.

L'ASSOCIATION athlétique universitaire du Québec (AAUQ) débutera ses activités de football de la section Bleu avec quatre équipes le 23 septembre prochain. Sir George Williams visitera Loyola tandis que Bishop's, champion défendant, s'attaquera aux Redmen de McGill, à Lennoxville. Les Georgians et les Redmen ouvriront leur saison locale une semaine plus tard avec Bishop's et Loyola comme visiteurs respectifs.

Le CONGRES de la F.I.N.A., réuni hier matin à Munich, a décidé que les championnats du monde de natation auront lieu du 1er au 9 septembre 1973 à Belgrade, au stade Tashmaïdan qui comporte deux bassins olympiques.

JOHN ATAMIAN, vétéran garde de six saisons dans la LCF, a été relâché hier par les Stampede de Calgary. Il a également déjà porté les couleurs des équipes Winnipeg, Regina et Toronto.

GEORGES ARCHER et Tommy Aaron, tous deux parmi les dix premiers boursiers de la saison sur le circuit de la PGA et le champion défendant Johnny Miller sont donnés comme favoris pour remporter l'omnium de golf Southern d'une bourse totale de \$100,000 qui débute aujourd'hui. Archer est 3ème avec des gains de \$134,936 tandis que Aaron est 7ème avec \$113,417. Jack Nicklaus est toujours 1er avec \$280,482 comparativement à \$168,855 pour le joyeux Mexicain Lee Trevino.



ÉMOUVANT HOMMAGE AUX ATHLÈTES ASSASSINÉS — Alors que le drapeau olympique est à mi-mat, tous les athlètes des Jeux Olympiques de Munich, réunis sur la piste intérieure, ainsi que 80,000 spectateurs assistent à un service funèbre célébré en hommage aux 11 athlètes israéliens assassinés avant-hier par des terroristes arabes. (Téléphoto PA)

Victoires de King et de Court les médailles aux championnats des États-Unis

FOREST HILLS (PA) — Mme Billie Jean King, tenante du titre, et Mme Margaret Court, qui effectuait un brillant retour, ont facilement dominé hier leur rencontre de quart-de-finale à Forest Hills.

En effet, Mme King, gagnante de Wimbledon et tête de série numéro un, a facilement éliminé la Britannique Virginia Wade 6-2, 7-5, tandis que Mme Court prenait la mesure, non sans difficultés, de l'Américaine Rosemary Casals 6-4, 4-6, 6-4.

Dans un autre match très attendu, le jeune Chris Evert, 17 ans, a dû gagner un point de bris en 3ème partie pour finalement l'emporter 3-6, 6-3 et 7-5 devant la tenace Soviétique Olga Morozova.

Si aucune surprise n'a été enregistrée du côté féminin, il en fut de même chez les hommes. Le vétéran Pancho Gonzales et l' Australien Mal Anderson ont accédé sans trop d'efforts aux quart-de-finale. Gonzales a d'abord battu l'Américain Paul Cranis 6-4, 6-4, tandis qu'Anderson éliminait le docteur Richard Rusking 6-3, 6-2.

Outre ces deux rencontres, Stan Smith, tenant du titre, Arthur Ashe, Cliff Richey et Frew MacMillan sont parvenus aux quart-de-finale. Roscoe Tanner, un inconnu, a également gagné en éliminant l'Australien John Cooper 6-2, 7-6, 7-6.

Après l'horreur de la veille, le dopage fait les manchettes à Munich

MUNICH (d'après Reuter, AFP et PA) — Après les scènes d'horreur qui ont marqué les Jeux de Munich mardi, hier, c'est le dopage qui a fait les manchettes. Suspendus durant 24 heures à la suite de l'attaque contre le pavillon d'Israël, les Jeux ont repris leur cours normal hier. Mais, soixante ans après la disqualification pour professionnalisme de son compatriote Jim Thorpe, vainqueur du décathlon et du pentathlon des Jeux de Stockholm, le nageur américain Rick Demont se voit obligé par le CIO de rendre la médaille d'or qu'il a gagnée sur 400 mètres-nage libre.

L'équipe américaine de natation a été avisée par le conseil exécutif du Comité international olympique que Demont, 16 ans, devra rendre sa médaille parce que de l'éphédrine, substance interdite aux Jeux, a été trouvée dans son urine prélevée au cours du contrôle antidopage pratiqué après chaque finale.

La disqualification de Demont a fait sensation à Munich, car le jeune nageur avait pris des médicaments prescrits par son médecin pour endiguer les crises d'asthme dont il souffre depuis l'enfance. Or, ces médicaments contenaient de l'éphédrine. Dans un communiqué, le CIO a annoncé que la disqualification de Demont était confirmée et qu'il devra rendre sa médaille d'or, ce qui signifie en clair que son nom, comme celui de Thorpe en 1912, sera rayé de la liste des vainqueurs aux Jeux.

En 1912, à Stockholm, Thorpe, qui était d'origine indienne, avait été le grand vainqueur du décathlon et du pentathlon — cette dernière épreuve est depuis supprimée aux Jeux — mais, rentré aux États-Unis, il devait apprendre avec consternation qu'il avait touché des cachets en jouant pour une petite équipe de baseball avant d'être sélectionné dans l'équipe des États-Unis. Le nom de Jim Thorpe fut rayé de la liste des vainqueurs et ses médailles furent vainqueurs et ses médailles furent attribuées à ses seconds, le Suédois Wieslander décathlon et le Wieselander décathlon et le Norvégien Bie Pentathlon.

Le champion olympique Mark Spitz a annoncé à Londres qu'il abandonnait la compétition. "Officiellement j'ai abandonné la natation. Officiellement je n'ai encore rien dit à ce sujet", a déclaré Spitz.

Des médailles d'or seront décernées à titre posthume à quatre des sportifs israéliens tués mardi à Munich. Ce ne sont pas des médailles olympiques, mais les médailles habituellement décernées aux championnats du monde de lutte.

Son président, M. Milan Ercegan, Yougoslavie, a annoncé, mercredi soir, avant la reprise du tournoi de lutte gréco-romaine, que le conseil exécutif de la Fédération internationale de lutte avait, à l'unanimité, décidé de décerner ces médailles à Josef Gutfreund, capitaine de la sélection israélienne, Moshe Weinberg, entraîneur, à Mark Slavin et Iliezer Haltin, qui étaient tous deux engagés dans les épreuves olympiques.

Israël a demandé aux États-Unis de se retirer des Olympiques en guise de protestations à la suite de l'attaque arabe de mardi. Aucune réponse n'a été fournie de la part de Washington trois heures après la demande. Quatre athlètes hollandais et une douzaine de Norvégiens, accablés par les événements de la veille, ont décidé de ne pas participer aux futures compétitions des Jeux. Mais la majorité des athlètes de ces équipes ont quand même décidé de continuer. Les Israéliens quitteront Munich ce matin. L'équipe entière restante voulait quitter le site des Jeux hier mais on fut dans l'impossibilité de prendre les arrangements requis. Les participants de 42 pays à la compétition de voile à Kiel, ont assisté à un service en mémoire des Israéliens tués; les drapeaux étaient en berne. Le président Gustav Heineman, de l'Allemagne de l'Ouest, a aussi demandé la continuation des Jeux hier matin après la même demande d'Avery Brundage, président sortant du CIO. Le sergent américain Richard Carreras, de New York, a battu le Soviétique Vasily Solomin pour mériter une médaille de bronze; un autre sergent, Jesse Valdez, est aussi en lice pour une médaille après sa victoire sur Anatolov Kholov.

Giroux et Doucet, dit "le duc de Windsor", les favoris du championnat professionnel du Québec

C'est aujourd'hui, au club de golf de la ville de Montréal, que sera disputée la 1ère ronde du tournoi pour le championnat professionnel du Québec. Il s'agit d'un événement de 54 trous qui, conséquemment, se terminera samedi. Le public, incidemment, sera admis gratuitement à ce tournoi commandité par Labatt. Les deux pros québécois favoris pour peut-être gagner le tournoi sont Philippe Giroux, pro attiré du club de Montréal, et Doran "Duke" Doucet, pro du club Windsor, vainqueur de l'Omnium du Printemps de l'Association de golf de la province de Québec et, plus récemment, du tournoi Champlain Express de Sept-Îles. Quant à Giroux, il a fini bon deuxième, dernièrement au club Rivermead, lors du championnat professionnel du Canada derrière Bob Panasuk. Il fut aussi 2ème lors de l'Omnium du Printemps derrière Doucet.

- Voici maintenant le tirage de la 1ère ronde d'aujourd'hui:
- 8-00 - Bob McCulloch, Jean Morin
 - 8-08 - Michel Millaire, Yvon Bouchard, Bernard Malette
 - 8-16 - Don Collins, Jean-Luc Laflamme, Bernard Périard
 - 8-24 - Raymond Dufort, Derek Halliday, Tony Gemma
 - 8-32 - Jean-Guy Poirier, Bernard Forget, Terence Hamilton
 - 8-42 - Real Jerry Gilles Gareau, Gilbert Lepage
 - 8-48 - André Tremblay, Tony Arnone, Adrien Leblanc
 - 8-56 - Rodrigue Huot, Jean-Marie Lafoire, Vincent Sirianni
 - 9-12 - Jacques Harvey, Raymond Périard, Harry Hereford
 - 9-20 - Jim Norris, Rick Boisvert, André Gailseau
 - 9-28 - Pierre Gaudin, André Burns, Daniel Pesant
 - 9-36 - Conrad Dion, Ron Bolus, Denis Fillion
 - 9-44 - Derrick Gray, Jim Deeley, Michel Dubreuil
 - 9-52 - Jim Swarbrick, John Green, Brian McLean
 - 10-08 - Roger St-Vincent, Jacques Duhamel, Paul Goings
 - 10-16 - Roger Bouchard, Phil Laliberté, Ross Conklin
 - 10-24 - Jean-Paul Duchesneau, Jim Westwell, Gilles Rousseau
 - 10-32 - Gordon McLean, Marcel Fortier, Jack Taylor
 - 10-40 - Louis de Bryne, Jos C. Leblanc, Guy Bissonnette
 - 10-48 - Roland Huot, Charles Girardeau, John Hanak
 - 10-56 - Raymond Haimes, Jules Huot, John MacPherson
 - 11-04 - Dave McKeating, Alan Johnston, Marcel Desjardins
 - 11-20 - Alf Shand, Alan Ogilvie, Rodolphe Huot
 - 11-28 - John Porter, Jean-Guy Renaud, Trevor Bateman
 - 11-36 - James McLean, Bill Kerr, André Maltais
 - 11-44 - Dave Ross, Ken Fulton, Arnold McLean
 - 11-52 - Francesco Sirianni, Alain Gousse, Raymond Huot
 - 12-08 - Don Renaud, Gaby Turcotte, Marcel Morin
 - 12-16 - Luc Brien, Jean-Marc Bougie, Maurice Leblanc
 - 12-24 - Jean-Paul Alary, Jean-Marc Ladouceur, Marcel Pigeon
 - 12-32 - Damien Gauthier, Gerry Proulx, Jim Lawrie
 - 12-40 - Jean-Guy George Arnold, Jean-Guy Tremblay
 - 12-48 - Henri Chatelein, Jean-Guy Gendron, Renaud Guilbault
 - 12-56 - Jack Bissegger, Jean Milaire, Bruce Fry
 - 1-12 - Michel Veilleux, André Gagnier, Germain Périard
 - 1-20 - Norman Hunt, Norman Doyle, André Morency
 - 1-28 - Jean-Guy Périard, Richard Millaire, Lew Taylor
 - 1-36 - Philippe Giroux, André Harvey, Paul Labonté
 - 1-44 - Duke Doucet, Adrien Bigras, Bob Hogarth

Tout a bien marché à Québec, M. Brousseau?

Oakland écrase Chicago 9-1

CHICAGO (PA) — Le 19ème circuit de la saison de Joe Rudi, bon pour deux points et un double de deux points du frappeur d'urgence Don Mincher ont été les faits saillants d'une troisième manche de six points qui a finalement valu un gain de 9-1 aux Athlétiques d'Oakland sur les White Sox de Chicago hier après-midi. Les perdants se sont ainsi éloignés à quatre parties des meneurs de la section Ouest de la LA. Ken Holtzman a porté sa fiche à 16-11 tout en éparpillant sept coups sûrs. Tom Bradley, 13-13, a subi l'échec. Mike Andrews a échappé une chandelle de Bert Campaneris tout juste avant le circuit de Rudi. Rick Gossage a alors remplacé Bradley pour accorder un simple à Matty Alou, un double à Reggie Jackson et trois "BB" d'affilée pour deux points avant que Mincher ne s'amène au marbre.

Dans un hôtel qui s'occupe de vous, vous pouvez voir à vos affaires à tête reposée. A Québec, c'est **Le Château Frontenac.**

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 février, 1971, par lequel Palder Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement à Laval le 7 jour de mars, 1971 sous le no 293521".
Banque de Montréal le 30 août 1972

ASSISTANCE JUDICIAIRE
COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
Requérant

AVIS LEGAL
Le Léonard et le Requêteur présenteront devant cette Cour Supérieure le 22 septembre 1972, au assésit que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de modification du Régime Matrimonial entre M. Joseph André Albert Perron, présentement de lieux inconnus, Intime, par ordre de la Cour L'Intime est par les présentes requis de constituer un nouveau procureur ou de produire un acte de comparution personnelle dans les dix (10) jours à compter de la dernière publication. Prenez plus avis qu'à défaut de ce faire, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce. Montréal ce 31 e jour d'août, 1972. Jacques Perron, Registrar Appel & Galtman, 1018 St. Catherine ouest, Montréal 118, P.Q.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 12-1194 concernant TRAVAUX D'EXCAVATION SUR LA RIVE EST DU CANAL WELAND (PREMIÈRE ÉTAPE) ENTRE PORT ROBINSON ET ALLANBURG (ONTARIO) VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le jeudi le 21 septembre 1972. On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars (\$100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents mentionnés dans les trente jours de la date fixe ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration. Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire, L.E. Beland.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 7 septembre 1972

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
APPEL D'OFFRES
72-595P
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Chef des Services Financier et Administratif, Ministère des Travaux Publics du Canada, 425 avenue du Président-Kennedy, Montréal 111, Qué., (8ème étage), et portant la mention: "SOUMISSION POUR AMÉNAGEMENT INTERIEUR - 2025 FULLUM - MONTRÉAL (QUÉBEC)" seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 27 septembre 1972.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions, (253-8533 et 283-6656), 425 avenue du Président-Kennedy, 5ème étage, Montréal 111, Qué., et on peut les consulter à l'Association des Constructeurs, 4978 Place de la Savane, Montréal 308 (Québec). On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées. On n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intime (e), Dame Gloria Rita Testa, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL le 23 août 1972
Dr Jacques Perron
REGISTRAR

M. Paré, Chef des Services Financier et Administratif.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
PINE LAND CORP., corps politique diméint incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cîtes 12 District de Montréal.
Créancier

Mlle MILENA BAVRLIC, célibataire majeure de la Cité de Toronto, Province d'Ontario, débitrice

PAR ORDRE DE LA COUR: Avis est donné à la débitrice Mlle MILENA BAVRLIC, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier no 13-000887-72, exparte que l'avis de 60 jours tel que requis par les Articles 1008A et suivants du Code Civil de la Province de Québec, a été déposé au Bureau du Protonotaire.

Ledit avis de 60 jours concerne: "Un (1) lot de terre vacant situé dans la Cité de Chambly, Province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cents vingt-un de la subdivision du lot originaire deux cents trente-un (231-231) aux plans et livre de renseignements officiels de la Paroisse St-Joseph de Chambly, tel que le tout se trouve actuellement. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des Avis, la créancier PINE LAND CORP. deviendra propriétaire des lots ci-dessus décrits. Copie de l'avis de 60 jours a été déposé au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à votre intention. Montréal, 1er septembre 1972

Marius D'Amours, P.C.S.M. Mes Meyerovitch et Goldstein, avocats, 1255 Université, suite 909, Montréal, P.Q.
Marius D'Amours, E.C.S.M. Mes Meyerovitch et Goldstein, avocats, 1255 Université, suite 909, Montréal, P.Q.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE BIEN
AVIS est par les présentes donné que la compagnie JEAN AVARD INC., constituée en date du 10 avril, 1951, s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de Québec, pour lui demander la permission d'abandonner sa charte, en vertu de la section 26 de la Loi des Compagnies de Québec.
DATE, le 27 jour de juillet, 1972.
McMART, Meighan, Minnion, Patch Cordeau
Procureurs de la Compagnie

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No 18-00098-72
M. YVES DENSIK, Exécutoir, et DAME BETTY HOROWITZ, épouse dudit M. YVES DENSIK, tous les deux domiciliés et résidant en la Cité de Laval, district de Montréal, au 578, 58ème Avenue.
Requérants

AVIS
Veuillez recevoir avis que les requérants ont passé un contrat de mariage devant le notaire David Kleinberg, le 19 juillet 1972, sous le no 2183 en un répertoire modifiant leur régime matrimonial et qu'ils présentent une requête afin d'homologuer ledit contrat de mariage le 28ème jour d'octobre 1972 à 10:00 a.m., Chambre 216, Cour Supérieure, 10 e et rue Craig, en la Cité et district de Montréal.
MONTREAL le 31 août 1972
Pascal Cohen & Devine
Suite 903,
625 Avenue Président Kennedy,
Montréal 111, P.Q.
PROCEUREURS des Requérants

CANADA
MINISTRE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS
APPEL D'OFFRES
Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, P.Q. ENLEVEMENT DE CLOTURES EXISTANTES ET INSTALLATION DE CLOTURES A MAILLES DE CHAINES, A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, P.Q. Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnement, Ministère des Transports, pièce 182, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 21 septembre 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque de \$50, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 470 Place de la Savane, Montréal, et au bureau de l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeoise, Québec, P.Q.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Bartheau, Administrateur régional du Québec, Administration canadienne des transports aériens.
Ministère des Transports
Aéroport int. de Montréal,
Le 25 août 1972

CANADA-URSS

Tretiak nous a rappelé le Dryden du printemps 1971

soviétique, Jean-Paul Parise poussant le retour d'un lancer de la ligne bleue de Bill White derrière le gardien Tretiak.

Vasilev fut puni à la 4ème minute mais le Canada au lieu de profiter de l'avantage numérique céda un but égalisateur aux Russes lorsque Frank Mahovich, à la ligne bleue, passa accidentellement à Vladimir Petrov qui, dégagé, décocha un lancer-frappé de 30 pieds à la gauche d'un Tony Esposito qui ne put bloquer.

Le Canada reprit l'avantage du jeu par après mais sans pouvoir compter, Tretiak arrêtant des lancers de Park, Frank Mahovich, Cournoyer et Henderson avant que Cashman ne soit puni pour avoir porté son bâton trop haut. Durant son absence, seul Shadrin eut l'occasion de compter. Mais Tony Esposito le frustra.

Après que Tretiak eut bloqué des lancers de Ratelle et Cournoyer et un excellent revers de Phil Esposito, les Russes maîtrisèrent le jeu... mais pas lorsque Parise fut puni pour avoir (apparemment) fait trébucher un adversaire. De fait, durant l'absence de Parise, les Russes n'eurent pas un seul lancer contre Tony Esposito. Ce fut plutôt Pete Mahovich, complètement dégagé par un Serge Savard lui ayant fait une superbe passe, qui faillit déjouer Tretiak. Celui-ci sauva ensuite d'autres situations dangereuses pour les Russes sur des lancers de Phil Esposito et Frank M.

Tout à coup, à la 19ème minute et alors que les joueurs soviétiques s'élançaient dans la zone canadienne, Bergman hérita du disque et le passa aussitôt vers la ligne rouge, le disque allant à Cournoyer qui se retrouva devant un seul défenseur russe en compagnie de Ratelle. Il passa le disque à celui-ci qui, seul devant Tretiak, ne rata pas sa chance. Et de 2-1 Canada.

le disque dans un coin pour passer à Cashman qui passa à un Phil Esposito placé juste devant le filet soviétique. Il ne rata pas l'occasion.

Les Canadiens ne réussirent qu'un lancer durant une pénalisation à Petrov quelques instants après. Puis Tretiak vola des buts successivement à Ellis, Clarke, White et Savard.

L'avant Lebedev fut puni à la 11ème minute pour avoir fait trébucher Mikita et durant son absence, Cournoyer vit Tretiak exécuter un arrêt superbe de sa main gauche sur un lancer-boulet. Le défenseur Park, qui jouait à la pointe droite, commit ensuite l'erreur de s'avancer dans la zone soviétique avec la rondelle jusqu'à côté du fillet russe. Le disque alla à Tsygankov qui fit une passe par la clôture à Kharlamov qui, à la ligne rouge, se trouva presque dégagé. Il continua sa course jusqu'au but de Tony Esposito pour le déjouer après une belle feinte... et de 3-2 Canada.

Moins d'une minute plus tard, Henderson contourna le défenseur Kuzkin pour tromper Tretiak avec un lancer précis... et de 4-2 Canada.

On croyait que le but démontrerait les joueurs soviétiques. Mais ceux-ci savent rebondir. En même temps, la défensive canadienne se relâcha quelque peu. Le résultat fut que Lebedev fit dévier un lancer de Vasilu derrière Tony Esposito pour faire passer le pointage à 4-3.

Après que Tretiak eut volé un but à un Frank Mahovich seul devant lui, les Russes devaient aussitôt niveler le pointage à 4-4 grâce à un but de Bodunov, 21 ans sur une passe d'Anisim. 21 ans, ce dernier se débarrassant de pas moins de 3 joueurs canadiens avant de faire sa passe!

Tretiak brillant!

Période de 5 buts!

Jusqu'à la 15ème minute de jeu du 2ème tiers, il semblait que les Canadiens allaient écraser ou, du moins, nettement battre leurs rivaux. Le pointage passa à 3-1 pour le Canada dans la 5ème minute lorsque Parise alla chercher

La troisième période en fut une au cours de laquelle les deux gardiens de but en grande vedette, chacun exécutant des arrêts extraordinaires dans des circonstances mélodramatiques puisqu'un but, d'une part comme de l'autre, aurait probablement été décisif et vainqueur.

Au début de ce 3ème tiers, Henderson lança à côté du fillet alors qu'il avait une magnifique chance de compter avant que Tretiak ne bloque un revers dangereux d'Ellis. Alors que White et Mishakov étaient tous deux au banc des punitions, Tretiak, encore une fois, joua les magiciens. De derrière son filet, Clarke passa à un Henderson seul devant lui. Henderson lança aussitôt vers le coin gauche supérieur du but mais Tretiak sortit un gant gauche de nulle part pour capter le disque:

Les Russes faillirent compter à la 8ème minute lorsqu'un lancer soviétique glissa derrière Tony Esposito après qu'il eut partiellement arrêté la rondelle. Mais 6 pouces avant que le disque ne traverse la ligne rouge du fillet, le défenseur Park le poussa au loin... et out!

La 2ème moitié de cette 3ème période fut marquée d'une pénalisation assez surprenante à Cashman. Après que Shatalov l'eut rudement bousculé, Cashman se défendit, l'arbitre siffla et tous croyaient que Shatalov serait puni. Ce fut plutôt Cashman et lorsqu'il protesta, on lui colla une pénalisation de mauvaise conduite.

Durant son absence, les Russes firent beaucoup de passes et furent se contenter d'un seul lancer sur Tony Esposito. Peu après, Maltsev rata un fillet ouvert avant qu'Esposito (Phil) ne se fasse encore arrêter par Tretiak à l'autre bout de la patinoire. Cournoyer et Ratelle devaient ensuite arriver seuls devant Tretiak qui, à nouveau, se surpassa. Et le match, formidable, se termina par, en outre, des arrêts exceptionnels de Tretiak contre Ellis et de Tony Esposito contre Maltsev.

En quittant la patinoire, on eut l'impression que les deux clubs étaient contents de s'en tirer avec un match nul qui que les joueurs du Canada ne semblaient comprendre comment ils n'avaient pu percer plus souvent les jambières endiablées du jeune Tretiak. Comme quoi, disons-le en terminant, la partie de demain soir à Vancouver sera, comme celle jouées à Montréal, Toronto et Winnipeg, encore importante, excitante, survoltée. Encore une fois, il faudra entrevoir une tendance.

SOMMAIRE

1ère période

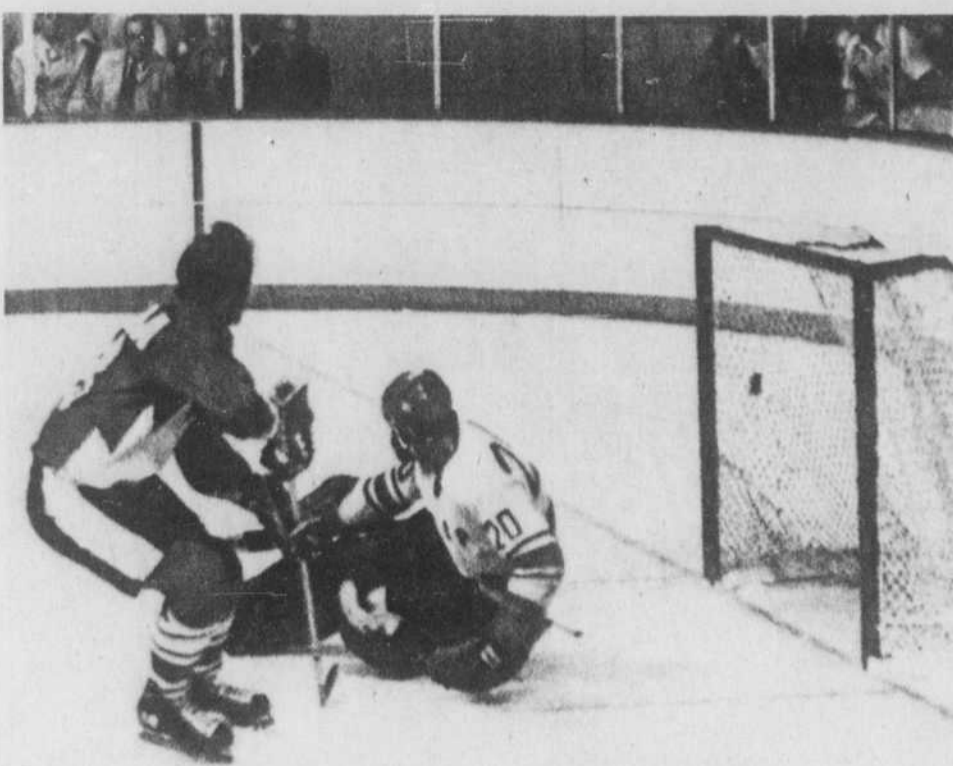
- 1-Canada: Parise (1)
- White, P. Esposito.....1:54
- 2-Russie: Petrov (2).....3:16
- 3-Canada: Ratelle (1)
- Cournoyer, Bergman.....18:25
- Punitions: Vasilev 3:02, Cashman 8:01, Parise 15:57.

2ème période

- 4-Canada: P. Esposito (3)
- Cashman, Parise.....4:19
- 5-Russie: Kharlamov (3)
- Tsygankov.....12:56
- 6-Canada: Henderson (2)
- Ellis, Clarke.....13:47
- 7-Russie: Lebedev (1)
- Vasilev, Anisim.....14:59
- 8-Russie: Bodunov (1)
- Anisim.....18:28
- Punitions: Petrov 4:46, Lebedev 11:00.

3ème période

- Aucun but.
- Punitions: Mishakov et White 1:33; Cashman, mineure et mauvaise conduite, 10:44.
- Lancers:
- Russie 9 8 8-25
- Canada 15 17 6-38



JEAN RATELLE, de retour avec l'équipe après avoir été inactif à Toronto, déjoue nettement le gardien Tretiak après avoir reçu une passe du Cournoyer pour donner une avance 2-1 au Canada à la 1ère période.



VLADISLAV TRETIAK À LA BELLE OEUVRE — Plus d'une fois au cours du match nul de 4-4 d'hier soir à Winnipeg entre le Canada et la Russie, le jeune gardien Tretiak (il a 20 ans) a volé des buts quasi assurés à l'infatigable Phil Esposito (7) qui vient ici de lancer tout en étant mis en échec par Gannady Tsygankov qui vient ici de lancer tout en étant mis en échec par Gannady Tsygankov (no 7 également).

Les Expos battent une équipe qui n'est plus l'ombre d'elle-même

NEW YORK (Le DEVOIR) — Affaiblis par les blessures depuis le début de la saison, les Mets de New York n'ont pu tenir tête aux Pirates de Pittsburgh, lesquels s'acheminent, comme on le sait, vers un autre championnat de la section Est de la Nationale.

Hier soir encore, ce fut une autre pénible expérience pour les joueurs de Yogi Berra qui, privés des services de leur as Rusty Staub, se sont laissés imposer par les Expos de Montréal par le pointage de 7-3. Bien que les Mets aient livré une chaude lutte au Montréalais, ceux-ci ont avec trois points en dernière manche, scellé le sort d'une équipe qui n'attend plus que l'an prochain pour rétablir une situation anormale.

Du côté des Expos, ce match aura permis par ailleurs à plusieurs de jouer un rôle de premier plan pour permettre à Mike Torrez de remporter une 15ème victoire cette saison. Le partant des vainqueurs n'a cependant pas eu la tâche facile, devant quitter le jeu à la 8ème manche après que les Mets eurent diminué l'écart à deux points.

Entrée de Marshall
Gene Mauch, à ce stade de la partie, n'eut d'autre alternative que de lancer Mike Marshall dans la mêlée. Celui-ci retira les trois frappeurs à l'affronter, étouffant une poussée des Mets qui aurait pu être fatale pour les Expos. Marshall fit de même en 9ème, ce qui lui permit de préserver une 16ème victoire des siens.

Mais avec un pointage de 4-3, les Expos se devaient d'augmenter leur avance et, c'est ce qu'ils firent en marquant à trois reprises contre deux lanceurs, Ray Sadecki et Tug McGraw. Trois buts sur balles, un coup-retenu-sacrifice, un simple de deux points de Bob Bailey et un erreur de Jim Beachamp devaient en effet permettre aux Expos de porter un coup décisif aux chances des Mets.

MONTREAL		NEW-YORK	
ab	pp	ab	pp
Mangual cg	2 1 1 0	Bowless 2b	5 0 0 0
Mashore fr	0 0 0 0	Fregosi 3b	3 1 2 0
Foli ac	5 0 1 2	Mays cc	1 0 0 0
Bailey 3b	3 0 1 2	Miller cg	1 1 1 0
Breedon lb	1 0 0 0	Kranepool 1b	4 0 1 1
Fairly lb	3 0 0 0	McGraw 1	0 0 0 0
Singleton ods	1 1 2	Jones cg	3 0 0 1
Woods cc	3 1 2 1	Marshall cd	3 1 1 0
Marshall 1	0 0 0 0	Dyer r	4 0 1 0
Boccardo lf	0 0 0	Martinez ac	4 0 2 1
Torres 2b	3 1 0 0	Stram 1	0 0 0 0
Torres 1	3 0 1 0	Rauch 1	2 0 0 0
Dyer cc	0 1 0 0	Sadecki fr	1 0 0 0
		Sadecki 1	0 0 0 0
		Sadecki 1b	1 0 0 0
Totaux	28 7 9 6	Totaux	22 3 2 3

Vers 300!
Ken Singleton a de nouveau frappé la balle avec force en réussissant notamment son 13ème circuit de l'année. Singleton a de plus cogné un double et un simple. A ce régime, le champ gauche des Expos, qui jouait à droite hier, pourrait atteindre la moyenne de .300, chiffre extraordinaire si l'on tient compte du fait qu'il frappait .220 il n'y a pas si longtemps. Ron Woods en

est un autre qui a su tirer son épingle du jeu en claquant d'abord un circuit, en 2ème, puis un simple en 6ème. Il bénéficia également d'une passe gratuite en 8ème.

Les Expos ont d'ailleurs pris les devants 1-0 à la suite du quatre-but de Woods, puis ont ajouté deux autres points à la 3ème sur un simple de Mike Torrez, un double de Tim Foli, un but sur balles à Hal Breedon, et du double de Singleton. Celui-ci a porté le compte 4-0 avec son circuit avant que les Mets n'enregistrent trois points en 7ème et 8ème reprises.

Défensive alerte
Les quelques fois où Torrez fut dans l'eau chaude, ses coéquipiers ont réagi en complétant plusieurs belles pièces défensives. Deux doubles-jeux de Foli-Torres-Breedon ont en autant d'occasions frustré les Mets. Bob Bailey en fut un autre qui a joué un excellent match à la défensive lui, qui, au parc Jarry, multiplie les bourdes au grand désespoir des amateurs montréalais.

Enfin Pepe Mangual, à ses débuts dans les majeures, s'est très bien acquitté de sa tâche en obtenant un simple et un but sur balles. Ce jeune homme de 20 ans, rappelé des Whips de Peninsula, de la ligue Internationale, obtiendra de toute évidence un essai très sérieux au prochain camp d'entraînement des Expos.

A la suite de cette victoire et de la défaite des Cardinals de Saint-Louis contre les Phillies de Philadelphie, les Expos n'accusent plus qu'un retard de deux joutes sur les détenteurs du 4ème rang de la section Est.

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Pittsburgh	83	46	64.3	13 1/2
Chicago	71	61	53.8	13 1/2
New York	66	62	51.5	16 1/2
St-Louis	63	66	48.1	21
Baltimore	60	69	46.5	23
Philadelphie	48	83	36.6	36

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Oakland	77	53	59.2	4
Chicago	73	57	56.2	4
Minnesota	69	63	52.6	11 1/2
Kansas City	62	65	48.4	14
California	61	69	46.9	15
Texas	50	81	38.2	27 1/2

LIGUE NATIONALE									
Est	E	P	Pct.	Diff.					
Atlanta 5	Houston 3	Chicago 3	New York 0	St-Louis 5	Montreal 3	Los Angeles 9	Cincinnati 4	San Francisco 4	San Diego 3

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Detroit	71	60	54.2	
Boston	69	59	53.9	1/2
New York	70	62	53.0	1 1/2
Baltimore	69	62	52.7	2
Cleveland	61	70	46.5	10
Milwaukee	53	78	40.2	18 1/2

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
West Haven 1	Trois-Rivières 0	(16 manches)		
(WE même 1-0, série 3-0-5)				
Ce soir				
West Haven à Trois-Rivières				
Départ				
Milwaukee 5, Cleveland 2, 20me				
Boston 2, New York 0				
Détroit 4, Baltimore 3				
California 3, Kansas City 1				
Minnesota 2, Texas 0				

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
West Haven 1	Trois-Rivières 0	(16 manches)		
(WE même 1-0, série 3-0-5)				
Ce soir				
West Haven à Trois-Rivières				
Départ				
Milwaukee 5, Cleveland 2, 20me				
Boston 2, New York 0				
Détroit 4, Baltimore 3				
California 3, Kansas City 1				
Minnesota 2, Texas 0				

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Chicago	000	000	000-0-7-0	
Pittsburgh	300	100	00-4-9-0	
McClain (0-4)	Phobias Se, Bonham 8e	et Hundley, Ellis (13-7) et Sangulien.		Assistance—12,470.

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
St-Louis	000	001	001-2-10-1	
Philadelphie	020	010	00-2-8-0	
Palmer (0-2)	Folkers 6e et Jutze; Reynolds (2-12) et Ryan			Assistance—6,137.

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Detroit	301	000	000-4-9-0	
Baltimore	000	102	000-3-13-1	
Loch (20-11)	Seelbach 6e et Freshan; Palmer (18-8), Jackson 8e et Etchebarren.			Assistance—12,197.

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
New York	000	000	000-0-6-1	
Boston	000	020	000-2-9-1	
Stottlmyre (13-16)	et Munson; Curtis (9-6)	Boles 5e et Fla.		Assistance—18,235.

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Minnesota	001	000	100-0-2-7-0	
Texas	000	000	000-0-0-2-1	
Woodson (12-13)	et Roof; Gogolewski (3-9)	Lindblad 5e, Stenhouse 5e et Farzy.		Assistance—4,223.

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
California	100	200	000-0-3-8-0	
Kansas City	100	000	000-0-1-6-1	
May (8-10)	et Torborg; Jackson (1-2)	Dal Canton 8e et Taylor.		Assistance—5,833.

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Oakland	026	100	000-0-9-12-2	
Chicago	100	000	000-0-1-7-2	
Holtzman (16-11)	et Tenace; Bradley, Gossage 3, Kealey 3, Romo 6, O'Toole 8 et Herrmann, P.—Bradley, 13-13.			C.—Oakland, Jackson 25e.
				Assistance—13,093.

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Detroit	301	000	000-4-9-0	
Baltimore	000	102	000-3-13-1	
Loch (20-11)	Seelbach 6e et Freshan; Palmer (18-8), Jackson 8e et Etchebarren.			Assistance—12,197.

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Atlanta 5	Houston 3	Chicago 3	New York 0	St-Louis 5

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Detroit	301	000	000-4-9-0	
Baltimore	000	102	000-3-13-1	
Loch (20-11)	Seelbach 6e et Freshan; Palmer (18-8), Jackson 8e et Etchebarren.			Assistance—12,197.

LIGUE NATIONALE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Atlanta 5	Houston 3	Chicago 3	New York 0	St-Louis 5

LIGUE AMERICAINNE				
Est	E	P	Pct.	Diff.
Detroit	301	000	000-4-9-0	
Baltimore	000	102	000-3-13-1	
Loch (20-11)	Seelbach 6e et Freshan; Palmer (18-8), Jackson 8e et Etchebarren.			Assistance—12,197.

LOUEZ
VOTRE AUTOMOBILE
73
où vous l'achèterez en toute confiance...
à l'enseigne du SERVICE INTÉGRAL
Location à court et à long terme
Location d'autos
GOYETTE INC.
Chambly
Téléphone: 866-4454
658-8723

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Almond H. Viau, C.A.
H. Lévesque, C.A.
Jean-Jacques Ouellet, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wynah Beaulac, C.A.
Jacques P. Chabillon, C.A.
Isidore Bayle, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Évaluation

L'avertissement de Saulnier n'a pas inquiété St-Léonard

par Pierre Richard

M. Jean DiZazzo, conseiller municipal à Saint-Léonard, a affirmé hier que l'administration de Saint-Léonard ne s'était nullement inquiétée de la mise en garde que lui avait servie en février 1971 M. Lucien Saulnier, alors président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, contre son

intention de confier un contrat de \$175-000, à une firme privée d'évaluation.

C'est à la demande même des procureurs de Saint-Léonard que la commission d'enquête sur l'administration de cette ville a entendu à nouveau M. DiZazzo sur la question controversée de l'abolition du service d'évaluation et du contrat de cinq ans octroyé à la firme Les Estimateurs professionnels.

La semaine dernière, M. Saulnier a déclaré devant la commission qu'il avait mis l'administration DiZazzo-Ouellet en garde contre une telle décision alors que la CUM s'appropriait à créer un service unique d'évaluation pour tout son territoire.

"Il est vrai que nous savions en février 1971 que la CUM projetait intégrer les services municipaux d'évaluation. Mais cela ne changeait rien à la légalité et à la valeur administrative du geste que nous nous apprêtions à poser", a soutenu M. DiZazzo.

Celui-ci a souligné que même si le Conseil de la CUM votait un règlement d'intégration, cela était loin de signifier que ce règlement recevrait l'approbation de Québec. De fait, il a fallu attendre un an avant que cette approbation soit donnée, a-t-il noté.

M. DiZazzo a, de plus, souligné que même après l'intégration des services municipaux d'évaluation, la CUM aurait pu se prévaloir du contrat signé entre Saint-Léonard et Les Estimateurs professionnels. Selon lui, la CUM aurait pu réaliser des économies substantielles en prenant ce contrat à son compte.

Le beau-frère du maire Ouellet a aussi déclaré que la décision d'abolir le service d'évaluation a été prise longtemps avant qu'une résolution en ce sens soit votée en février 1971 par le conseil municipal. De fait, a-t-il ajouté, il en a été question au cours de la campagne électorale de novembre 1970.

Enfin, M. DiZazzo a nié que l'abolition du service d'évaluation ait diminué le contrôle sur l'entrée en opération de nouveaux commerces comme l'avait affirmé, la semaine dernière, le secrétaire-trésorier de Saint-Léonard.

Commencée il y a maintenant un an, l'enquête a été ajournée au 20 septembre prochain.

en bref

En temps et lieu ...

VICTORIA, C.-B. (CP) — Le parti du crédit-social de la Colombie-Britannique cédera le pouvoir au nouveau gouvernement néo-démocrate "en temps et lieu". C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, après une réunion de son cabinet. Le parti de M. Bennett a été batoué aux récentes élections, passant de 38 sièges qu'il détenait sur 55 à 10 députés seulement. Avant la réunion du cabinet, l'ex-secrétaire de la province, M. Wesley Black, a rappelé qu'en 1952, lorsque le crédit social avait été porté au pouvoir, M. Bennett avait attendu deux mois avant de devenir premier ministre. Après la réunion, M. Bennett a déclaré aux journalistes que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, que la province était en excellente situation financière.

Une coalition?

WINNIPEG (CP) — Le président du parti libéral du Manitoba, M. Norman Turner, a laissé entendre hier que des entretiens prochains avec les conservateurs pourraient mener à une coalition contre le gouvernement néo-démocrate aux prochaines élections. M. Turner répondait à un journaliste. Il a pris soin toutefois de mettre en doute la sincérité du président conservateur du Manitoba, M. Graeme Haig, qui le premier a proposé une coalition. Cette éventualité a de nouveau été mentionnée par M. Haig la semaine dernière, après la victoire des néo-démocrates en Colombie-Britannique. En attendant que cette coalition se concrétise, a déclaré M. Turner, les libéraux préparent seuls les prochaines élections.

ESPANOLA, Ont. (PC) — Les dirigeants de la société Eddy Forest Products ont prédit cette semaine à des députés ontariens que la localité d'Espanola deviendrait une ville-fantôme si les règlements provinciaux anti-pollution obligeaient la compagnie à fermer les portes de son usine de pâtes et papiers. Le directeur de la compagnie Eddy, M. Bob Twiss, a précisé aux députés que sa compagnie avait besoin de plus de cinq ans pour se conformer aux normes anti-pollution qu'a édictées le gouvernement. Nous ne pouvons appliquer ces mesures dans la période de cinq ans que préconise Toronto, a-t-il ajouté.

Espanola est une petite localité située à une cinquantaine de milles à l'ouest de Sudbury. La seule et unique industrie de la ville, Eddy, emploie 700 personnes.



Il neigeait hier dans le sud de l'Alberta, tant et si bien que de deux à trois pouces de neige se sont accumulés dans la région voisine de Calgary. Et ce n'est qu'un début... (Téléphoto PC)

Il faut revoir tout le rôle des tribunaux

HAMILTON, Ont. (PC) — Il faut établir "de toute urgence le rôle dévolu par la constitution au secteur judiciaire et aux tribunaux de notre pays", a déclaré hier le président de la Commission fédérale de la réforme judiciaire.

Selon le juge Patrick Hartt, de sérieux problèmes se posent sur la juridiction des tribunaux en matière criminelle et sur les pouvoirs qu'ils détiennent pour préserver l'intégrité de leurs propres procédures.

Parlant devant 200 juges, avocats et administrateurs judiciaires, au cours d'une cérémonie inaugurant les assises d'automne de la Cour suprême du Canada, le juge Hartt a souligné que par tradition, les tribunaux avaient pour rôle d'être les principaux gardiens des droits individuels.

"Si ce n'est pas en fait le rôle que les tribunaux jouent dans notre société, il faut alors l'établir de manière à placer la responsabilité là où elle existe de fait."

Si en revanche c'est bien là le rôle des tribunaux, ceux-ci doivent appliquer le droit strict qui leur permettra de l'assumer.

Selon le juge Hartt, le rôle des juges dans la société future sera d'assumer plus de responsabilités dans la protection des groupes et des individus membres de la société.

Le juge Hartt a expliqué que la commission qu'il dirige essayait de remédier à tous ces problèmes en éliminant les lois désuètes, les anachronismes et les anomalies du Code et en créant de nouvelles façons d'administrer la loi qui répondront aux besoins de la société.

Avant de faire un prêt

La SCHL mesurera les décibels

OTTAWA (PC) — La Société centrale d'hypothèques et de logement a apporté de nouvelles exigences à la construction d'habitations dans le voisinage des aéroports.

La nouvelle ligne de conduite est fondée sur la projection du bruit perçu à chacun des aéroports et remplace les exigences antérieures, uniformes, quelles que soient les dimensions des aéroports.

Les prêts de la Société faits en conformité à la loi nationale sur l'habitation ne seront plus consentis pour la construction d'habitations dans les secteurs où la projection du bruit perçu est très forte, c'est-à-dire à proximité des pistes d'envol.

Dans les secteurs où la projection du bruit perçu est moins grande, l'approbation du prêt pourra dépendre d'une

insonorisation suffisante des habitations.

Les exigences de la Société visent à permettre à l'établissement de bons quartiers résidentiels près des aéroports et d'y éviter les désagréments que peut causer le trafic aérien.

Les nouvelles exigences seront fondées sur les projections de bruit perçu, déterminées pour chaque aéroport par le

ministère fédéral des transports.

La projection du bruit perçu (PBP) est divisée en trois zones: zone supérieure lorsque les valeurs PBP dépassent 35, zone intermédiaire lorsque ces valeurs se situent entre 30 et 35 et enfin zone inférieure, soit entre 25 et 30.

Dans la zone dite "supérieure", les prêts de la Société ne seront pas consentis, alors

que dans les deux autres, ils pourront être consentis à condition que l'on prévoise une insonorisation suffisante de la maison.

Au Québec, les trois régions touchées par les nouvelles politiques sont Montréal, Québec et Sept-Îles, au Nouveau-Brunswick, Moncton et St-Jean et en Ontario, Toronto, Ottawa, Hamilton, Toronto, Windsor et Thunder Bay.

Emplacement prometteur ou "éléphant blanc"?

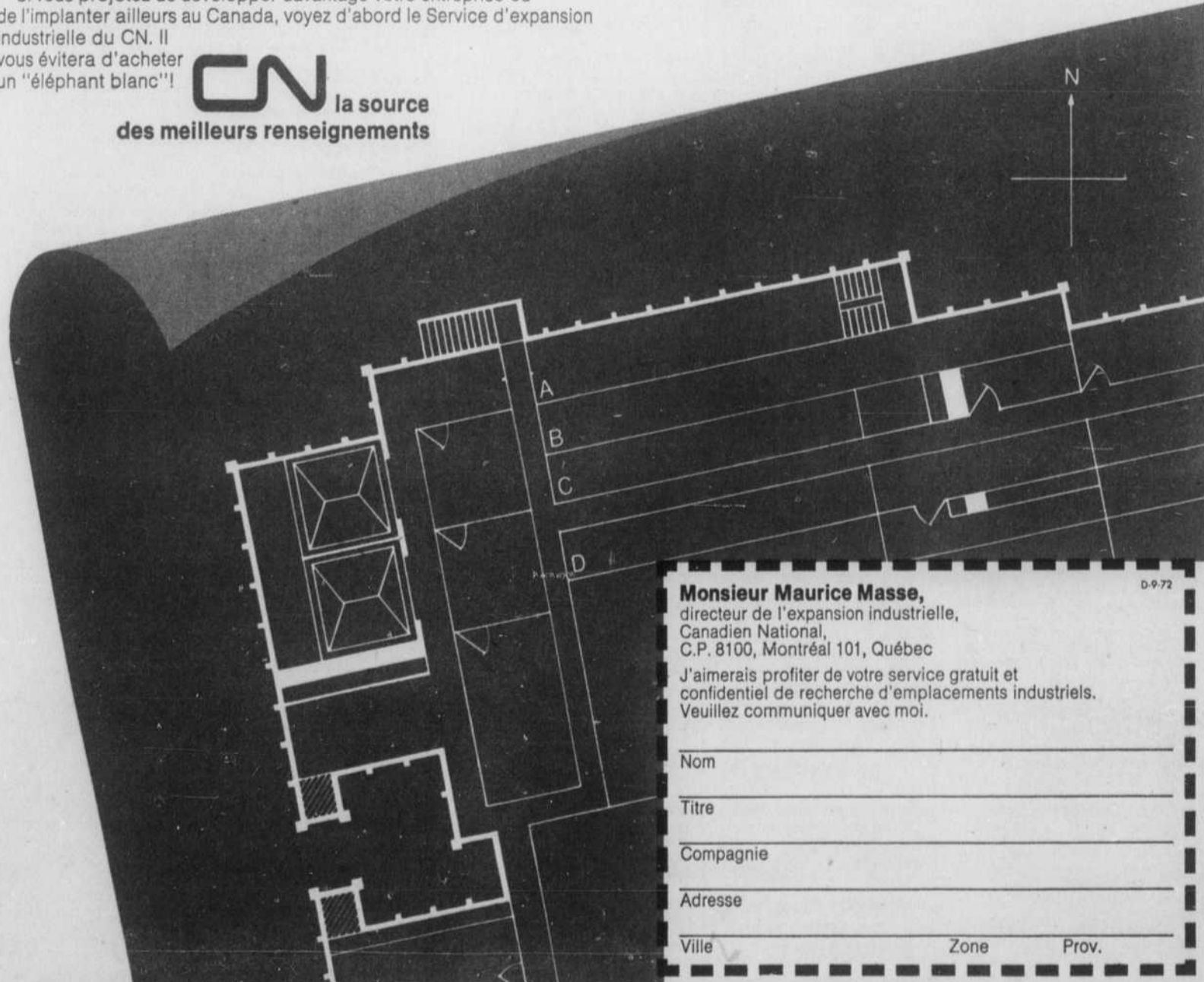
L'implantation d'une nouvelle usine exige généralement une mise de fonds considérable. Voilà pourquoi le choix de son emplacement revêt une importance capitale. Renseignez-vous à bonne source. Le Service d'expansion industrielle du CN vous aidera à maximiser le potentiel de votre nouvelle usine. Il suffit de remplir le bon ci-dessous et de nous expliquer vos besoins.

Nous vous fournirons une étude complète et détaillée des emplacements que nous recommandons pour vous. C'est en quelque sorte une étude de rentabilité qui tient compte de nombreux facteurs importants: composition du sol, matières premières, facilités de transport, ressources humaines, climat social, taxes, stimulants fiscaux, subventions, etc.

Notre étude est impartiale: nous n'avons pas de préférences régionales. Elle est détaillée: nous avons votre réussite à coeur. En outre, elle est confidentielle et gratuite.

Si vous projetez de développer davantage votre entreprise ou de l'implanter ailleurs au Canada, voyez d'abord le Service d'expansion industrielle du CN. Il vous évitera d'acheter un "éléphant blanc"!

CN la source des meilleurs renseignements



Monsieur Maurice Masse,
directeur de l'expansion industrielle,
Canadien National,
C.P. 8100, Montréal 101, Québec

J'aimerais profiter de votre service gratuit et confidentiel de recherche d'emplacements industriels. Veuillez communiquer avec moi.

Nom _____

Titre _____

Compagnie _____

Adresse _____

Ville _____ Zone _____ Prov. _____

un chic pure laine



Aussi offerts avec encolures en V.

On ne peut pas tout vous montrer, vous devez voir par vous-même.

Armand Boudrias
6818, rue St-Hubert/Place Bonaventure